

Ovin Québec



AGA 2009 : travailler à mieux organiser le marché

Pratiques postabattage et qualité de la viande d'agneau au Québec : constat, solutions de rechange et perspectives

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil, QC, J4H 4E7
Tél. : 450-679-0540 p. 8484
Télécopieur : 450-674-4415

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0
Tél. : 418 856-1200 * Télécopieur : 418 856-6247
info@cepoq.com * www.cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

6, de l'Ancolie, app.#3, Pont-Rouge, QC G3H 0A1
Tél. : 418 856-1200, poste 1
Télécopieur : 418 856-6247

Photographie page couverture :

« *La tête dans les nuages* », **Simon Gélinas, Ferme Simon Gélinas**

Rédacteurs

Sylvie Boutin
Pascal-André Bisson
Johanne Cameron
Françoise Corriveau
Langis Croft
Daniel Dion
Nicolas Dupont

Joannie Jacques
Denis Massey
Robie Morel
Éric Pouliot
Marie-Ève Tremblay
Léda Villeneuve

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530
Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100

SOMMAIRE

hiver 2010

volume 10, numéro 1

| | |
|--|----|
| Mot du président Un bilan satisfaisant et plusieurs défis à relever | 03 |
| Mot de la direction AGA 2009 : travailler à mieux organiser le marché | 05 |
| Actualités À nos moutons | 09 |
| Autour du monde Ovin Vaccination massive en France... Des machines classificatrices... | 11 |
| CEPOQ PROSPECTIVE 2010 | 14 |
| Identification et traçabilité Agri-Traçabilité Québec Nouvelles brèves | 15 |
| Race pure Nouvelles de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec | 16 |
| PPA LE PROGRAMME DE PAIEMENT ANTICIPÉ : un outil de gestion | 18 |
| La femelle hybride prolifique (F1), d'actualité et plus rentable que jamais ! | 19 |
| Sécurité du revenu ASRA 2009 : Comment le programme intervient, ASRA 2010 : Resserrement annoncé | 20 |
| Réformer pour mieux remplacer | 22 |
| Génétique Sujets reproducteurs : faire le bon choix de façon logique... pas toujours facile | 24 |
| Reportage Qu'est-ce que tu manges pour être beau d'même ? | 26 |
| Recherche Comment la valorisation des fourrages affecte-t-elle la croissance de vos agneaux et la classification de leur carcasse ? | 28 |
| Vulgarisation Levons le voile sur l'hypocalcémie | 31 |
| Recherche Pratiques postabattage et qualité de la viande d'agneau au Québec : constat, solutions de rechange et perspectives | 36 |
| Génétique La sélection génétique pour une meilleure qualité de carcasse | 40 |
| Tableau Maedi-visna | 42 |
| Santé Les dystocies fœtales... présentations anormales du ou des fœtus à la mise-bas | 43 |
| Concours de photographie Gagnants du concours de photographie 2009 de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec | 51 |
| Agence de vente des agneaux lourds Calendrier, janvier à avril 2010 | 52 |

Toute l'équipe de la FPAMQ
vous souhaite
de passer une belle année 2010 !



Mot du Président

Un bilan satisfaisant et plusieurs défis à relever



Langis Croft, Président, FPAMQ

ACCROÎTRE l'efficacité de nos entreprises et se doter d'outils permettant d'assurer la pérennité de l'ensemble du secteur, voilà les lignes directrices de notre plan d'action élaboré il y a de cela un an déjà. Plusieurs concrétisations sont venues marquer les derniers mois et nous pouvons être fiers du chemin parcouru. Ce fût en effet une année satisfaisante, dans la mesure où nous nous étions fixés des objectifs et que bon nombre d'entre eux ont été atteints.

Parmi ceux-ci, notons la révision quinquennale du plan conjoint réalisée en décembre dernier par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Cet examen vise à évaluer si les moyens mis en place par les offices favorisent une mise en marché efficace et ordonnée des produits visés et si ces moyens servent l'intérêt de l'ensemble des producteurs. Les résultats de cet exercice, déposés en avril dernier, dressaient un portrait favorable de notre Fédération. La mise en place de l'Agence de vente dans l'agneau lourd explique une bonne part de ces conclusions, puisqu'il s'agit du genre de réalisation que la RMAAQ vise à obtenir. Cette dernière a d'ailleurs accueilli positivement l'organisation de la mise en marché dans les secteurs d'agneaux de lait et légers qui figure au cœur du plan d'actions de notre Fédération et dont l'échéance est fixée en 2012. Lors de la récente tournée des régions, les producteurs ont participé à une réflexion sur l'organisation dans ces secteurs de production. En assemblée générale annuelle, les délégués ont défini, en atelier, les principes à mettre de l'avant dans ce dossier pour la prochaine année.

L'Agence de vente des agneaux lourds a complété sa deuxième année de fonctionnement et les volumes transigés ont dépassé ceux visés. Les mécaniques de gestion des surplus n'ont ainsi pu être appliquées puisqu'on a observé un manque d'agneaux une semaine sur deux. C'est un signal que nous nous devons, en tant que producteurs, de bien percevoir. Cet accroissement de la demande, tout au long de l'année, est un indicateur que nos mécanismes de contrat annuel et de vente hebdomadaire font la route et que nous devons nous assurer de produire les agneaux nécessaires pour garantir un volume. Les contrats annuels sont à la base de notre structure de mise en marché. Il est certes plus exi-

geant pour nous de fournir à toutes les périodes de l'année, mais cela l'est tout autant pour les acheteurs qui s'engagent à vendre un certain volume tout au long de l'année même, durant les semaines où la demande de leur client est moins abondante. La mise en place d'une prime, dès janvier 2010, pour les agneaux livrés en engagement annuel vient récompenser les efforts investis par les producteurs. Par ailleurs, une étude a été réalisée en cours d'année, afin d'évaluer la possibilité d'accroître l'efficacité dans la gestion du transport des agneaux. Sachant que la disponibilité, mais également le coût du transport explique souvent le choix du type d'agneau mis en marché, nous nous sommes donné un mandat clair afin de coordonner et d'optimiser le réseau actuel, afin que chaque producteur puisse bénéficier de possibilités d'opportunités de mise en marché équitables.

Sur le plan de la sécurité du revenu, notre production a entrepris un virage important en début d'année. L'utilisation des données de traçabilité pour définir le volume assurable et l'implantation graduelle de la gestion des kg produits, étaient les conditions fixées par la Financière pour l'application du nouveau modèle en 2008. Au réalisé, nous sommes confiants que le système pourra permettre d'obtenir une couverture similaire à celle définie préalablement. Toutefois, je vous invite personnellement à vous assurer que vos données sont bien transmises chez ATQ et à garder une copie de toutes vos transactions de vente. La Fédération a un rôle crucial dans la couverture des agneaux lourds via les règlements sur la mise en marché. Elle l'est maintenant tout autant pour les sujets reproducteurs vendus en cours d'année, qui doivent être déclarés à la Fédération pour être couverts. Nous sommes fiers d'offrir le service à nos membres afin d'amenuiser autant que possible, l'impact de cette nouvelle gestion du programme. Par ailleurs, j'aimerais souligner l'importance que prend dorénavant la production d'agneau. Pour 2009, c'est 0,63 \$/kg net qui sont attribués par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). En 2010, c'est le double; soit 1,26 \$/kg. Chacun est responsable de son entreprise et nous devons nous assurer de produire minimalement 55 kg par brebis afin d'aller chercher une couverture équivalente.

...La mise en place d'une prime, dès janvier 2010, pour les agneaux livrés en engagement annuel vient récompenser les efforts investis par les producteurs...



Par ailleurs, l'annonce du ministre Béchard quant au renouvellement de l'entente avec la Financière agricole, est venue confirmer ce que nous appréhendions : un plafonnement sectoriel. Au moment d'écrire ces lignes, nous appuyons les démarches de l'Union des producteurs agricoles et de ses affiliés, afin que les mesures de plafonnement sectoriel, de plafonnement en fonction de la taille des entreprises et des critères de retranchement des entreprises moins efficaces et des enquêtes du coût de production soient revus et non-appliqués tant que des études d'impact ne seront pas réalisées pour tous les secteurs par la Financière. De plus, il est aberrant qu'un secteur en croissance comme le nôtre, dont la demande excède de beaucoup l'offre, voit plafonner son appui gouvernemental. Soyez certain, qu'au cours des prochaines semaines, nous entreprendrons les démarches nécessaires auprès de la FADQ, mais également auprès du ministère, afin de faire reconnaître les besoins du secteur et son importance dans le portrait régional québécois. On ne peut mettre en péril tous les acquis et efforts consentis au cours des dernières années en ce qui a trait à l'organisation de notre secteur et la promotion de la productivité des troupeaux.

...De plus,
il est aberrant qu'un
secteur en croissance
comme le nôtre, dont la
demande excède de beaucoup
l'offre, voit plafonner son
appui gouvernemental...

Je tiens finalement à souligner l'importance de la concertation de notre secteur. En cours d'année, nous avons rencontré la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) et le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) concernant la valorisation de la génétique à l'intérieur du programme ASRA. Les orientations adoptées ont été transmises à la Financière et aux producteurs. Nous devons dorénavant veiller à ce que les demandes du marché soient transposées dans les pratiques d'élevage et je crois que le service OVIPRO est la formule toute indiquée pour offrir le service aux producteurs.

Finalement, tel que résolu lors de la dernière assemblée générale annuelle, nous devons, plus que jamais, travailler sur le processus de reconnaissance et d'identification de notre produit : l'agneau du Québec, grâce à la mise en place notamment d'un cahier de charges. La demande est au rendez-vous, nous avons la responsabilité d'y répondre. Voilà autant de projets à mettre en branle dans la prochaine année.

Langis Poff

*Merci aux commanditaires
qui ont appuyé les
producteurs d'agneaux et moutons lors
de l'assemblée générale annuelle 2009*



**BANQUE
NATIONALE**
GROUPE FINANCIER

Maria Serignese

Directrice principale
Services aux entreprises

☎ 450 646-3471
✉ 450 646-6559
maria.serignese@bnc.ca
☎ 1 866 646-5837

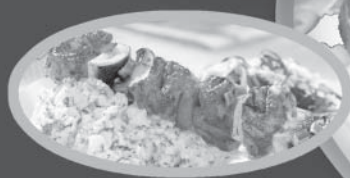
Banque Nationale du Canada
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 400 Longueuil (Québec) J4H 4E7
Représentante en épargne collective pour Placements Banque Nationale inc.

« On a votre croissance à cœur ! »



**Partenaire des producteurs
d'agneaux du Québec**

- **Abattage et transformation**
- **Commercialisation dans les grandes chaînes d'alimentation du Québec**



Pour information : info@montpak.ca

Mot de la direction

AGA 2009 : travailler à mieux organiser le marché



Marie-Ève Tremblay, Directrice générale, FPAMQ

Les 12 et 13 novembre derniers, à Québec, avaient lieu la 28^e assemblée générale annuelle de la Fédération et du plan conjoint des producteurs d'agneaux et moutons du Québec. Plusieurs sujets d'importance étaient à l'ordre du jour, dont la présentation du projet de coordination du transport des ovins, l'approbation des modifications au Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds et une proposition de modification du prélevé au plan conjoint.

PROJET DE COORDINATION DU TRANSPORT DES OVINS

Initiée d'une demande de l'assemblée générale annuelle de 2007, la réalisation d'une étude d'optimisation du réseau de transport a eu lieu au cours de l'année 2009, afin d'élaborer des propositions de gestion collective et des scénarios de coordination de cet aspect de la mise en marché des ovins, jusque là non-organisés. Le rapport de l'analyse du réseau de transport des agneaux a été présenté le 12 novembre. Selon les recommandations du conseil d'administration, les délégués ont donné un appui favorable à la mise en place d'un prélevé additionnel obligatoire de 0,50 \$ par agneau transigé à l'agence de vente des agneaux lourds, afin de financer une ressource pour la coordination du transport. Le même tarif pourra être facturé aux producteurs qui désirent bénéficier du service de coordination du transport pour tous leurs types d'agneaux. Ce principe vient en quelque sorte substituer les services des mandataires, en fonction depuis le démarrage de l'agence de vente en juin 2007 et qui prendront fin le 7 janvier 2010. Le mandat donné à la Fédération pour la coordination provinciale, vise à bonifier les réseaux déjà existants en les faisant connaître à davantage de producteurs, à mettre en place des lieux de rassemblement et à négocier des tarifs concurrentiels de transport, en garantissant des volumes plus importants aux transporteurs.

APPROBATION DU RÈGLEMENT DE VENTE EN COMMUN

En lien avec les modifications à la *Convention de mise en marché des agneaux lourds*, le conseil d'administration de la Fédération présentait les modifications du *Règlement de vente en commun des agneaux lourds* aux délégués. Les principales modifications concernaient les ventes directes à un consommateur et la mise en place d'une prime en contrat annuel. Il est important de rappeler que les ventes effectuées à la ferme sont permises par le Règlement de vente, pourvu qu'elles le soient à un particulier. Toute vente à une boucherie, un restaurateur ou autres intermédiaires ne sont pas considérées comme une vente à la ferme. Le producteur désireux de maintenir ce type de marché, doit s'inscrire en tant qu'acheteur à la Fédération et racheter ses agneaux pour la revente à ses clients. Pour les ventes à un consommateur,

une modification a été apportée afin que soient admissibles, ces agneaux au programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Ainsi, les agneaux peuvent dorénavant être vendus à un abattoir de proximité pour un consommateur désigné. Cette nouvelle pratique s'explique pas le fait que tout agneau doit être abattu pour être admissible à l'ASRA. Le producteur doit donc consigner les informations sur les ventes et les transmettre à la Fédération une fois par année.

Par ailleurs, afin de bonifier la production d'agneaux lourds tout au long de l'année, des assouplissements ont été prévus dans le Règlement, tels que la réduction du nombre d'agneaux produits par période pour accéder à un contrat annuel. Ce nombre est maintenant de 5 par période de 1, 2 ou 3 semaines. De plus, le producteur a dorénavant droit à 2 manquements non-consécutifs par semestre. Ces adaptations sont en lien avec la mise en place d'une prime pour les agneaux livrés en contrat annuel. Les délégués ont appuyé la création d'un fond, financé par un prélevé de 0,07 \$/kg sur tous les agneaux mis en marché en vente hebdomadaire et engagement annuel. La Fédération distribuera, deux fois par année, les sommes accumulées dans ce fonds aux producteurs pour les agneaux lourds qu'ils ont mis en marché par engagement annuel. Le premier versement payable au plus tard le 1^{er} août, est calculé selon le nombre d'agneaux livrés pendant les 6 premiers mois de l'année, et le deuxième, payable au plus tard le 1^{er} février de l'année suivante est calculé selon le nombre d'agneaux livrés pendant les 6 derniers mois de l'année.

PLAN DE FINANCEMENT DE LA FÉDÉRATION

Voté lors de l'assemblée générale annuelle de 2008, le plan de financement de la Fédération tenait compte d'une contribution au plan conjoint de 4,10 \$/brebis et d'un inventaire de 175 000 brebis, permettant de financer l'emprunt encouru pour le remboursement de la dette générée, entre autres par le démarrage de l'Agence de vente. Avec les modifications apportées au programme ASRA en ce qui a trait à l'unité assurable et considérant la baisse éventuelle du nombre de

brebis, une modification à la méthode de prélèvement des contributions au plan conjoint était proposée lors de la dernière assemblée. En 2009, l'inventaire moyen de brebis avoisinera 170 000. Il était proposé de financer le manque à gagner de 20 500 \$ sur les kg totaux vendus; soit un montant de 0,0054 \$/kg. Cet ajustement permettait de maintenir l'enveloppe prévue des contributions et ainsi, satisfaire aux conditions du plan de financement de la Fédération. La proposition ayant été rejetée, le budget 2009-2010 est ainsi amputé de 20 500 \$. Des efforts seront faits en cours d'année pour amortir ce manque qui, notons-le, pourrait être plus important si le cheptel continue de décroître.

MISE EN MARCHÉ DES AGNEAUX DE LAIT ET LÉGERS

Lors de la tournée des syndicats ovins régionaux, les représentants de la Fédération ont échangé avec les producteurs sur les modalités d'organisation de la mise en marché dans les secteurs des agneaux de lait et légers. Lors de l'assemblée générale annuelle, un atelier sur le sujet a été réalisé. Sept tables de discussion, constituées de délégués de différentes régions, ont permis de déterminer parmi les éléments recueillis en région, les principes d'organisation de la mise en marché dans ces secteurs de production. Ils seront présentés en détails dans le prochain Ovin Québec.

Les **RÉSOLUTIONS** en bref

| | | |
|------------------------------|---|-----------------------|
| 1. Mise en marché | 1.1 Protection de la dénomination « Agneau du Québec » < D'exiger du MAPAQ que des inspections hebdomadaires aient lieu dans tous les abattoirs québécois; < D'exiger du MAPAQ que des inspections régulières aient lieu chez les différents distributeurs d' « Agneau du Québec »; < D'exiger du MAPAQ que les lois régissant l'appellation « Agneau du Québec » soient respectées dans leur intégralité; < De commander du MAPAQ une enquête prouvant hors de tout doute que jamais un agneau né et/ou élevé à l'extérieur du Québec n'est étampé de quelle que façon que ce soit « Agneau du Québec »; < De demander, lors de l'assemblée générale annuelle 2009-2010, une présentation d'un rapport écrit sur cette enquête, afin de rassurer tous les producteurs d' « Agneaux du Québec » quant au respect de l'intégrité de la dénomination de leur produit. | Adoptée à la majorité |
| | 1.2 Prix en période de rareté < De mettre en place un mécanisme pour augmenter le prix en période de rareté; < Qu'en période de rareté, le prix soit majoré par les acheteurs afin de favoriser le développement de la production. | Adoptée à l'unanimité |
| | 1.3 Commercialisation des agneau de l'Abitibi-Témiscamingue < D'éviter le refoulement des agneaux de l'Abitibi-Témiscamingue lorsque annoncés à l'Agence de vente des agneaux lourds. | Adoptée à la majorité |
| 2. Syndicat | 2.1 Contributions versées à la Confédération de l'UPA < De voter contre la prolongation du plan de financement pour 2 ans; < Un gel du versement de la contribution, et ce, pour les deux prochaines années. | Adoptée à l'unanimité |
| | 2.2 Aide à la relève et démarrage < D'évaluer et de documenter très rapidement, l'impact des changements apportés au programme ASRA sur les entreprises en démarrage (0-5 ans); < De négocier auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et de La Financière agricole du Québec (FADQ), des mesures de soutien appropriées pour les fermes en démarrage; < De demander au MAPAQ et à la FADQ de mettre en place d'ici 2010, en collaboration avec la FPAMQ, des mesures de soutien appropriées pour les fermes ovines en démarrage (0-5 ans); < De demander à la FADQ de financer les entreprises en démarrage de manière à favoriser l'achat d'animaux reproducteurs de qualité qui vont avoir une bonne productivité. | Adoptée à l'unanimité |
| 3. Sécurité du revenu | 3.1 Vente d'agneaux vivants < De faire les démarches auprès de la Financière agricole du Québec (FADQ) afin que les agneaux vendus vivants, avec preuve de vente à la ferme, soient couverts via le programme ASRA. | Adoptée à la majorité |
| | 3.2 Assurance mortalité animale < De faire les démarches auprès de la FADQ afin qu'elle rende disponible pour les producteurs et productrices, une assurance mortalité animale efficace et accessible à un coût acceptable; < À défaut, d'exiger que le paiement de la compensation soit maintenu 2/3 sur la brebis et 1/3 sur l'agneau tant et aussi longtemps qu'un programme d'assurance mortalité ne sera pas mis en place. | Adoptée à la majorité |

4.1 Facturation pour la pose d'identifiants à l'encan

- ◁ Qu'elle fasse les démarches auprès du MAPAQ afin que les frais de 6 \$ aux producteurs et productrices soient abolis au Réseau Encans Québec, puisqu'il s'agit d'une application de son règlement provincial;
- ◁ D'exiger de l'encan d'avoir le numéro de départ de l'identifiant qui est remplacé;
- ◁ D'obtenir le pourcentage de puces qui ne sont pas fonctionnelles et le pourcentage d'identifiants manquants et de demander des améliorations aux fournisseurs.

Adoptée à l'unanimité

4.2 Identifiants – Régie d'élevage

- ◁ D'envisager avec ATQ la mise en place d'une nomenclature de chiffres identiques à ce que l'on retrouve en Europe;
- ◁ Que ces numéros d'identifiants réfèrent à la liste ISO déjà présente chez ATQ;
- ◁ De s'assurer que cette démarche n'entraîne pas de frais supplémentaires au producteur.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Résolution sur l'amélioration des services d'ATQ

- ◁ De faire des démarches auprès d'ATQ afin qu'elle améliore et mène les systèmes d'IDPO à leurs stades finals (de la ferme à la table);
- ◁ De faire des démarches auprès d'ATQ afin d'améliorer et changer les boucles, afin d'éliminer les inconvénients et qu'un choix d'identifiants adaptés soit offert;
- ◁ De faire des démarches afin qu'ATQ s'assure que la banque de données soit conforme aux inventaires des producteurs agricoles en vue du jumelage avec la FADQ;
- ◁ De faire des démarches afin qu'ATQ améliore le service à la clientèle;
- ◁ D'effectuer le paiement sur la base des kilogrammes vendus qu'à partir du moment où ATQ aura fait la preuve de la fiabilité et de l'intégrité des données chez ATQ.

Adoptée à l'unanimité

4.4 Résolution sur la mise en place d'un comité brebis laitière

- ◁ De former un comité permanent de brebis laitière;
- ◁ De permettre à un représentant dudit comité, nommé et élu par le comité, de siéger au besoin au conseil d'administration de la Fédération à titre d'observateur et sans droit de vote;
- ◁ D'agir à titre de porte parole des producteurs de lait de brebis.

Adoptée à l'unanimité

MANDATS ADMINISTRATIFS

Suite au bilan de activités de l'année 2008-2009, le plan d'actions 2009-2010 a été présenté. Après deux années de fonctionnement de l'Agence de vente, il est important de s'assurer que tous les producteurs respectent la Règlementation en vigueur en ce qui concerne la mise en marché des agneaux lourds. Au cours du mois de janvier et février, une mise à jour des ventes à la ferme déclarées et payées pour les années en 2008 et 2009 sera effectuée. Selon un échantillonnage aléatoire, la Fédération procédera à une vérification des factures. À noter que pour 2009, tout agneau lourd vendu à la ferme doit être déclaré à l'Agence de vente pour être admissible au

programme ASRA. De plus, les frais de mise en marché doivent être acquittés.

Des travaux seront entrepris en cours d'année afin que les informations de traçabilité soient utilisées pour gérer les volumes d'agneaux lourds mis en marché au Québec. Conformément à la Loi et au Règlement qui en découle, tout agneau lourd mis en marché au Québec doit être transigé selon les mécanismes de l'Agence de vente. On entend par «mise en marché» la classification, la transformation, l'étiquetage, l'entreposage, l'offre de vente, l'expédition pour fin de vente, le transport, le parcage, la vente, l'achat, la publicité et le financement des opérations ayant trait à l'écoulement d'un produit. ■

Un producteur Expert ça fait appel à La Coop!

Pour vendre des kilos, ça prend des agneaux!

La période de transition est une période critique. Le complément préagnelage Trans-Ovi contient la protéine, l'énergie, la fibre, les minéraux et les vitamines pour aider à combler les besoins des brebis en fin de gestation.

Rabais de 40 \$/tonne en décembre 2009, janvier et février 2010

Demandez un programme de transition adapté à votre situation. Consultez votre expert-conseil La Coop.

En tête avec
**ÉQUIPE
DE RÊVE**
La Coop

La Coop

La Coop est une marque de commerce de La Coop fédérée



Heures d'ouverture
Lundi 8h30 à 19h00
Mardi au Vendredi 8h30 à 17h00
Samedi 10h00 à 16h00



5120, rue Martineau, St-Hyacinthe, Qc J2R 1T9
Sortie 133 de l'autoroute 20, situé aux « Encans de la Ferme »
Tél. : 450-796-4242 Sans frais 1-888-796-4242

FERME ALIZÉE

Geneviève Castonguay B.Sc.a et Francis Boucher agr.

Éleveurs de sujets pur-sang POLYPAY

Gagnants au symposium ovin 2009 :

→ Meilleur troupeau maternel inter-races au Québec

→ Meilleur troupeau Polypay au Québec avec une production moyenne des brebis de :

- ✓ 1.47 agnelages/brebis/an, sans photopériode ni hormones
- ✓ 2.48 agneaux sevrés/brebis/an
- ✓ 70.15 kg d'agneaux élevés à 50 jours

→ Meilleure brebis Polypay au Québec :
⇒ ALI 9240P

Agnelles et béliers à vendre en tout temps

285 rang 4 est, St-Joseph-de-Kamouraska (Qc), G0L 3P0
Téléphone : 418-493-2323 • télécopieur : 418-493-1169
fboucher8@sympatico.ca

Les Bergeries Mimeault



Éleveurs pur-sang Dorset
30 Chemin du Petit Bois
St-Stanislas-de-Kostka, Qc.
J0S 1K0

Marc Mimeault Jr. & Sylvie Emond Prop.
Marc-André, Marie-Michelle, Julien

- > 300 brebis pur-sang Dorset
- > Statut OR Meadi-Visna
- > Troupeau fermé
- > Béliers génotypés
- > Suivi Génovis depuis 14 ans
- > 36 ans d'expérience en production ovine
- > Disponibles en 2010:
 - ✓ Plusieurs lots d'agnelles Pur-Sang Dorset
 - ✓ Béliers Pur-Sang Dorset génotypés, élites et améliorateurs
 - ✓ Agnelles F1 Dorset/Romanov
 - ✓ Nouvelles lignées Dorset et F1

Les bonnes familles sont gage de réussite.
Notre sélection génétique ne se fait pas au hasard.
La rentabilité de VOTRE entreprise en dépend!



De gauche à droite :
- Sylvie avec BEM 236M (mère), ISM 4.99, Une des meilleures brebis Dorset au Québec
- Marc avec BEM 880U (fils 2008), ISM 3.46, bélier élite (génovis mai 2009)
- Marc-André avec BEM 955U (petit fils 2008) ISM 2.44, bélier élite (génovis mai 2009)- Marie-Michelle avec BEM 978W (fille 2009) ISM 3.18 (génovis juillet 2009)
- Julien avec BEM 979W (fille 2009) ISM 3.06 (génovis juillet 2009)

Pour nous joindre : (450) 377-8209
mimeault@rocler.qc.ca

Merci à tous nos clients

Concours Mérite Genovis 2009

- > Meilleur troupeau maternel Arcott Rideau
- > Meilleur troupeau maternel prolifique

Santé et génétique supérieure

Vous aussi vous pouvez faire confiance à

Ferme RIDO SENC.
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur Arcott Rideau

Sujets disponibles www.fermerido.com

Troupeau ayant le statut or pour le Maedi-Visna

130, Rang 3 Est, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0
Téléphone : (418) 856-5140
rido@videotron.ca



À nos moutons!

Avis aux clients du programme GenOvis

Le CEPOQ est heureux de vous annoncer le retour de Mme Amélie St-Pierre comme responsable à la saisie GenOvis. Vous pouvez la rejoindre au 418-856-1200, poste 224. Elle se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Durant la dernière année, Mme Cathy Thériault-Landry a occupé ce poste avec brio. Nous aimerions souligner son excellent travail. Cathy restera avec l'équipe comme adjointe à la saisie GenOvis et en appui aux différents secteurs d'activités du CEPOQ selon les besoins.

Merci pour votre confiance.

Cours de tonte

30 ou 31 janvier 2010
dates ultérieures à venir

Nicole Blanchard
nicolelatondeuse@hotmail.com
450-588-2875

FORMATIONS

Connaissance et valorisation des découpes d'agneau

But du cours :

- ✓ Apprendre et valoriser les découpes d'agneau du Québec
- Formateur : Jean-François Delaunay * Durée : 12 heures *
Dates : 6 et 7 février 2010 * Lieu : Victoriaville * Coût: 95 \$ *
Nombre de place limité à 20 participants (priorité sera accordée aux producteurs agricoles du Centre-du-Québec)

Initiation en production ovine

À la fin de cette formation, le candidat sera capable de :

- ✓ Identifier les forces et faiblesses de la production ovine.
- ✓ Avoir une idée générale de l'ensemble du secteur
- ✓ Mettre en place les étapes suivantes à son démarrage le cas échéant.

Formatrice: Manon Lepage, agronome * Durée : 15 heures * Dates : 20 et 21 février 2010 * Lieu : Victoriaville ou localité centrale * Coût: 90 \$ * Places disponibles : 15 maximum (priorité accordée aux producteurs agricoles du Centre-du-Québec)

Alimentation en production ovine

À la fin de cette formation, le candidat(e) sera capable de :

- ✓ Interpréter des résultats d'analyses d'aliments
- ✓ Associer les besoins nutritionnels aux différents stades de croissance des moutons
- ✓ Effectuer des calculs manuels de ration

Formateur : Manon Lepage, agronome * Durée : 15 heures *
Dates : 6 et 7 mars 2010 * Horaires : 8h30 à 17h00 * Coût: 90 \$
Places disponibles : 15 maximum (priorité accordée aux producteurs agricoles du Centre-du-Québec)

Pour plus de renseignements concernant un de ces cours :

Guylaine Martin, répondante en formation agricole, tel. :

(819) 758-6401 poste 2702,

courriel : martin.guylaine@cgpvicto.qc.ca

Les formations sont offertes par l'École d'agriculture de Nicolet

en collaboration avec Emploi-Québec Centre-du-Québec



Pour **une campagne branchée**, cliquez!

DÉCOUVREZ et **GAGNEZ**

www.unecampagnebranchee.com

Maitres d'œuvre de la campagne



COUPON D'INSCRIPTION

Date : _____

Indiquez l'adresse électronique du site Web de notre partenaire de la semaine : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province: Québec

Code postal : _____ Téléphone : _____ Âge : _____

Courriel : _____

Êtes-vous producteur agricole : Oui Non

Champ d'intérêt ou production : _____

Sexe : Féminin Masculin

J'autorise le CRAAQ à utiliser mes coordonnées pour m'informer des publications et événements de mon champ d'intérêt. Oui Non

Limite d'une inscription par personne, par semaine. Un système électronique détecte automatiquement les inscriptions multiples.

Inscrivez-vous en ligne ou remplissez ce coupon d'inscription. Faites-le parvenir à l'adresse suivante :
Concours « Pour une campagne branchée, cliquez! »,
2875, boul. Laurier, 9^e étage, Québec G1V 2M2. Le concours prend fin le 17 mars 2010.

revue : ovin

ASRA : Sujets Vendus à la ferme – sujets reproducteurs

Un accord de principe entre la FPAMQ et la Financière agricole du Québec a été conclu concernant la déclaration de la vente à la ferme des sujets reproducteurs. Toute vente effectuée à partir du 1^{er} janvier 2009 doit être déclarée à la FPAMQ via le formulaire disponible sur Internet.

www.agneauduquebec.com ou

http://www.agneauduquebec.com/SEM RP/index.htm

Journée INPACQ Ovins 2010

4 février 2010

La productivité des brebis demeure l'élément important pour assurer la rentabilité d'une entreprise ovine. Le Centre d'études sur les coûts de production agricole (CECPA) publiait en 2008 une analyse comparative de différentes entreprises ovines. Cette étude a fait ressortir l'impact de quatre critères majeurs sur la marge par brebis: la qualité de l'agneau vendu, le nombre d'agnelages par brebis par an, le nombre d'agneaux réchappés par brebis par an et le dernier, le nombre d'agneaux vendus par brebis par an.

Depuis la mise en place de l'Agence de vente des agneaux lourds, la notion de qualité est prise en compte dans le revenu versé au producteur. Comment maximiser ses revenus dans ce contexte?

La gestion et le suivi rigoureux de la santé du troupeau permettent de maximiser le potentiel génétique d'un troupeau. Que ce soit en race pure, en hybridation ou en croisement commercial, maximiser la productivité du troupeau doit être une préoccupation quotidienne du producteur. La tenue des registres de production et de santé du troupeau ainsi que la traçabilité augmentent nécessairement la charge de travail du producteur. Les nouvelles technologies de l'information peuvent-elles être la solution ou le problème?

Au cours de son existence, l'entreprise agricole vivra différentes étapes reliées à son développement et éventuellement à son transfert. Quels sont les investissements à réaliser selon ces stades? À deux ans de la vente ou du transfert, doit-on investir dans de nouveaux bâtiments ou machineries?

Journée INPACQ Ovins 2010

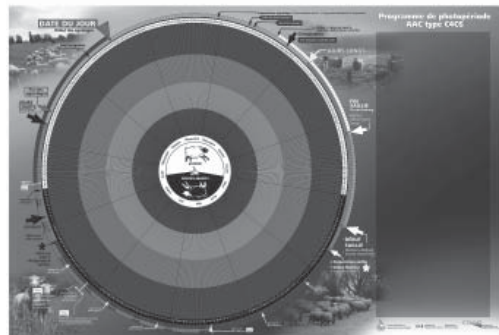
C'est sous le thème « Profiter des changements ou les subir! » que la Journée INPACQ Ovins 2010 se tiendra. Maximiser ses revenus de la vente d'agneau lourd, la gestion de la production de l'agneau de la naissance à la vente, la santé du troupeau, l'utilisation d'un ordinateur portable de type PDA et la gestion d'une entreprise agricole selon ses stades de vie sont les sujets qui seront présentés le jeudi 4 février 2009 au Complexe Hôtelier Du Pré de Princeville. La Journée INPACQ Ovins 2010 est organisée par le MAPAQ et le Syndicat des producteurs ovins de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Informations : Michel Lemelin, agronome, M.G.P.

MAPAQ Direction régionale du Centre-du-Québec, Nicolet

819 293-8501, poste 219

Vous êtes déjà sur un programme de photopériode ou désirez démarrer un tel programme dans votre bergerie?



CANEVAS PHOTOPÉRIODE... un outil indispensable! 4 MODÈLES DISPONIBLES SELON VOTRE RÉGIE PERSONNALISÉE

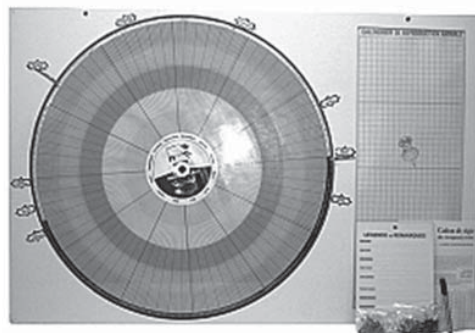
- AAC type CC4 (4 groupes, intervalle d'agnelage aux 8 mois);
- AAC type C4C6 (6 groupes, intervalle d'agnelage aux 8 mois);
- AAC type CC4½ (4 groupes, intervalle d'agnelage aux 9 mois);
- AAC type C4½C6 (6 groupes, intervalle d'agnelage aux 9 mois).

Si vous avez déjà une roulette de régie PROVAC (modèle ci-bas) avec partie droite en liège de haut en bas, alors le canevas photopériode s'adapte parfaitement!!! Si votre modèle diffère de celui-ci, alors de petits ajustements s'imposent. Ces modifications sont simples et peuvent être réalisées à la ferme. Si vous n'avez aucune roulette de régie, nous vous suggérons fortement d'appeler au CEPOQ pour vous en procurer une. En faisant la commande auprès du CEPOQ, la compagnie PROVAC fera les ajustements du canevas de photopériode et ce, sans frais supplémentaire.

PASSEZ VOTRE COMMANDE EN APPELANT AU CEPOQ AU 418-856-1200 POSTE 225.

Choisissez parmi l'une des trois options suivantes. Ces prix incluent les coûts de livraison.

- Canevas photopériode seulement 150\$ + taxes (à coller vous-même sur votre roulette)
- Canevas photopériode + roulette de régie 289\$ + taxes (montage complet réalisé sans frais supplémentaire chez PROVAC)
- Canevas photopériode + roulette de régie + cadre métallique et vitre 389\$ + taxes (montage complet réalisé sans frais supplémentaire chez PROVAC)





Autour du monde Ovin

VACCINATION MASSIVE EN FRANCE...

Détrompez-vous! On ne parle pas de la grippe A (H1N1) mais bien de la fièvre catarrhale ovine (FCO). La FCO, également appelée maladie de la langue bleue («*Bluetongue*» en anglais), est une maladie virale à déclaration obligatoire qui atteint les ruminants sauvages ou d'élevage, mais principalement les moutons et peu souvent les chèvres, bovins et cervidés. On compte actuellement 24 sérotypes de la FCO. Cette maladie, peu contagieuse entre les individus, se transmet par des moucheron piqueurs d'une espèce spécifique (Culicoides) que l'on retrouve généralement au sud. Alors que l'on considérait la FCO comme une maladie exotique, cette pathologie a commencé à atteindre le sud de l'Europe en 1998 (Grèce, Italie, Espagne, Corse). En 2006, la maladie a pris de l'ampleur dans le nord de l'Europe (Allemagne, Belgique, Pays-Bas et France continentale) puis à nouveau en 2007, toujours sur le territoire européen. Selon l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, le réchauffement climatique aurait favorisé la remontée du virus vers le nord. Entre le 1^{er} mai et le 6 octobre 2009, le virus de sérotype 8 a touché 30 728 élevages et celui de type 1, 8 253 fermes. Chez les animaux atteints, on peut observer de la fièvre, une salivation excessive, un œdème important du museau, accompagné d'inflammation, d'ulcères et de destruction des muqueuses. La langue est enflée et généralement bleutée chez les ovins, d'où le nom anglais « *bluetongue* ». Le virus n'est pas excrété dans la salive, ni dans le jetage nasal. Il se transmet peu entre les animaux, sauf via le sang, par exemple lors de la mise bas. Mentionnons que les conséquences de la FCO peuvent être lourdes, surtout par des pertes de croissance importantes (les animaux cessent de s'alimenter), mais également des problèmes respiratoires, l'avortement des femelles gestantes, une stérilité temporaire et même un taux de mortalité pouvant varier de 2 à 30 % (certaines races étant plus affectées que d'autres). Puisque les pertes économiques peuvent être de modérées à très élevées, dès qu'un élevage est touché, ce dernier est placé en quarantaine et des contraintes importantes sont imposées au pays pour bloquer les échanges internationaux. Soulignons que la FCO n'affecte pas l'homme. Afin de garantir une meilleure sécurité sanitaire, de bloquer l'expansion de la maladie et surtout de relancer les possibilités d'exportation, l'état français a rendu obligatoire, en novembre 2009, la vaccination de tous les troupeaux ovins, ceci sans frais pour les producteurs. Le coût total de la facture pour l'état français... 98 millions d'euros! Sources : Pâtre, novembre 2009 et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments.

DES MACHINES CLASSIFICATRICES...

Ailleurs dans le monde, tout comme au Québec, la classification des carcasses est réalisée en abattoir par du personnel formé selon la grille de classement en vigueur. Pour contourner la subjectivité de la technique, une machine, nommée ViaScan® et qui utilise une technologie d'analyse d'images par vidéo (VIA), a été développée. L'image prise en abattoir permet de prédire objectivement le rendement en viande maigre de la carcasse, et ce, à la vitesse du processus d'abattage. Le module VIAScan® est donc installé au sein de la chaîne d'abattage et comprend une station photo, composée d'une lumière, d'une caméra digitale, et d'un programme informatisé qui permet d'analyser la carcasse et d'y faire les mesures. Pour chaque carcasse qui passe devant le VIAScan®, le programme se calibre automatiquement et il trace le pourtour de la carcasse afin de mesurer la couleur à 6 endroits spécifiques. Il effectue ensuite une série de mesures et travaille sur les angles (indicateurs de la conformation) pour finalement effectuer 186 mesures dimensionnelles, le tout avant de prédire le rendement en viande maigre de la carcasse. Une récente étude réalisée en Angleterre (2008) avait pour objectif de comparer la grille de classification européenne aux performances de la technologie VIA. Pour ce faire, 443 carcasses d'agneaux commerciaux ont été sélectionnées selon la conformation et le niveau d'engraissement obtenus avec la grille de classification européenne. Toutes les carcasses ont été analysées par VIAScan® et ensuite disséquées en découpes. Les résultats ont permis de démontrer que l'utilisation de la technique VIA améliorerait la précision de l'ordre de 27 % (gigots), 13 % (côtelettes), 1 % (longe), 11 % (poitrine), 13 % (épaules) et 13 % (total des découpes primaires) comparativement à la classification conventionnelle. La technologie VIA a également amélioré la stabilité et la précision de la classification pour des facteurs sensibles à la classification réalisée par les classificateurs, comme le sexe et l'âge à l'abattage. L'étude a ainsi démontré que cette nouvelle technologie permettait d'améliorer la prédiction du rendement en viande comparativement à la grille traditionnelle de classification utilisée dans les abattoirs du Royaume-Uni. Ailleurs dans le monde, de nombreux tests ont aussi permis de démontrer que lorsque VIA est pleinement calibrée au mode de classification en vigueur, la technologie permet d'améliorer la vitesse de classement, de retirer l'erreur humaine et surtout de trier et de répartir les carcasses selon les différents marchés, ce qui homogénéise les produits livrés à la clientèle et répond plus adéquatement aux demandes des consommateurs.

JOURNÉE D'INFORMATION SUR

PARTOUT AU QUÉBEC

L'alimentation des ovins

Bienvenue à tous les producteurs ovins ainsi qu'aux intervenants. Les conférences seront de niveau intermédiaire, donc au besoin, relire la section alimentation du Guide de Production Ovine. Un minimum de 10 inscriptions, dix jours avant l'événement, est requis pour la tenue de la journée sans quoi celle-ci sera annulée.

- **L'ÉNERGIE ET LA PROTÉINE : OÙ LES TROUVE-T-ON ET QUELS SONT LEURS RÔLES ?**
- **DE LA FAUCHE À LA REPRISE... CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES ENSILAGES D'HERBE ET DE MAÏS**
- **LES MYCOTOXINES... POURQUOI S'EN SOUCIER ?**
- **COMMENT PRÉVENIR LES MALADIES D'ORIGINE NUTRITIONNELLE ?**
- **COMMENT TIRER PROFIT DES PÂTURAGES ?**
- **LA RÉGIE DE L'ALIMENTATION: PRÉSENTATION PAR UN(E) CONSEILLER(ÈRE) OVIPRO**
- **2 ATELIERS TECHNIQUES**
- **KIOSQUE DU CEPOQ SUR PLACE ET PLUS ENCORE...**

Inscrivez-vous au 418 856-1200 poste 225 au moins dix jours avant la journée. Les frais d'inscription de 30\$ incluent le diner et le cahier de formation. Vous devez vous présenter entre 8h30 et 9h le jour voulu. Les conférences se tiendront de 9h15 à 16h.

| RÉGION | LIEU | DATE |
|--|---|---------------------|
| Saguenay-Lac-St-Jean | Saint-Nazaire (À L'Orée des champs) | VENDREDI 29 JANVIER |
| Mauricie / Centre-du-Québec | Trois-Rivières (Plein air Ville-Joie) | MERCREDI 3 FÉVRIER |
| Montréal / Laval / Lanaudière | Saint-Charles-Borromée (Club de golf de Joliette) | VENDREDI 5 FÉVRIER |
| Gaspésie | Sainte-Anne-des-Monts (Gîte du Mont-Albert) | MERCREDI 10 FÉVRIER |
| Bas-St-Laurent | Rimouski (Pavillon de l'agriculture) | JEUDI 11 FÉVRIER |
| Bas-St-Laurent | Rivière-du-Loup (Hôtel Universel) | VENDREDI 12 FÉVRIER |
| Abitibi | Rouyn-Noranda (Best Western) | VENDREDI 19 FÉVRIER |
| Témiscamingue | Saint-Bruno-de-Guigues (Salle municipale) | SAMEDI 20 FÉVRIER |
| Montérégie Ouest / Montréal Rive-Sud | Huntingdon (Le Château, salle Alfred-Langevin) | SAMEDI 6 MARS |
| Centre-du-Québec / Estrie / Montérégie Est | Richmond (Centre communautaire) | JEUDI 11 MARS |
| Chaudière-Appalaches / Capitale-Nationale | Sainte-Marie (Société de développement économique Mariverain) | SAMEDI 13 MARS |
| Outaouais / Laurentides | Buckingham (Salle de quilles de Buckingham) | SAMEDI 20 MARS |

TIRAGE DE 3 HEURES DE SERVICES-CONSEILS
ET DE PLUSIEURS PRIX DE PRÉSENCE



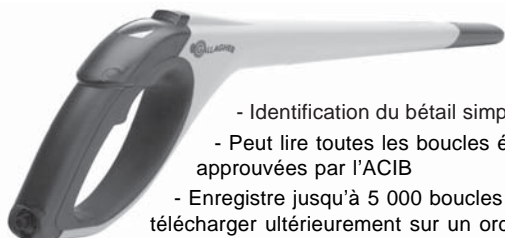


Balances et Lecteurs

Maximisez vos profits en suivant de près
le rendement de votre bétail

LECTEUR PORTATIF HR3

Pour identifier chacun de vos animaux avec précision, ou pour
connecter à un système de pesage et associer
automatiquement les poids mesurés par la balance aux
animaux scannés



- Identification du bétail simplifiée
- Peut lire toutes les boucles électroniques
approuvées par l'ACIB
- Enregistre jusqu'à 5 000 boucles électroniques à
télécharger ultérieurement sur un ordinateur
- La pile rechargeable interne dure 8 heures
- Technologie Bluetooth pour connecter à un indicateur de pesage
- Logiciel compris, pour téléchargement vers l'ordinateur

Visitez notre site Web : www.gallagher.ca

Gallagher offre une gamme complète de produits de pesage,
d'identification électronique et de collecte de données. Pour en
savoir plus, appelez au 1-800-661-2013 pour obtenir votre brochure
GRATUITE ou pour demander une consultation sur le bétail.

- Indicateurs de pesage - Barres de pesée
- Identification électronique



La Ferme Manasan



Troupeau LOMANCO HAMPSHIRE
de 120 brebis Pur-sang

Sur programme de performance
depuis 1963



Race terminale Hampshire

- o Accroissez la qualité carcasse de vos animaux
- o Augmentez le taux de croissance
- o Visez l'optimum en classification
- o Augmentez vos revenus \$\$\$

Essayez un bélier
LOMANCO HAMPSHIRE!

150, Chemin Laberge, Danville, Q.C., J0A 1A0

Amélie Fluet, Pierre et Robert Laberge

Tél. : 819-839-3350

Cell. : 819-620-2569

Télec. : 819-839-1202

Courriel : amelie@manasan.qc.ca

www.manasan.qc.ca



Le logiciel de régie ovine

Gérer la performance de votre troupeau
Connaître et améliorer votre productivité
Augmenter vos revenus
Éliminer la paperasse

- Régie complète par animal ou par groupe -
- Compatible ATQ -
- Génétique et consanguinité -
- Cadran de régie informatisé -
- Interface avec les bâtons de lecture -
- Rien à acheter, pas de contrat -
- Abonnement annuel à partir de \$135 -

Tél : (819) 888-2791 (Jacques Kirouac)
Messagerie : logicielbergere@bell.net

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de
races pures
**Polypay et
Arcott-Rideau**



Suivi GenOvis
Maedi-visna statut argent
Béliers génotypés

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

PROSPECTIVE 2010

Pascal-André Bisson, Directeur général du CEPOQ

L'année 2009 s'est déroulée sur la voie rapide pour le Centre d'expertise en production ovine du Québec. La poursuite des services-conseils OVIPRO, l'avancement de 17 projets de R&D, la rédaction de projets à venir, et ce, sans compter les activités des secteurs de la génétique/reproduction, de la vulgarisation et du transfert technologique, et enfin de la santé, ont gardé le centre en constante ébullition.

L'année qui débute ne sera pas sous le signe du repos non plus pour notre organisation! Dès janvier, débutera une tournée de formation sur l'alimentation très enrichissante pour les producteurs et productrices avec ses 12 arrêts à-travers le Québec. Puisque l'alimentation est un poste de dépenses majeur pour les entreprises, tout en étant un facteur central pour la productivité des sujets, ces nouvelles connaissances vous seront certainement très utiles.

La deuxième année de vie des services OVIPRO a assurément démontré les besoins grandissants des entreprises ovines en termes d'acquisition de connaissances techniques. Plusieurs de nos membres OVIPRO ont rapidement constaté les effets positifs des interventions des conseillers spécialisés sur la rentabilité de leur entreprise. Certes, le contexte actuel (changements importants au niveau des compensations de l'ASRA) ne laissera personne indifférent aux améliorations de performances qui sont et seront souhaitables chez toutes les entreprises de notre secteur. Nous prévoyons donc, pour 2010, une recrudescence de la demande pour les services-conseils OVIPRO, et nous sommes prêts à y répondre.


C'est avec un rythme soutenu que l'équipe entreprend l'année 2010. Cette dernière sera marquée par de profonds changements pour la production ovine, et ses acteurs doivent garder en tête que le centre d'expertise est là pour les épauler de façon

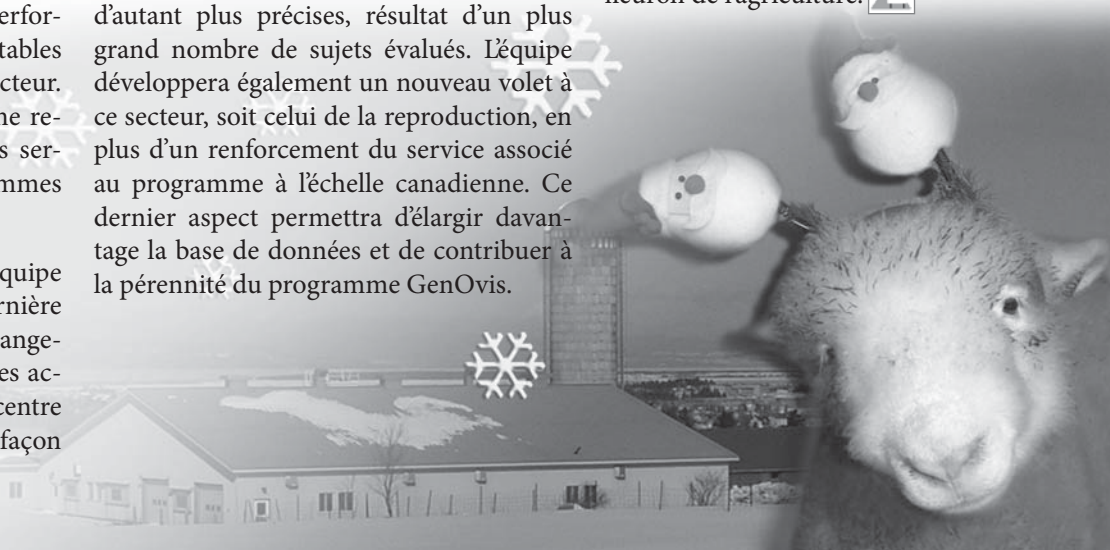
pratique et scientifique. De grandes pré-occupations seront donc au cœur des activités du centre, la principale demeurant toutefois de travailler à l'amélioration de la rentabilité des entreprises, laquelle constitue d'ailleurs la mission première de l'organisation.

2010 marquera également l'arrivée d'un tout nouveau site Internet pour le CEPOQ, lequel sera plus rapide et plus convivial que la version actuelle. Il regroupera une foule de documents d'information, de fiches techniques, d'articles, de rapports de recherche, etc. L'ajout de capsules vidéo pratiques servira également de véhicule de transfert technologique et de formation en ligne. De plus, le site sera bilingue, faisant ainsi suite à une volonté des producteurs anglophones du Québec, ce qui ouvrira aussi nos portes vers l'extérieur de la province.

Nous poursuivons, encore cette année, l'amélioration du programme génétique par le renforcement de la cueillette de données en collaboration avec des généticiens de l'Université de Guelph. Le programme sera aussi bonifié pour être accessible par une plateforme de type web, nous offrant alors une multitude de possibilités, dont des calculs nationaux plus fréquents. La progression constante des adhésions à GenOvis permettra par ailleurs des évaluations d'autant plus précises, résultat d'un plus grand nombre de sujets évalués. L'équipe développera également un nouveau volet à ce secteur, soit celui de la reproduction, en plus d'un renforcement du service associé au programme à l'échelle canadienne. Ce dernier aspect permettra d'élargir davantage la base de données et de contribuer à la pérennité du programme GenOvis.

Dans la même lignée, un projet d'archivage débutera ce mois-ci. Depuis nombre d'années, nous entassons dans des boîtes, des armoires et des locaux, une richesse d'information papier et/ou électronique qui doit redevenir disponible pour l'ensemble de la filière ovine. Une fois répertoriés, ces documents seront disponibles par le biais d'une bibliothèque virtuelle qui se retrouvera sur le nouveau site du CEPOQ, soit le www.cepoq.com. Un moteur de recherche permettra un accès facile et répondant aux besoins des utilisateurs. Concernant les documents trop volumineux, nous offrirons la possibilité de les obtenir en version papier à des coûts correspondant à l'impression et aux frais de poste. La FPAMQ et la SEMRPQ contribueront également au centre de documentation en rendant disponibles certaines archives.

Enfin, le Conseil d'administration et toute l'équipe du Centre d'expertise en production ovine du Québec désirent profiter de l'occasion pour vous souhaiter beaucoup de bonheur et de succès pour la nouvelle année qui débute. Que les changements à notre secteur soient pour vous des opportunités de faire différemment, de faire mieux. Et soyez assurés du soutien constant ainsi que du professionnalisme du CEPOQ dans les nombreuses démarches pour faire de notre industrie ovine québécoise un fleuron de l'agriculture. 





Des nouvelles têtes

Lorsque vous recevrez votre prochaine commande d'identifiants ovins ne vous surprenez pas si vous observez une différence au niveau des puces électroniques. Effectivement, depuis janvier 2010, la portion femelle de la boucle électronique ovine a été légèrement modifiée. Elle possède une pièce centrale de couleur noire, qui est dotée de perforations à sa base permettant une aération accrue.

À gauche, «l'ancien» modèle de puce électronique ovine et à droite, le nouveau modèle.



FormClic :

le logiciel gratuit de traçabilité

Afin d'accélérer et de faciliter vos déclarations de traçabilité, nous vous recommandons l'utilisation de **FormClic, le logiciel gratuit de formulaires électroniques** disponible sur notre site Internet au www.agri-tracabilite.qc.ca, qui vous permet de remplir les formulaires directement à l'ordinateur et d'envoyer vos données chez ATQ par Internet grâce un simple clic de souris. Ce logiciel est compatible avec les bâtons de lecture et vous permet de conserver toutes vos données sur votre ordinateur. Fini la paperasse!

Des outils de lecture

Vous devez effectuer de nombreuses pesées et vous possédez une balance électronique? Nous pouvons vous proposer différents modèles de **bâtons de lecture** qui vous permettent de lire les puces électroniques de vos animaux. Ces lecteurs peuvent emmagasiner des centaines de numéros de boucles que vous pouvez ensuite transférer directement dans le logiciel FormClic et/ou vos logiciels de régie. En plus d'éliminer le papier, cette façon de faire vous permet d'économiser beaucoup de temps!

Vous aimeriez faire l'essai d'un bâton afin de faire un choix éclairé? Informez-vous sur notre programme de prêt de bâtons de lecture offert à un prix modique (vous ne payez que les frais de transport).

Les puces savantes...

Pour faciliter vos déclarations de naissance et de pose d'identifiants, de façon à avoir toutes les informations utiles en une seule et même étape, des puces de condition peuvent aussi être utilisées. Ces fameuses «puces savantes», qui ne sont jamais installées sur des animaux, vous permettent de procéder à la lecture automatique du sexe (puce mâle et puce femelle) et de la date de naissance d'un animal à l'aide d'un bâton de lecture. Toutes les données emmagasinées peuvent ensuite être déchargées dans votre ordinateur doté du logiciel FormClic.

Sur demande, un ensemble de puces de condition et un guide d'utilisation accompagnent les bâtons de lecture lors de prêts effectués chez ATQ. Si vous détenez déjà un lecteur et désirez recevoir un ensemble de puces gratuitement, vous pouvez contacter le service à la clientèle d'ATQ.

Accès aux numéros de site

Lorsque vous procédez à vos déclarations de traçabilité, vous devez fournir le numéro de site de provenance ou de destination des animaux. Ceux-ci peuvent vous être fournis en contactant le service à la clientèle d'ATQ et selon certaines conditions.

Êtes-vous admissible?

Afin d'obtenir des numéros de site :

Vous devez être dûment inscrit à la base de données gérée par ATQ (ex. : producteur, centre de tri, abattoir, encan, équarrisseur, exposition agricole, etc.);

Vous devez connaître l'une ou l'autre des informations suivantes : le nom, le numéro de téléphone ou l'adresse du propriétaire du site pour lequel vous désirez obtenir les informations.

Ainsi, à la suite de la vérification de votre identité, une recherche sera effectuée dans la base de données d'ATQ afin de vous fournir le numéro de site demandé.

Bonne traçabilité!

Pour rejoindre ATQ: 1-866-270-4319

Nouvelles de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec

Daniel Dion, SEMRPQ

ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Le 28 novembre dernier, la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec tenait une assemblée spéciale sur la refonte des règlements généraux de la SEMRPQ. Nous désirons informer nos membres que les règlements, adoptés par le conseil d'administration, ont été ratifiés par les membres lors de cette assemblée spéciale. Les membres qui désirent recevoir une copie de ceux-ci peuvent en faire la demande auprès de la SEMRPQ.

RÉUNION DES EXPOSANTS (Nouvelle classe à Expo Québec)

Le 28 novembre dernier, se tenait aussi la réunion des exposants de la SEMRPQ. Lors de cette réunion, il y a eut une discussion sur la création de 2 nouvelles classes de jugements lors d'Expo Québec en 2010. La forme exacte et la tenue de ces jugements demeurent à confirmer, mais les critères généraux devraient être les suivants :

- ➔ Classe d'agnelle de race maternelle tondue à la peau avec jugement sur GenOvis et de conformation;
- ➔ Classe d'agneau de race paternelle tondue à la peau avec jugement sur GenOvis et de conformation.
- ➔ 1 tête dans chaque classe maximum par exposant;
- ➔ Classe en surplus des classes régulières d'Expo Québec;
- ➔ Jugement à 50 % sur GenOvis et 50 % sur la conformation;
- ➔ Primes à déterminer.

PROGRAMMES ET SERVICES DE LA SEMRPQ

Afin de préparer le plan d'action et le budget de la SEMRPQ pour la prochaine année financière 2010-2011, nous aimerions avoir vos commentaires et suggestions sur les programmes et services offerts par la SEMRPQ.

GUIDE DE JUGEMENT OVIN

Suite à la réalisation de l'école de juge de l'été dernier, un guide de jugement ovin a été créé. La première version du guide est disponible sur le site de la SEMRPQ.

EXPOSITION ROYALE DE TORONTO 2009

Félicitations aux éleveurs du Québec qui ont participé à l'édition 2009 de la Royale.

Martin Brodeur Choquette * Marc Charpentier *
Robert Mastine * Johanne Cameron *
François Gélinas * Allen Cass * Rémi Gélinas

Félicitations à M. Robert Mastine qui a gagné le championnat suprême des mâles avec son bélier Dorset (Pine Ridge 8002)



Pour avoir les résultats complets de la Royale veuillez consulter le site Internet : www.royalfair.org

ENCAN SEMRPQ - GENOVIS 2010

Vente à l'encan de béliers de race pur contrôlé au programme d'évaluation génétique GenOvis. Environ 25 à 30 béliers dans la vente.

Date : Fin août 2009 (à déterminer)

Lieu : Terrain de l'exposition, Richmond

Voir le site Internet de la SEMRPQ au cours du printemps 2010 pour plus de détails. Catalogue de vente disponible au début du mois d'août.

ASRA - SUJETS DE REMPLACEMENT

Ne pas oublier de remplir vos déclarations de sujets de remplacement pour la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec. Veuillez consulter les sites Internet de la FPAMQ et de la SEMRPQ ou contacter la FPAMQ pour plus de détails.

Pour plus de renseignements sur la SEMRPQ veuillez consulter notre site Internet au : www.agneauduquebec.com/semrp Ne pas oublier de consulter la section « Moutons à vendre » pour vos besoins en moutons de race pure.



Classique Canadienne 2010

RICHMOND (QUÉBEC)

*Venez participer au plus gros événement annuel
de l'industrie ovine canadienne*

Vendredi le 21 mai

CONCOURS DE TOISON

Contactez la CCWG pour plus de détails à :
(613) 257-2714 / ccwghq@wool.ca

Samedi le 22 mai

JUGEMENT DES MOUTONS & BANQUET

Dimanche le 23 mai

VENTE DES MOUTONS

(Plusieurs races présentes)

*Espace publicitaire disponible dans le catalogue de vente et
kiosques disponible lors de l'événement*

*Merci à notre
partenaire majeur*

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Daniel Dion : (418) 856-1200 poste 1, semrpq@cepoq.com
David Mastine : (819) 848-2538, fermemaplestar@b2b2c.ca

www.sheepbreeders.ca
www.agneauduquebec.com/semp



LE PROGRAMME DE PAIEMENT ANTICIPÉ : *un outil de gestion*

PROGRAMME DE PAIEMENT ANTICIPÉ

Denis Massey, Chef comptable PPA

De nos jours, on sait qu'il est difficile d'améliorer le profit d'une entreprise agricole (votre rendement) et on a souvent tendance à oublier que certains frais accessoires et souvent anodins, affectent votre bénéfice final.

En tant que gestionnaire de votre ferme, vous êtes toujours à l'affût de différentes alternatives pour améliorer vos résultats. *Mais, considérez-vous les intérêts à payer comme inévitables?*

Prenons l'exemple suivant : vous détenez aujourd'hui une marge de crédit de 50 000 \$ dont les intérêts s'élèvent à 3 ou 4 % annuellement, ceux-ci représentent de 1500 \$ à 2000 \$ de dépenses par année.

Une solution : le PPA

Savez-vous que le PPA vous permet d'augmenter votre marge bénéficiaire en diminuant vos frais d'intérêt? Et que les producteurs qui demandent une avance sous


forme d'un paiement anticipé peuvent bénéficier d'un congé d'intérêt sur un montant de 100 000 \$?

Voici ce que cela donnerait en chiffres :

| | |
|---|------------------|
| Marge de crédit (institutions financières) | 50 000 \$ |
| Taux d'intérêt | 3,5 % |
| Coût en intérêts | 1 750 \$ |
| Avance (PPA) | 50 000 \$ |
| Taux d'intérêt | 0 % |
| Coût en intérêts | 0 \$ |



(Les frais afférents à la marge de crédit et au paiement anticipé n'ont pas été pris en compte).

Ainsi dans l'exemple illustré, on constate que le producteur pourrait augmenter son bénéfice de 1750 \$. 

Pour savoir comment bénéficier du PPA, informez-vous à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), service du PPA au 450 679-0540, poste 8994.

Le Programme de paiement anticipé est un outil de gestion disponible pour tous les producteurs d'agneaux et de moutons du Québec.

Pour ne pas alimenter votre élevage au hasard, choisissez SHUR-GAIN!



- Analyse en laboratoire de vos fourrages,
- Produits personnalisés en fonction des besoins de votre élevage,
- Qualité garantie, analyse préventive pour le cuivre de tous les produits.

Pour plus de renseignements, contactez votre Centre de Service Shur-Gain.

LA PUISSANCE DE LA RECHERCHE À VOTRE PORTÉE



La femelle hybride prolifique (F1), d'actualité et plus rentable que jamais !



Conseillers et conseillères de la **table sectorielle ovine du MAPAQ**

Les récents changements au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) de La Financière agricole du Québec (FADQ) incitent fortement les producteurs ovins du Québec à améliorer la productivité de leur élevage. En effet, le passage graduel de la compensation monétaire liée au comptage des brebis à un régime où seuls les kilogrammes d'agneaux vendus seront rémunérés, exige que plusieurs entreprises revoient leurs façons de produire dès maintenant. On recherchera donc, d'une part, plus d'agnelage par brebis par année et, d'autre part, un nombre plus élevé d'agneaux nés et réchappés par agnelage. C'est pourquoi, dans plusieurs cas, la composition génétique des brebis actuellement utilisée doit être revue.

Pourquoi opter pour la brebis hybride prolifique et le croisement triple terminal ?

Le résultat du croisement entre deux races pures est ce qu'on appelle un sujet hybride (F1). La femelle hybride sera, de préférence, accouplée à un bélier de race pure (dite terminale) telle que Suffolk, Hampshire, Arcott Canadien ou toutes autres races ayant des qualités bouchères intéressantes en vue de produire un agneau de marché. L'ensemble des sujets ainsi produits (F2) sera orienté sur le marché de la viande. Il s'agit de l'application du principe du **croisement triple**, qui a fait ses preuves dans d'autres espèces animales comme le porc ou le bœuf.

Le MAPAQ recommande le croisement d'une race pure maternelle par exemple le Dorset avec une race pure de type prolifique comme Romanov, Finnois ou Arcott Rideau. Ce croisement introduit une valeur de complémentarité de deux races, ce que l'on appelle la vigueur hybride. Cet effet d'hétérosis ou de vigueur hybride ainsi obtenu permet l'amélioration de plusieurs caractères : les performances de croissance

chez l'agneau augmentent de 6 % et le taux de mortalité diminue de 10 %. Chez la brebis, on prévoit une amélioration de la fertilité de 9 %, une hausse de la prolificité de 3 % ainsi que l'augmentation de la capacité de la brebis à élever ses agneaux (croissance maternelle) de 6 %. Une vidéo relatant ces éléments et comportant des témoignages de producteurs et d'utilisateurs de la femelle hybride prolifique est maintenant disponible au MAPAQ*.

... Cet effet
d'hétérosis ou de
vigueur hybride ainsi
obtenu permet l'amélioration
de plusieurs caractères...

La rentabilité en production ovine

Publiée en janvier 2009, une étude du Centre d'étude des coûts de production en agriculture (CECPA), réalisée chez 32 entreprises ovines à partir des coûts de production de l'ASRA en 2006, est fort éloquent. Elle démontre hors de tout doute que le taux d'agnelage par année, la vente d'agneaux (prix et quan-

tité) ainsi que le nombre d'agneaux réchappés par brebis et agnelles en inventaire sont en forte corrélation avec la marge par brebis avant la rémunération du travail et du capital.

En effet, les résultats actuels de certaines entreprises tendent à démontrer un impact positif sur la marge lorsque la femelle hybride prolifique est intégrée au sein de l'élevage.

En conclusion

Tant qu'à élever des brebis, pourquoi ne pas en garder de plus productives ? Nous croyons que ce type de femelles est un choix d'affaires intéressant et qu'il répond aux besoins de régularité et d'homogénéité du marché de l'agneau au Québec. Ce choix pourrait augmenter les profits de votre entreprise, ce qui demeure un objectif fort important pour ceux et celles qui veulent vivre de cette production. N'hésitez pas à demander votre copie gratuite du DVD promotionnel de la femelle hybride, qui est disponible à votre centre de services du MAPAQ.

*La fierté d'en vivre,
le plaisir de s'en nourrir !*

« Table sectorielle ovine MAPAQ »

* www.agrireseau.qc.ca

ASRA 2009 : Comment le programme intervient

ASRA 2010 : Resserrement annoncé

SÉCURITÉ DU REVENU

Marie-Ève Tremblay, Directrice générale, FPAMQ

Lorsque des modifications au programme d'assurance stabilisation sont entrées en vigueur en janvier 2009, le secteur signalait la fin d'un chapitre et le début d'un nouveau, axée sur la production et la traçabilité des agneaux. Au cours de l'année, les producteurs ovins ont dû s'assurer que l'information chez ATQ concernant les sujets en inventaire et sujets vendus étaient conformes à leur réalité. Ces données doivent dorénavant être utilisées dans le cadre du programme ASRA.

ASRA 2009 : L'impact du kilogramme vendu

En août dernier, les producteurs ont obtenu un premier bilan de l'état complet de leur dossier chez ATQ et de la mise à jour de leur inventaire. Lors de la première avance versée en août 2009, le nombre de brebis en inventaire chez ATQ a servi d'unité de calcul. Les données sur les kilogrammes vendus employées pour le paiement, nonobstant l'exigence d'utiliser les données réelles du producteurs, ont été celles du modèle. Agri-Traçabilité Québec (ATQ) et la Financière agricole (FADQ) ont travaillé depuis ce temps, à l'arrimage de leurs systèmes afin que les données réelles soient traitées et utilisées. La deuxième avance de 2009 est prévue au milieu du mois de janvier 2010. Un comité technique ATQ-FADQ-MAPAQ-FPAMQ devrait se rencontrer d'ici là afin de traiter de l'uniformité des formulaires. Le bilan des données 2009 devrait être présenté à ce moment.

Pour 2009, la compensation nette par brebis est établie à 158,50 \$/brebis selon les données prévisionnelles, dont 105 \$ est versé sur la brebis, le 52 \$ sur les kg produits, soit environ 0,96 \$/kg. Un producteur doit être vigilant afin de produire les 55 kg d'agneaux du modèle et ainsi maintenir le niveau d'intervention historique du programme. Pour 2010, toute chose étant égale par ailleurs, la répartition s'inverserait et c'est 1,90 \$/kg qui serait versé par kg. Les cas ci-après présentent l'impact de la transition graduelle du programme ASRA pour 2009 et 2010. Les compensations sont des compensations nettes.

Renouvellement de l'entente FADQ

Lors du conseil d'administration de la Financière agricole, du 17 décembre dernier, les orientations gouvernementales 2010-2014 concernant la FADQ ont été présentées. Les plafonds

sectoriels et de taille d'entreprise ont été retenus pour 2010. Pour le secteur ovin, la limite assurable collective, basée sur les volumes moyens assurés de l'ensemble des participants pour les années 2007, 2008 et 2009, est de 173 000 brebis. Dans l'éventualité où le volume assuré excéderait cette limite, la compensation serait ajustée à la baisse au prorata des unités assurés par entreprise. Le volume actuel étant de 168 000 brebis. Toutefois, l'introduction d'une limite assurable individuelle pour les entreprises qui adhéraient à l'ASRA en 2009 est beaucoup plus contraignante et sera appliquée dès 2010. La FADQ présentera en janvier prochain, des modalités transitoires permettant l'échange de volumes entre entreprises. La Fédération sera consultée afin de définir les modalités de gestion d'historiques individuels pour la production ovine en cours d'année. Notons qu'à partir de 3 modèles de ferme, le coût de la prime d'assurance sera partagé selon un ratio 50-50. Par ailleurs, pour 2010, le principe d'abstraction des entreprises les moins efficaces lors des enquêtes du coût de production n'est pas appliqué. Finalement, le montant global des compensations à l'ASRA sera plafonné à 759 M\$ au cours de l'année financière 2010-2011. Advenant le dépassement de ce dernier, les compensations unitaires de tout secteur confondu seront ajustées uniformément en fonction de cette enveloppe.

Un comité estimera les impacts monétaires pour les entreprises agricoles et budgétaires pour la FADQ des mesures de resserrement à l'ASRA. Pour le secteur ovin, cette annonce vient cristalliser tout démarrage et accroissement de cheptel pour les mois à venir. Il est donc clair, que la Fédération sollicitera rapidement la Financière pour avoir des mesures transitoires plus adaptées à ses préoccupations. Par ailleurs, les membres seront consultés pour convenir d'une formule d'attribution des historiques de production.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Pour les ventes d'agneaux vivants, assurez-vous de transmettre à ATQ les coordonnées complètes de l'acheteur. Un poids estimé sera comptabilisé pour ces sujets en fonction de leur âge. ● Pour les agneaux vendus pour fin d'abattage, assurez-vous que l'abattoir transmet bien les données à ATQ, dont le poids. ● Pour les agneaux lourds, la Fédération doit confirmer leur admissibilité. Ainsi, tous les agneaux vendus, dont ceux à la ferme, doivent être en conformité avec le Règlement et donc être déclarés, de même que les frais de mise en marché payés. ● Une vente à la ferme est exclusivement faite à un particulier. Toutes les ventes à un restaurant, une boucherie ou autres intermédiaires sont des ventes à un acheteur. Les frais de mise en marché pour ce type de vente sont de 6 \$/agneau.



Louis-Paul à 200 brebis avec un système d'agnelage à l'année. Tous les agneaux sont sélectionnés pour leur potentiel en agneaux lourds. En 2009, il a vendu 1,9 agneau lourd par brebis. 25 agneaux ont été vendus en agneaux légers. Il espère reproduire le tout en 2010.

| | | | | REVENU | | REVENU | |
|--------------------------------|--------------|------------|-----|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | | | | Marché | ASRA 2009 | Marché | ASRA 2010 |
| Nombre de brebis | 200 | | | - \$ | 14 089 \$ | | 7 044 \$ |
| Nombre d'agneaux | | | | | | | |
| Prix (kg vif) | Agn. de lait | 4,48 \$ | 25 | 2 644 \$ | 375 \$ | 2 644 \$ | 750 \$ |
| | Agn. Léger | 4,12 \$ | 0 | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| | Agn. Lourd | 3,50 \$ | 380 | 64 133 \$ | 11 628 \$ | 65 425 \$ | 23 257 \$ |
| Total | | 405 | | 66 778 \$ | 26 092 \$ | 68 069 \$ | 31 051 \$ |
| Total des liquidités | | | | 92 870 \$ | | 99 120 \$ | |
| ASRA 100 % brebis | | | | 21 133 \$ | | 21 133 \$ | |
| Écart ASRA 100 % et 2/3 | | | | 4 959 \$ | | 9 918 \$ | |



Agnès a un troupeau d'une race très prolifique. Des agnelages triples et quadruples, elle en constate souvent. Elle a 250 brebis. Elle privilégie la mise en marché d'agneau de lait puisqu'elle manque de place. Elle sort en moyenne, 2,5 agneaux de lait par année.

| | | | | REVENU | | REVENU | |
|--------------------------------|--------------|------------|-----|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | | | | Marché | ASRA 2009 | Marché | ASRA 2010 |
| Nombre de brebis | 250 | | | - \$ | 17 611 \$ | | 8 806 \$ |
| Nombre d'agneaux | | | | | | | |
| Prix (kg vif) | Agn. de lait | 4,48 \$ | 625 | 66 106 \$ | 9 378 \$ | 66 106 \$ | 18 756 \$ |
| | Agn. Léger | 4,12 \$ | 0 | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| | Agn. Lourd | 3,50 \$ | 0 | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Total | | 625 | | 66 106 \$ | 26 989 \$ | 66 106 \$ | 27 562 \$ |
| Total des liquidités | | | | 93 095 \$ | | 93 668 \$ | |
| ASRA 100 % brebis | | | | 26 417 \$ | | 26 417 \$ | |
| Écart ASRA 100 % et 2/3 | | | | 573 \$ | | 1 145 \$ | |



René a 450 brebis. Il travaille à temps plein sur l'entreprise depuis 2 ans. Il applique graduellement des méthodes d'agnelage à l'année. Il s'oriente vers la production d'agneaux lourds. Près de 55 % des ses agneaux sont vendus en agneaux lourds et 15 % en agneaux légers. Il produit 51 kg d'agneau par brebis.

| | | | | REVENU | | REVENU | |
|--------------------------------|--------------|------------|-----|-------------------|------------------|-------------------|------------------|
| | | | | Marché | ASRA 2009 | Marché | ASRA 2010 |
| Nombre de brebis | 450 | | | - \$ | 31 700 \$ | | 15 850 \$ |
| Nombre d'agneaux | | | | | | | |
| Prix (kg vif) | Agn. de lait | 4,48 \$ | 175 | 18 505 \$ | 2 625 \$ | 18 505 \$ | 5 251 \$ |
| | Agn. Léger | 4,12 \$ | 91 | 11 773 \$ | 1 813 \$ | 11 773 \$ | 3 626 \$ |
| | Agn. Lourd | 3,50 \$ | 334 | 56 391 \$ | 10 224 \$ | 57 526 \$ | 20 449 \$ |
| Total | | 600 | | 86 670 \$ | 46 363 \$ | 87 805 \$ | 45 176 \$ |
| Total des liquidités | | | | 133 032 \$ | | 132 981 \$ | |
| ASRA 100 % brebis | | | | 47 550 \$ | | 47 550 \$ | |
| Écart ASRA 100 % et 2/3 | | | | (1 187) \$ | | (2 374) \$ | |



Roger a 550 brebis et le mouton, il connaît cela. Il vend 1,5 agneau par brebis. Habituellement, il favorise l'agneau lourd. Toutefois, depuis le début de l'année, le prix des agneaux de lait et légers n'ont pas baissé. Il s'est donc laissé tenter à sortir 100 agneaux légers en novembre et 75 agneaux de lait en décembre, des agneaux qui étaient destinés à la production d'agneaux.

| | | | | REVENU | | REVENU | |
|--------------------------------|--------------|------------|-----|-------------------|------------------|-------------------|------------------|
| | | | | Marché | ASRA 2009 | Marché | ASRA 2010 |
| Nombre de brebis | 550 | | | - \$ | 38 744 \$ | | 19 372 \$ |
| Nombre d'agneaux | | | | | | | |
| Prix (kg vif) | Agn. de lait | 4,48 \$ | 281 | 29 721 \$ | 4 216 \$ | 29 721 \$ | 8 433 \$ |
| | Agn. Léger | 4,12 \$ | 224 | 28 940 \$ | 4 457 \$ | 28 940 \$ | 8 914 \$ |
| | Agn. Lourd | 3,50 \$ | 320 | 54 007 \$ | 9 792 \$ | 55 095 \$ | 19 584 \$ |
| Total | | 825 | | 112 668 \$ | 57 210 \$ | 113 756 \$ | 56 303 \$ |
| Total des liquidités | | | | 169 878 \$ | | 170 059 \$ | |
| ASRA 100 % brebis | | | | 58 117 \$ | | 58 117 \$ | |
| Écart ASRA 100 % et 2/3 | | | | (907) \$ | | (1 813) \$ | |



PUBLICITÉ

Historique

En 1965 Agriculture Canada décida de créer de nouvelles races. À Ottawa on expérimenta l'élevage artificiel des agneaux, régime à haute teneur énergétique et un système d'agnelage accéléré fondé sur le contrôle du cycle œstral, par les hormones, la photopériode et l'insémination artificielle donna les races **Arcott**.

Au Québec, en 1965, on importa d'Australie des brebis Dorset gestantes. Les béliers issus furent accouplés à des brebis Leicester et Suffolk. L'aptitude à s'accoupler en été fut le premier critère de sélection. L'accouplement commençait le 1^{er} juin jusqu'au 31 octobre pour un agnelage débutant fin octobre. Les agneaux nés des brebis agnelant avant le 31 décembre étaient gardés pour procréer la génération suivante de **DLS**.

En 1985, Agriculture Canada importa des Booroola Mérino porteur du gène de prolificité. En 1988, fin des programmes de génétique ovine. La race DLS manquant de prolificité, avec le généticien Mike Fahmy, nous avons développé une stratégie pour introgresser le gène Booroola de prolificité dans la race **DLS**.

La philosophie demeura la même, les brebis devaient s'accoupler sur pâturage d'avril à octobre dans un système accéléré de 5 agnelages en 3 ans, ceci donna la **Booly's**.

De 1988 à 1994 tous les sujets croisés Booroola/DLS furent achetés d'Agriculture Canada par la Cloche des Alpes. Et en 1996, on ferma la ferme expérimentale d'où naîtra le **CEPOQ**.

La Booly's est 100 % québécoise en s'accouplant efficacement sur pâturage d'avril à octobre, avec sa résistance au parasitisme (CEPOQ 2005-2007) elle possède des caractéristiques unique, soit une efficacité de reproduction à moindre coût, avec le plus court interval agnelage sans aucun des coûts et inconvénients des techniques de désaisonnements que les autres races ou hybride ont besoin.

Nous tenons à remercier la **FPAMQ** pour son leadership et support dans l'élaboration et réalisation d'un projet de recherche sur le gène Booroola en partenariat avec le **CEPOQ** ainsi que les **40 entreprises ovines utilisant des sujets Booly's**.

Béliers génotypés Booroola BB, B+ <<Accrédités pour l'ASRA en 2010>> Cloche des Alpes 819-362-2531

Réformer pour mieux remplacer

Nicolas Dupont, d.t.a., conseiller OVIPRO-CEPOQ

Quel est l'âge moyen de vos brebis? Produisent-elles 1,4 agneau réchappé par an? Peuvent-elles générer 55,5 kg d'agneau par an? Avant de parler de critères techniques, vous devez savoir si vous êtes à pied ou en voiture. Avec l'instauration en cours de l'ASRA payable sur les kilogrammes d'agneau produits par année/brebis, les performances zootechniques de chacune de vos brebis auront un impact sur vos revenus. Plus la proportion de brebis à faible productivité sera élevée, plus il sera difficile d'être à la hauteur. Commençons par la réforme!

Qu'attendons-nous d'une brebis commerciale ?

D'abord, une prolificité minimale de 1,8 agneau/né par brebis doit être visée et ceci est d'autant plus important si l'entreprise est petite. La brebis commerciale doit avoir des qualités maternelles, c'est-à-dire qu'elle doit être laitière et attentive à ses agneaux. Elle doit être rustique et être relativement désaisonnée. La conformation, particulièrement au niveau de la capacité de l'animal, doit être adéquate pour favoriser le maintien de l'état de chair et la longévité de l'animal. On attend d'une telle brebis qu'elle consomme une grande quantité de fourrages. Toute brebis ne répondant pas à l'un de ces critères engendrera éventuellement une perte économique directe ou indirecte dans votre entreprise.

La réforme n'a pas d'âge... ciblons plutôt les critères de condamnation

On entend par critères de condamnation les éléments qui auront un impact direct sur les performances à court et moyen terme de la brebis. Parmi ces critères, notons les brebis qui sont non gestantes à répétition, celles atteintes de maladies chroniques et, le plus important et sans doute le plus fréquent, les brebis

présentant des mammites. En aucun cas, ces brebis ne devraient persister sur l'entreprise au risque de voir les complications et votre charge de travail augmenter tout en voyant votre rentabilité diminuer. On préférera garder une brebis plus âgée, de 6-7 ans par exemple, avec un système mammaire fonctionnel plutôt qu'une jeune brebis de 2 ans aux prises avec ce critère de condamnation qu'est la mammite.

La réforme n'a pas d'âge... ciblons plutôt les critères sélectifs

Les critères sélectifs sont 1 ou 2 éléments que le producteur a identifiés comme problématiques et qu'il veut améliorer par le remplacement. On débute la réforme sélective quand la moyenne d'âge du troupeau se situe entre 3 et 4 ans. On peut alors exercer une pression rapide sur un ou deux critères à faible productivité de l'entreprise (faible prolificité, mauvaise conformation, défauts maternels...). L'ensemble de ces critères est traité par le programme d'amélioration génétique GenOvis. On élimine ainsi les sujets de réforme pour les remplacer par des sujets évalués desquels on pourra attendre un rendement supérieur.

La réforme peut avoir un âge!

Au-delà de l'âge de 5 ans, la productivité des brebis commence à diminuer. Par exemple, vous n'avez qu'à regarder les performances par âge des mères sur vos rapports d'évaluation génétique GenOvis pour constater ce fait! Rendues à cet âge, les brebis coûtent plus cher à alimenter et il est de plus en plus difficile de les maintenir en bon état de chair. L'efficacité du système immunitaire diminue et il n'est pas rare d'observer dans les troupeaux des problèmes de santé plus fréquents tels que des lymphadénites caséuses ou le *Maedi Visna*. Les vieilles brebis deviennent par conséquent davantage « contaminantes » pour les autres brebis et les agneaux. De plus, la qualité du colostrum diminue, rendant ainsi les agneaux plus vulnérables, alors que la prolificité et la production laitière sont amputées aussi. Les agneaux nourris au biberon proviendront généralement de brebis plus âgées ou de celles (jeunes ou moins jeunes) présentant des problèmes de santé au niveau de la glande mammaire. Finalement, il ne faut pas oublier qu'une vieille brebis perd beaucoup de valeur sur le marché de la réforme. Dans bien des

cas, ces vieilles brebis meurent à la ferme ou sont en mauvaise condition lors de la vente, ce qui génère un revenu négligeable.

Devant ce scénario, il devient difficile de réaliser un remplacement adéquat car les agnelles ne servent qu'à remplacer les sujets morts. Rappelons-nous que le taux de réforme doit évaluer le taux de remplacement, soit autour de 20 % des sujets totaux de l'entreprise.

L'abondance des brebis actives sur le marché :

Quatre 25 sous pour 1 piastre ?

Les circonstances difficiles de la production ont entraîné plusieurs ventes d'entreprise au cours de la dernière année. Il peut être alléchant d'effectuer le remplacement


de son troupeau par des brebis qui valent entre 150 \$ et 200 \$ au lieu d'investir dans l'achat d'agnelles évaluées, valant entre 250 \$ et 350 \$. Posons-nous d'abord ces questions : Connaissez-vous l'âge de ces brebis? Auront-elles un effet améliorateur sur votre entreprise? Le statut sanitaire était-il équivalent à celui de votre bergerie? Si vous répondez non à une de ces questions, alors les risques d'être perdant au change sont trop élevés pour prendre la chance.

Réformer pour mieux remplacer

Sur le marché de l'encan, on peut espérer un prix entre 50 \$ et 100 \$ pour une brebis de réforme d'un âge raisonnable et en bonne condition. N'oubliez pas que les acheteurs misent avec leurs yeux et qu'une brebis tondu a plus de chances d'être

payée à sa juste valeur. Dès que la décision qu'une brebis sera réformée est prise, elle doit partir le plus rapidement possible car tant qu'elle est active dans le troupeau, elle contribue à diminuer la moyenne de kilogrammes d'agneau par brebis. De plus, le retour sur la vente des réformes facilitera le financement des agnelles. En établissant des critères précis de réforme, vous pourrez ainsi orienter le choix de votre remplacement et la rentabilité des agnelles sera perçue plus rapidement.

Conclusion

Réformer est plus réfléchi que vous ne le croyez ! Parmi les synonymes de réforme, on retrouve les mots évolution, transformation et changement. *Est-ce le cas chez vous ?* 



Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



Club Arcott Rideau du Québec



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

Un choix rentable pour tous!

Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

Membres

| | | |
|-----------------------------|----------------------|--------------|
| Agronovie senc | Granby | 450 379-5298 |
| Bergerie de la Loutre | St-Bruno-de-Guigues | 819 728-2566 |
| Bergerie des Petits Anges | St-Simon | 418 738-3087 |
| Bergerie Patriote | St-Ubalde | 418 277-9191 |
| Domaine des Baliveaux enr. | St-Rémi-De-Tingwick | 819 359-2971 |
| Ferme Agneaux des champs | L'épiphanie | 450-588-6904 |
| Ferme Amki enr. | Québec | 418 842-2637 |
| Ferme Bela | Bécancour | 819 298-3184 |
| Ferme Ovimax senc | St-Philippe-de-Néri | 418 498-9989 |
| Ferme RIDO senc | La Pocatière | 418 856-5140 |
| L'Agnellerie inc | Kamouraska | 418 492-3551 |
| La Moutonnerie | St-Donat-de-Rimouski | 418 739-5876 |
| Les Bergeries du Margot | Bonaventure | 418 534-3701 |
| Les Moutons de Panurge enr. | Saint-Jean-Port-Joli | 418 598-6501 |

| |
|-----------------------------------|
| chris.beau@sympatico.ca |
| chantale018@tlb.sympatico.ca |
| guytaine_levesque36@hotmail.com |
| bergeriepatriote@globetrotter.net |
| didier@ivic.qc.ca |
| eric.tammy@videotron.ca |
| fermeamki@videotron.ca |
| jflavigne74@hotmail.com |
| fermeovimax@videotron.ca |
| rido@videotron.ca |
| lagnellerie@videotron.ca |
| sheila.eric@globetrotter.net |
| bergeriedumargot@globetrotter.net |
| moutonspanurge@hotmail.com |

Sujets reproducteurs : faire le bon choix de façon logique... pas toujours facile

GÉNÉTIQUE

Johanne Cameron agr., Coordonnatrice du secteur vulgarisation, CEPOQ

Avec la nouvelle refonte de l'ASRA, la performance sera au menu. Il faudra appliquer les recommandations qui permettent d'augmenter le nombre de kg produit. Les investissements reliés à votre entreprise devront aussi être planifiés, réfléchis et surtout logiques. L'achat de sujets reproducteurs, de bonne qualité et favorisant une meilleure productivité dans votre élevage, devrait toujours être considéré comme un investissement « logique » et rentable. Bien plus important que le nombre de « forces » d'un tracteur! L'investissement sur des sujets de qualité ne devrait jamais être négligé puisqu'il s'agit du fondement même de votre entreprise : produire en grande quantité des agneaux de qualité. Voici un bref rappel de ce qui devrait être une sélection « logique ».

1

Quoi choisir... pourquoi améliorer les femelles de l'élevage?

La première question à se poser : Quel caractère désire-t-on améliorer dans l'élevage? **Et rappelons-nous qu'une seule race ne peut tout corriger** (ex : prolificité + qualité bouchère + désaisonnement = impossible!). On doit donc acheter les individus selon le paramètre à améliorer sur nos femelles d'élevage. Généralement, pour les femelles composant la base du troupeau, ce sera la prolificité. Il faut alors se tourner vers l'achat de femelles de races pures prolifiques ou encore vers des hybrides prolifiques de croisement identifiable, c'est-à-dire qu'on y retrouvera au moins une race prolifique dans le croisement. SVP : proscrire les croisements F1 qui ne contiennent ni Romanov, Rideau ou Outaouais! Par ailleurs, si on produit soi-même ses F1, on devrait toujours acheter des mâles d'une même race, question de réduire la variation des femelles gardées au sein de l'élevage. Ex : ne pas passer, d'un achat à l'autre, d'un Polypay à un Dorset, à un Rideau, à un Romanov (à moins d'être dans un croisement rotatif déjà planifié). On ne veut pas saupoudrer des caractères entre les générations et créer une nouvelle « race » de croisées! On veut fixer la prolificité et conserver l'uniformité

chez les femelles! **Ainsi, lorsqu'on achète un bélier maternel ou prolifique, ce dernier doit être pur sang et son utilisation dans l'élevage doit être planifiée avant même son achat.** Par exemple, si vous achetez un bélier pour produire votre remplacement, suivez cette logique : un bélier de race prolifique (ex : Romanov, Rideau) en croisement sur des femelles maternelles non prolifiques (ex : Dorset) et vice-versa. Dans le cas de troupeaux composés majoritairement de femelles croisées, l'utilisation d'un mâle de race prolifique permettra d'améliorer la prolificité des agnelles issues de ce croisement, femelles que l'on pourrait nommer « croisées améliorées ». Cependant, chacun devrait calculer adéquatement les frais d'élevage de son remplacement en fonction des coûts de production relatifs à son entreprise. Lorsque ce calcul est connu, on se rend généralement compte qu'il est plus économique d'acheter directement des femelles productives d'une composition génétique connue et reconnue, au lieu de produire des agnelles à partir de femelles croisées. En race pure, il est aussi possible de sélectionner pour une meilleure prolificité. Toutefois, rappelons-nous que ce caractère prendra plusieurs années à s'implanter puisqu'il est faiblement héritable. Dans ce cas, il faut augmen-

ter le nombre d'agneaux produits/femelle/année en appliquant un système de désaisonnement très efficace. En tout temps, la sélection de sujets évalués génétiquement est à prioriser! Seuls des chiffres, des données tangibles et répétées peuvent donner une assurance que l'investissement sera rentable! On veut des animaux qui feront plus de lait et élèveront des agneaux plus pesants au sevrage, et ce, pour faire plus de kg, plus rapidement... EPD_{50 jours mat'} ISM... ce ne sont pas des lettres d'algèbre! Ce sont des données tangibles qui vous permettront d'améliorer la descendance de vos sujets sur les caractères maternels. Vous connaissez certainement des producteurs de bovins laitiers... En connaissez-vous beaucoup qui ne se basent sur rien lors du choix d'un taureau et qui ne mesurent pas le nombre de kg de lait produit/vache/année? Pourtant, la production ovine est aussi une production de kg...

Pourquoi ce si simple **rappel**? Parce que malheureusement, il y a encore des béliers croisés dans les entreprises! Quel désastre! Et il y a encore des béliers terminaux qui sont utilisés pour faire des femelles d'élevage! Voici une réponse qu'on entend souvent : « Pourquoi je vendrais mes femelles commerciales quand le

prix est à terre; mieux vaut les garder pour le futur!» À ce jour, je ne connais aucun éleveur de bovins laitiers qui a gardé une génisse croisée Holstein*Angus pour la traire... ce croisement étant déjà planifié pour remplir le congélateur! Il faut donc remettre les choses en perspective...

2

Quoi choisir... pourquoi améliorer la qualité bouchère des agneaux produits?

Pour améliorer la qualité des carcasses, et incidemment augmenter le nombre de kg vendus et le prix reçu pour ceux-ci, on doit se tourner vers des races terminales. Ici, pas de Polypay, de Rideau, de Dorset; on veut des races à croissance rapide, qui déposent peu de gras et qui développent beaucoup de muscles! On parle ici de Suffolk, Hampshire, Arcott Canadien, Texel, Charollais, etc. Utilisées en croisement sur de bonnes femelles maternelles, laitières et productives, ces races produisent des agneaux qui affichent une meilleure conversion alimentaire et une croissance beaucoup plus rapide que les races maternelles, et ce, tout en limitant les dépôts graisseux qui risquent de couper votre revenu lors de la classification. Lors de la Tournée génétique et conformation (2008), des résultats probants et réels avaient pourtant été présentés pour démontrer à quel point les béliers de races terminales étaient supérieurs aux béliers de races maternelles en croisement. En effet, par le passé, les stations d'épreuve avaient indiqué que les agneaux commerciaux issus de croisements terminaux atteignaient plus rapidement le poids d'abattage, leur conversion alimentaire était supérieure et les carcasses étaient moins grasses. Concrètement, cela signifie moins de temps en élevage, moins d'aliments à servir parce que mieux assimilés et transformés... bref, une réduction des frais reliés à l'engrais-

sement et du coût de production total de ces agneaux. Mais rappelons que la différence majeure portait sur la classification des carcasses... soit l'ÉLÉMENT payant pour le producteur. **Les tests en station avaient ainsi démontré que l'utilisation de béliers terminaux permettait une amélioration de 37 % de la classification par rapport aux agneaux issus de races maternelles.** Puisque désormais, c'est la classification qui détermine le prix payé au producteur, mieux vaut mettre toutes les chances de votre côté. Avez-vous vraiment besoin d'autres données pour conclure que les races pures terminales sont meilleures que les races maternelles pour produire des carcasses de qualité supérieure? Bien entendu, il est possible de produire des agneaux de race pure maternelle de qualité... en ajustant le mode d'alimentation, en effectuant une gestion appropriée des mâles et des femelles, en suivant de près l'état d'engraissement, en abattant à un poids inférieur et ciblé selon le sexe et en acceptant un rendement de carcasse inférieur à celui des races bouchères, donc un prix inférieur... À vous de choisir.

Alors pourquoi encore ce simple **rap- pel**? Parce qu'un article publié par la FPAMQ dans l'Ovin Québec d'octobre 2008 a confirmé que beaucoup d'agneaux trop gras avaient été transigés sur les marchés en 2008-2009, et ce, **pour un grand total de 24 % des agneaux lourds qui classent sous l'indice 100!** Qu'est-ce qui cause ces faibles performances? Des races maternelles utilisées en croisement? Des agneaux abattus trop vieux et/ou trop lourds pour la génétique qui les compose? Une mauvaise alimentation, un mauvais suivi du poids? Pire... des béliers croisés utilisés comme sujets terminaux? Les services-conseils OVIPRO valent vivement l'investissement si vous êtes dans cette situation. Et si on faisait un parallèle avec la pro-

duction de bœuf... Je ne crois pas que les producteurs effectuent couramment des accouplements terminaux avec des Jersey ou avec un croisement Angus*Holstein pour améliorer la qualité bouchère de leurs veaux! Au Québec, nous avons un bon bassin de races pures terminales et qui plus est, la forte majorité des éleveurs font évaluer leurs sujets sur le programme GenOvis! Ainsi, ISC et IST sont des outils pour vous aider à choisir les sujets qui vous permettront de faire un pas rapide dans la bonne direction! En somme, un bélier de race pure terminale évalué génétiquement : une seule génération issue de ce mâle se fera ressentir sur la qualité des agneaux produits... Alors, qu'attendez-vous pour améliorer votre sort et le revenu issu de vos agneaux lourds?

3

Une vision à changer... la course aux chiffres et le principe du « baril »

Après la lecture des points 1 et 2, vous vous dites peut-être : « Mais pour qui elle se prend pour nous faire la morale!? » Sachez-le, parler de races et de régie sont des sujets tabous très délicats, mais combien essentiels pour les années à venir. Les points précédents vous ont peut-être froissés, alors, ce qui suit risque d'être pire encore...

... Vous prenez la décision de réformer votre bélier croisé et d'acheter un sujet terminal de race pure évalué génétiquement... Maintenant que vous êtes convaincu, vous voulez le meilleur! On vous offre un bélier Suffolk de 15 mois avec indice de sélection croissance (ISC) de 1,90 et un autre de même race, âgé de 8 mois, qui a un ISC de 2,41. Choix facile! Vous prenez le bélier qui a l'indice le plus haut pour faire de beaux agneaux commerciaux. Mais ces bêtes, les avez-vous examinées de près avant de faire votre choix? *Allez à la page 49 pour finaliser votre choix!*

Qu'est-ce que tu manges pour être beau d'même ?



REPORTAGE

Lorsqu'il s'agit de produire et de vendre un agneau lourd, plusieurs paramètres entrent en ligne de compte et auront éventuellement un impact important sur le prix. En effet, d'un producteur à l'autre, le classement moyen des agneaux peut varier. Cette variation d'indice peut se traduire par plus de 50 \$ par agneau mis en marché. À la fin de l'année, il s'agit d'un manque à gagner de plusieurs milliers de dollars qui, par ailleurs est d'autant plus important qu'il n'est pas nécessairement associé à un coût d'engraissement plus élevé.

Afin de lever le voile sur l'engraissement d'agneaux lourds et en continuité avec le concours de régularité des approvisionnements organisé dans le cadre du Symposium ovin, un reportage a été effectué auprès de producteurs d'agneaux lourds afin de connaître leurs façons de faire. C'est bien connu, il n'existe pas de recette magique pour produire de l'agneau lourd. Toutefois, lorsqu'une méthode permet d'obtenir de bons résultats, il est intéressant de la partager. De ce fait, six entreprises parmi celles ayant obtenu la meilleure moyenne au niveau des indices de classement des agneaux lourds commercialisés à l'Agence de vente en 2008-2009, ont été contactées. L'objectif principal de l'entrevue était d'obtenir un certain nombre de détails en ce qui a trait à l'alimentation et la finition de leurs agneaux lourds.

Les producteurs d'agneaux lourds pourront ainsi comparer leur stratégie d'alimentation avec celles présentées et selon le besoin, questionner leurs méthodes ou même faire réviser leur plan d'alimentation par des professionnels afin de mieux performer. Voici donc les données et commentaires recueillis sur ces fermes, de même qu'un bref résumé analytique.

Avec près de 45 % des agneaux produits en agneaux lourds, la **FERME LAURENS** sélectionne tous les types de mâles qui ont un bon potentiel de croissance. Une attention spéciale est portée au choix des agneaux à engraisser et au degré de finition grâce à des pesées réalisées à toutes les deux semaines. Parmi les agneaux, on retrouve des sujets de race romanov, des F1 et surtout des agneaux provenant d'un croisement terminal Suffolk.

Une attention particulière est portée à la qualité des balles rondes utilisées pour l'engraissement. Ainsi, le *p'tit trèfle* de 2^e ou 3^e coupe est l'aliment le plus économique et efficace à servir aux agneaux lourds. La mangeoire doit être accessible à tous ses agneaux en même temps et être vidée de ses grains avant le prochain repas.

À la Ferme **LES AGNEAUX DE LA PLAINE**, on essaie de donner à chaque agneau la chance d'exprimer son plein potentiel. Pour se faire, les pesées hebdomadaires faites avec une balance électronique aident à vérifier le gain journalier, à sortir l'agneau au bon moment et au bon poids. L'éleveur insiste aussi sur le fait que l'information sur les gains de poids lui permet aussi d'ajuster rapidement la ration alimentaire. Ce suivi serré permet de produire des agneaux lourds avec presque tous les agneaux nés, tout en maintenant un bon classement moyen. Des agneaux sortent en effet à presque toutes les semaines et même si les poids des mâles sont plus élevés, les sujets n'ont pas de surplus de gras.

Parmi les particularités de la **BERGERIE DES CANTONS**, il faut noter que tous les agneaux sont engraisés ensemble et reçoivent une moulée à volonté. La proportion élevée de supplément dans la ration influence également le gain de poids et la qualité des agneaux produits. Les agneaux sont par conséquent plus jeunes que la moyenne lors de la vente. Il est à noter que l'éleveur accorde une importance particulière à la sélection des béliers terminaux afin d'uniformiser les agneaux et accroître leurs performances. En tant que producteur acheteur, l'éleveur s'en tient à des carcasses ne dépassant pas beaucoup 23 kg, puisque cela correspond aux besoins de sa clientèle. De ce fait, tous les agneaux ne respectant pas les standards de l'éleveur, sont vendus en légers vers 3 mois d'âge.


Produire ce que le client demande, voilà la devise de la **FERME BELRICK** qui travaille activement à développer des agneaux qui répondent aux standards demandés par les acheteurs. En plus de la pesée hebdomadaire de tous les agneaux lourds, il est important de souligner qu'aucun supplément protéique n'est utilisé pour l'engraissement d'agneaux; l'accent est mis sur la qualité des fourrages et des céréales pour compenser l'absence de supplément protéique. Le fourrage est haché et mélangé avec les grains et les minéraux en ration totale

mélangée (RTM). Celle-ci est servie deux fois par jours et la mangeoire doit être vidée à chacun des repas. Les agneaux sont sortis dès qu'ils atteignent le poids déterminé en fonction du sexe et de la race terminale utilisée.

Le fourrage haché est aussi présent à la **BERGERIE GOULET** et il est mélangé aux minéraux. Celui-ci est servi à volonté et les concentrés sont servis à part, en deux repas. Le fait de rationner la moulée chez les femelles permet de maintenir une bonne qualité des carcasses. Le tourteau de soya est utilisé comme source de protéine pour compléter la ration lorsque nécessaire. Puisque tous les grains sont achetés, une attention particulière est portée à la qualité des grains et à l'absence de toxines. Des pesées sont effectuées régulièrement afin de suivre la condition de chair des agneaux.

Autant de producteurs et de façons de faire différentes, toutefois, tous ont un point commun : de bons résultats ! **La rigueur, le sens de l'observation et le souci du travail bien fait sont les points les plus communs parmi les participants à cet exercice.**

À la lumière de ces informations, il y a quand même un certain nombre de points plus techniques qui retiennent l'attention. D'abord, les entreprises accordent dès la naissance, un soin particulier à la sélection des agneaux en formant des groupes uniformes et en favorisant les agneaux qui ont le meilleur potentiel pour l'engraissement. Ensuite, toutes les entreprises pèsent régulièrement les agneaux et les sortent dès qu'ils sont prêts. Au niveau de l'alimentation, toutes ces fermes donnent leur meilleur fourrage aux agneaux d'engraissement et aucune de ces fermes n'utilisent de stimulant de croissance ou anticoccidien après le sevrage. Toutefois, globalement, ils ont tous une stratégie d'alimentation propre à leur entreprise.

Espérant que ces éléments auront pu répondre à quelques interrogations quant à la capacité de produire des agneaux lourds. Un merci tout spécial est transmis aux fermes participantes. 

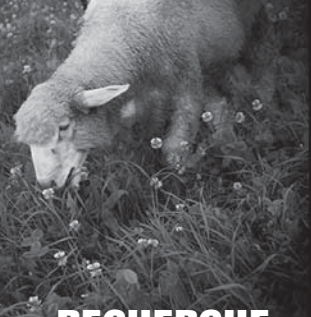
| | Ferme Laurens Gérard et Gisèle Laurens | Les agneaux de la Plaine Francois Champagne et Lyne Brodeur | Bergerie des Cantons Jean Denis Pelletier | FERME BELRICK Kathy Lebel, Richard Lebel, et Suzanne Malenfant | BERGERIE GOULET Anais Légaré et Jean-Francois Goulet |
|-------------------------------------|--|--|---|---|--|
| Races utilisées * | M : Romanov, F1 Romanov-Dorset T : Suffolk | M : Dorset Romanov, Arcott Canadien, T : mâles F1, F2, et Suffolk | M : F1 Dorset- Romanov et Arcott Canadien- Romanov T : Suffolk demi British** | M : Suffolk, F1 Suffolk- Romanov T : Charolais et Arcott Canadien | M : Romanov, F1 Charolais- rRmanov, T :Charolais |
| Poids moyens de vente | Mâles : 23 kg | Femelles : 22 kg Mâles : 26 kg | Femelles : 21 - 22 kg Mâles : 23 kg | Femelles : 20 - 21 kg c. Mâles : 22 - 24 kg c. | Femelles : 20 - 22 kg Mâles : 23 kg |
| Régie d'engraissement | - Agneaux doivent terminer le repas avec le suivant. - Grain + suppléments à volonté. - Espace pour tous à la mangeoire. | - Mâles et femelles ensembles jusqu'à la fin. - Après, ségrégation des mâles et femelles. - Espace pour tous à la mangeoire. | - Ségrégation des mâles et femelles au sevrage. - beaucoup de litière. - 16 heures de lumière/jour. | - Ségrégation des mâles et femelles au sevrage. - Espace pour tous à la mangeoire. - Groupe d'engraissement uniforme. | - Restriction en moulée pour les femelles. - Espace pour tous à la mangeoire. |
| % d'agneaux lourd | environ 45 % (tous les beaux mâles) | 85 à 90% | 80% | 60% (Vente de sujets reproducteurs) | environ 70% (Vente de sujets reproducteurs) |
| Type de grain | Orge, blé avoine et maïs sec | Maïs sec rond | Maïs grain mélangé | Grain mélangé: 40 %, orge 40 %, avoine 20% blé | Orge ou maïs*** |
| Supplément | - Mélange de sous-produits. - Ces éléments sont roulés et mélangés dans une proportion 5 pour 1. | Tourteau seulement pour finition servi dans une proportion de 6 pour 1. | Servi dans une proportion de 3 pour 1. | Aucun supplément. | Tourteau de soya |
| quantité de grain consommé | 800 à 1,2 kg / jour | En finition, environ 1 kg/jour pour les mâles et 650 g/j pour les femelles | À volonté car les places à la mangeoire sont limitées | RTM : 400 à 450 gr par jour de grains mélangés | - Femelles : 500 gr de grain / jour + 0 à 100 gr de tourteau de soya - Mâles 800 à 1000 gr / jours + 0 à 100 gr de tourteau de soya |
| fourrage utilisé | - 2 ou 3 ^{ème} coupe toujours ensilage demi sec - Balle ronde à volonté | Meilleur fourrage disponible deux ou troisième coupe à volonté (ensilage de balle ronde) | Foin de 2 ^e coupe à volonté | Ensilage de balle ronde hachée demi sec dosant entre 16 et 20 % de protéine Soignée 2 fois par jour | Ensilage demi sec de balle ronde hachée et mélangée aux minéraux est servi à volonté |
| Agneaux lourds mis en marché | 415 | 644 | 1156 | 311 | 683 |
| Indice moyen | 101,55 | 101,69 | 101,59 | 101,22 | 101,22 |

* M : maternel. T : terminal

** sélection sévère des béliers terminaux

*** selon la disponibilité et le prix des grains

Comment la valorisation des fourrages affecte-t-elle la croissance de vos agneaux et la classification de leur carcasse ?



RECHERCHE

Joannie Jacques, agr. Étudiante à la maîtrise, Université Laval

Avec la collaboration de **Dany Cinq-Mars**¹, Ph. D., agr., **Yvan Chouinard**¹, Ph. D., agr., **Robert Berthiaume**², Ph. D., agr., **Claude Gariépy**³, Ph. D. et **Hélène Méthot**⁴, M. Sc., agr.

¹Professeur-chercheur au Département des sciences animales, Université Laval; ²Chercheur au Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc à Sherbrooke, Agriculture et Agroalimentaire Canada; ³Chercheur au Centre de recherche et de développement sur les aliments, Agriculture et Agroalimentaire Canada; ⁴Coordonnatrice des projets de R&D, Centre d'expertise en production ovine du Québec

Objectifs du projet

Le projet de recherche pour lequel une partie des résultats est présentée dans cet article a débuté à l'été 2008. Les objectifs généraux étaient de fournir à l'industrie ovine québécoise des alternatives quant au mode de production d'agneaux lourds répondant aux exigences du marché. De plus, cette expérience devait permettre de vérifier la faisabilité d'une alimentation à forte proportion de fourrages pour des agneaux à l'engraissement et ses impacts sur la carcasse et la qualité de la viande produite.

Engraissement des agneaux

Pour la réalisation du projet, 40 agneaux mâles de race Dorset ont reçu aléatoirement, en fonction du poids au sevrage et de l'EPD 100 jours direct, un des quatre traitements alimentaires (10 agneaux par traitement) suivants :

- (C) Conventionnel-Témoin : concentrés et fourrages à volonté
- (F) Fourrage : ration composée de 60 % de fourrages secs et 40 % de concentrés
- (A) Affouragement : herbe fraîche à volonté servie deux fois par jour
- (P) Pâturage : parcelles de pâturage en gestion intensive

Tout au long du projet, les agneaux ont été pesés de façon hebdoma-

daire, de manière à assurer un suivi adéquat de leur croissance. L'engraissement s'est déroulé du sevrage (poids moyen de 24 kg) jusqu'à l'atteinte du poids visé pour l'abattage, soit 47 kg.

Croissance

Comme on peut le voir au Tableau 1, le poids vif initial et le poids vif à l'abattage étaient semblables pour les agneaux des quatre traitements. Il y a cependant eu une différence significative au niveau de la vitesse de croissance des agneaux en fonction de leur traitement alimentaire. Cette différence s'est traduite autant au niveau de l'âge à l'abattage qu'au niveau du gain moyen quotidien (GMQ). Les agneaux qui recevaient une ration contenant 60 % de foin et 40 % de concentrés ont obtenu des performances intermédiaires comparativement aux agneaux alimentés à l'herbe ou ceux alimentés avec des concentrés à volonté. En effet,

ils ont réalisé des gains supérieurs à ceux des agneaux des traitements A et P, mais inférieurs à ceux des agneaux du traitement C. De plus, pour atteindre le poids d'abattage ciblé, il leur a fallu environ 20 jours de moins que les agneaux des traitements A et P, mais 20 jours de plus que les agneaux du traitement C.

On peut aussi voir dans le Tableau 1 qu'il n'y a aucune différence significative entre le GMQ et l'âge à l'abattage des agneaux alimentés selon l'un ou l'autre des traitements à l'herbe (A et P). Cette information indique que les conditions ambiantes extérieures (température, insectes, intempéries, etc.) et l'exercice n'ont pas semblé affecter le gain des agneaux. Le GMQ inférieur des agneaux des traitements A et P, comparativement à ceux des traitements C et F, serait donc directement lié à l'alimentation. Il est probable que l'herbe consommée par les agneaux,

Tableau 1 : Impact des différents traitements alimentaires sur les paramètres de croissance d'agneaux mâles de race Dorset

| | Traitements ¹ | | | | SEM | Effet traitement |
|------------------------|--------------------------|------------------|------------------|------------------|-------|------------------|
| | C | F | A | P | | |
| Poids vif initial (kg) | 23,6 | 23,7 | 23,6 | 23,6 | 0,81 | NS ² |
| Poids abattage (kg) | 47,2 | 46,9 | 47,0 | 47,1 | 0,30 | NS ² |
| GMQ (g/jr) | 449 ^c | 347 ^b | 267 ^a | 295 ^a | 10,24 | <0,0001 |
| Âge à l'abattage (jr) | 105 ^a | 122 ^b | 146 ^c | 145 ^c | 3,01 | <0,0001 |

a, b, c : Des lettres différentes sur une même ligne indiquent une différence significative entre les traitements

¹ : C=Conventionnel, F=60% foin et 40% concentrés, A=Affouragement, P=Pâturage

² : NS signifie qu'il n'y a aucune différence significative entre les traitements

bien qu'elle ait été d'une bonne valeur nutritive, n'ait pas permis l'ingestion d'autant d'énergie que les traitements incluant des concentrés.

GMQ vs qualité de l'herbe

La qualité de l'herbe a un impact majeur sur le gain de poids des agneaux au pâturage. Il faut savoir que lorsque la plante devient mature, sa teneur en fibre insoluble au détergent neutre (NDF) augmente. La teneur en NDF de l'herbe et le GMQ des agneaux sont corrélés négativement, c'est-à-dire que lorsque la fibre NDF augmente, le GMQ diminue. Au cours de la période expérimentale, l'herbe fournie aux agneaux lors de la troisième et surtout lors de la cinquième semaine s'est avérée un peu trop mature. En consultant la Figure 1, on constate l'influence directe de la maturité de l'herbe sur le GMQ des agneaux.

L'utilisation intensive des pâturages, pour obtenir de bonnes performances de gain, demande toutefois une gestion très suivie de la ressource «herbe». Il faut que les agneaux aient toujours une herbe dont la valeur nutritive et la disponibilité sont maximales. Il est donc important, si vous prévoyez inclure du pâturage dans

la régie de vos agneaux à l'engraissement, de vous assurer que l'herbe disponible est de qualité adéquate et en quantité suffisante pour tout l'été.

Carcasse et classification

Le temps nécessaire pour engraisser un agneau est sans contredit un paramètre important, mais encore faut-il produire un agneau payant. Pour cela, la carcasse doit correspondre aux normes de classification fixées par l'Agence de vente.

Premièrement, le poids de la carcasse, qui détermine la catégorie d'agneaux lourds lors de l'attribution de l'indice de classification, est un paramètre important à considérer. Le poids vif des agneaux à la ferme est utilisé pour estimer le poids carcasse et décider du moment de l'abattage. Bien que les résultats divergent, la littérature suggère que le système digestif des agneaux alimentés avec des rations à haute teneur en fourrages pourrait être plus développé et donc représenter une plus grande proportion du poids vif total de l'animal.

Les résultats, présentés au Tableau 2, démontrent que pour un même poids vif d'abattage (Tableau 1), les agneaux alimentés avec 60 % de foin

(F) avaient une carcasse significativement plus légère que les agneaux qui consommaient de la moulée à volonté (C), mais un système digestif significativement plus lourd. Le poids vif visé dans le cas d'animaux alimentés à plus de 60 % de fourrages pourrait donc avoir à être révisé à la hausse afin de s'assurer que le poids carcasse soit adéquat lors de la classification. Il est aussi intéressant de constater (Tableau 2) que le poids des carcasses des agneaux s'alimentant au pâturage (P) est significativement plus élevé que celui des agneaux à l'affouragement (A). Cette différence est probablement due au fait que les agneaux au pâturage ont une plus grande liberté de sélection lorsqu'ils s'alimentent. En effet, au pâturage, les agneaux ont tendance à consommer la partie la plus digestible de la plante (feuilles) et à délaissier les tiges. À l'affouragement, les agneaux n'ont pas le même loisir de choisir, car la plante est coupée à 5 cm du sol, puis offerte et consommée telle quelle. Les agneaux à l'affouragement ont probablement consommé plus de fibres (matière moins digestible), ce qui pourrait expliquer que leur système digestif compte pour une plus grande proportion de leur poids

vif total, au même titre que les agneaux recevant 60 % de foin. Finalement, on peut aussi voir au Tableau 2 que les agneaux du traitement C ont un rendement carcasse significativement supérieur aux agneaux des traitements F et A.

Deuxièmement, l'épaisseur de gras dorsal, qui est un autre paramètre déterminant lors de la classification des carcasses, a été influencée par l'alimentation (Tableau 3). Les agneaux recevant de la moulée à volonté (C) ont eu une carcasse significativement plus grasse que ceux des

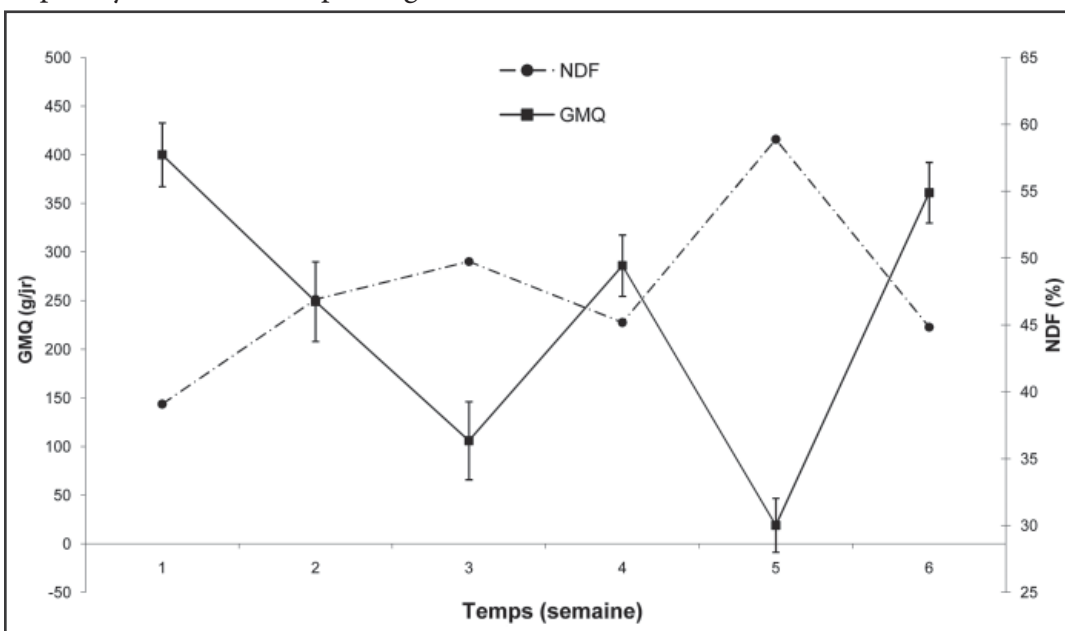


Figure 1 : Relation entre la NDF de l'herbe et les performances de croissance des agneaux au pâturage entre les semaines 1 et 6 de l'expérience

autres traitements. Aucune différence significative n'a été observée entre les trois autres traitements (F, A et P). De plus, les cotes de classification accordées à l'épaule et au gigot ont été les mêmes, quel que soit le traitement alimentaire, mais une différence significative a été observée entre la cote de classification de la longe des agneaux recevant de la moulée à volonté (C) et celle de ceux nourris à l'affouragement (A). Toutefois, rien à notre connaissance ne permet d'expliquer cette différence. Le paramètre le plus intéressant et le plus important du Tableau 3 est sans contredit l'indice de classification. Cet indice, qui détermine le prix payé aux producteurs par kilogramme de carcasse, a démontré des différences significatives entre les traitements. Ainsi, les agneaux qui ont été engraisés au pâturage ont obtenu des indices de classification inférieurs aux agneaux ayant reçu les autres traitements. En effet, sur les dix agneaux du traitement pâturage, deux ont été « déclassés » parce qu'ils étaient trop maigres (épaisseur de gras dorsal <4 mm).

Cette situation peut paraître néfaste à première vue, mais en y regardant de plus près, elle peut aussi comporter un avantage. En effet, comme cela a été mis en évidence au dernier symposium ovin, dans la présentation de monsieur Pierre Dumoulin agr., les consommateurs favorisent des découpes de viande ayant peu de gras, donc des carcasses avec peu de gras de couverture. Dans ce contexte, l'alimentation au pâturage qui permet de produire des carcasses plus maigres peut sembler une avenue très intéressante à explorer pour répondre au besoin des consommateurs.

Tableau 2 : Impact d'une alimentation à forte proportion fourragère sur le rendement carcasse

| | Traitements ¹ | | | | SEM | Effet traitement |
|-------------------------------------|--------------------------|--------------------|-------------------|--------------------|------|------------------|
| | C | F | A | P | | |
| Poids carcasse (kg) | 21,2 ^c | 19,5 ^{ab} | 19,4 ^a | 20,4 ^{bc} | 0,27 | <0,0001 |
| Poids système digestif (kg) | 8,1 ^a | 9,2 ^b | 9,5 ^b | 8,1 ^a | 0,27 | 0,0007 |
| Rendement carcasse (%) ² | 45,0 ^b | 41,6 ^a | 41,2 ^a | 43,2 ^{ab} | 0,57 | <0,0001 |

a, b, c : Des lettres différentes sur une même ligne indiquent une différence significative entre les traitements

¹ : C=Conventionnel, F=60% foin et 40% concentrés, A=Affouragement, P=Pâturage

² : Rendement carcasse=Poids carcasse/Poids vif *100

Tableau 3 : Influence des traitements alimentaires sur la classification des carcasses à l'abattoir

| | Traitements ¹ | | | | SEM | Effet traitement |
|---------------------|--------------------------|--------------------|--------------------|-------------------|------|------------------|
| | C | F | A | P | | |
| Gras dorsal (mm) | 11,2 ^b | 7,3 ^a | 6,6 ^a | 4,6 ^a | 0,78 | <0,0001 |
| Épaule ³ | 3,4 | 3,3 | 3,2 | 3,1 | 0,15 | NS ² |
| Longe ³ | 3,8 ^b | 3,6 ^{ab} | 3,2 ^a | 3,2 ^{ab} | 0,15 | 0,02 |
| Gigot ³ | 3,1 | 3,0 | 3,0 | 3,0 | 0,54 | NS ² |
| Indice ⁴ | 102,4 ^b | 102,5 ^b | 102,4 ^b | 98,6 ^a | 0,97 | 0,01 |

a, b, c : Des lettres différentes sur une même ligne indiquent une différence significative entre les traitements

¹ : C=Conventionnel, F=60% foin et 40% concentrés, A=Affouragement, P=Pâturage


² : NS signifie qu'il n'y a aucune différence significative entre les traitements

³ : Valeur de conformation mesurée sur une échelle de 0 à 5

⁴ : Obtenu suite à la classification des carcasses à l'abattoir, basé sur un indice global de 100

Information supplémentaire sur le pâturage

Dans le cadre de cette expérience, une gestion intensive des pâturages a été utilisée. En effet, la dimension des parcelles a été ajustée en fonction de la croissance des agneaux et de leur nombre pour suffire à leur alimentation. De cette manière, les agneaux étaient déplacés dans une nouvelle parcelle toutes les 24 heures et pâturaient donc en rotation constante. Ce mode de pâturage a permis aux agneaux d'avoir accès à de l'herbe fraîche et de qualité à volonté, tout au long de l'été, et ce, en minimisant les refus. Il est également important de considérer le contrôle du parasitisme dans le choix d'une technique de gestion des pâturages.

Cette étude, réalisée dans la région de La Pocatière, a donc permis de conclure qu'il est possible, au Québec, de produire des agneaux lourds engraisés uniquement à l'herbe. Il faut toutefois être vigilant afin de produire des carcasses avec une épaisseur minimale de gras dorsal permettant une bonne classification. La gestion des pâturages représente un défi et nécessite un bon suivi afin de servir aux agneaux une herbe d'excellente qualité, et ce, en quantité suffisante pendant toute la période d'engraissement. Si vous avez des questions concernant ces modes de régie, je vous invite à contacter votre conseillère ou conseiller OVIPO. 



Les données de l'analyse économique globale ainsi que les résultats traitant de la qualité et de l'appréciation sensorielle de la viande seront présentés prochainement.

Proliféricité requise... hypocalcémie à suivre...

Levons le voile sur l'hypocalcémie

VULGARISATION

Johanne Cameron agr., Coordonnatrice du secteur vulgarisation, CEPOQ

Dans le contexte actuel, tous savent que l'augmentation de la productivité par brebis sera un incontournable pour demeurer en production. Il y a donc fort à parier que les races et croisements prolifériques seront en hausse au Québec. Toutefois, la gestion d'une proliféricité plus élevée ne se fait pas sans adaptations. Et la principale adaptation est sans aucun doute reliée à l'alimentation des femelles qui doit être bien adaptée et adéquate pour fournir tous les nutriments essentiels pour la brebis. En fin de gestation, le service d'une ration bien équilibrée est encore plus critique, notamment pour favoriser une bonne production de colostrum de qualité suite à l'agnelage, pour assurer un poids suffisant des agneaux (meilleure santé à la naissance, taux de survie plus élevé) et aussi pour soutenir la santé de la brebis. Chez les races prolifériques et/ou les femelles en fin de production, un élément peut frapper à tout moment si la ration est déséquilibrée... le problème identifié aujourd'hui : l'hypocalcémie.

Le calcium, un élément essentiel à la vie

Le calcium est présent dans les cellules, dans le sang et les fluides entourant les cellules, mais la plus grande partie de ce minéral se loge dans les os. Ces derniers constituent de ce fait la plus grande réserve de calcium pour l'organisme. Dans le squelette, environ 99 % du calcium sert au maintien des os où il s'y retrouve fortement lié à la matrice minérale du squelette, alors que le 1 % résiduel s'y retrouve sous une forme qui peut être échangée rapidement avec le sang et les cellules en cas de besoin.

Le calcium joue une multitude de rôles dans l'organisme. Sa plus grande fonction est sans aucun doute son implication dans les phénomènes reliés aux contractions musculaires. Sans calcium, impossible de réaliser la contraction d'un muscle... En effet, il permet à l'animal de se déplacer (contraction des muscles du squelette), il intervient dans la digestion des aliments (contraction des muscles du rumen, essentiels au brassage continu du

contenu ruminal) et aux battements cardiaques (contraction des muscles du cœur). Ainsi, ce minéral est essentiel à la vie.

En cas d'hypocalcémie sévère, c'est-à-dire lorsque le niveau de calcium sanguin chute à un niveau anormalement bas, le corps préserve le calcium pour les contractions musculaires essentielles à la vie. Ainsi, chez les animaux, le premier signe « potentiel » d'hypocalcémie, c'est une brebis « soudainement » à terre (les muscles du squelette étant les premiers privés de calcium). L'animal a une position caractéristique, comme s'il était soudainement tombé au sol, les membres positionnés sous lui et le cou allongé. Si le calcium est réellement en cause dans le problème et si la condition est sévère, la situation se détériore très rapidement. Les muscles du rumen sont ensuite les prochains privés du minéral; les contractions musculaires du rumen sont arrêtées, ce qui peut devenir rapidement fatal pour l'animal. En effet, en absence de mouvement ruminal, les gaz formés par la fermentation du contenu du rumen

ne peuvent s'échapper et l'animal « ballonne ». La pression occasionnée par le gaz qui s'accumule dans le rumen pousse le diaphragme et la respiration devient difficile. L'animal est apathique; il ne réagit pas aux stimuli, a les paupières basses, du mucus s'écoule généralement du nez et le mouton risque d'être étouffé, voire « noyé » par l'expulsion de la mousse, des gaz et du liquide qui risquent d'être inhalés dans les poumons. Si la condition persiste, c'est le cœur qui est ensuite privé de calcium et la vie s'arrête.

Ainsi, **dès le premier signe**, c'est-à-dire un animal au sol et sans réaction, il faut réagir sans tarder et appeler rapidement votre vétérinaire praticien puisque les minutes sont comptées! Ce dernier sera à même de poser le bon diagnostic et si la condition d'hypocalcémie est confirmée, **votre vétérinaire sera la meilleure personne pour administrer sans risque une solution calcique** qui permettra de rétablir le niveau de calcium sanguin de l'animal et ainsi permettre aux

fonctions vitales de reprendre leur cours normal. Puisque dans les cas sévères la solution calcique est généralement administrée par voie intraveineuse, il est important de vérifier les signes vitaux lors de l'administration (rythme cardiaque) et seul votre vétérinaire sera outillé et possèdera l'expertise pour une telle intervention. Rappelons-nous que le calcium agit sur la contraction musculaire; une dose mal administrée, c'est-à-dire trop rapidement, en trop grande quantité et sans surveillance du rythme cardiaque, risque d'occasionner une défaillance cardiaque (arrêt cardiaque). Alors mieux vaut faire appel à votre vétérinaire praticien pour un diagnostic clair et cette intervention délicate!

Quels sont les animaux atteints?

L'hypocalcémie est une condition qui affecte généralement les brebis en fin de gestation et plus rarement, les brebis en début de lactation (en comparaison aux bovins laitiers qui présentent cette pathologie après le vêlage : fièvre du lait). En fin de gestation, les besoins en calcium chez la femelle augmentent drastiquement, et ce, afin de soutenir la croissance rapide des fœtus. En effet, le développement de leur squelette requiert des quantités de calcium importantes afin d'assurer un développement osseux adéquat. Ce besoin en calcium est au même moment haussé par la demande de la glande mammaire qui se prépare à produire du colostrum (riche en calcium), que l'on souhaite de qualité et en quantité suffisante. Le calcium est donc essentiel pour assurer une gestation à terme, des agneaux bien formés et bien développés, pour bien démarrer la production laitière de la brebis, et bien entendu pour assurer sa survie.

Les facteurs de risque :

- ◁ Brebis âgée et/ou prolificité élevée
- ◁ Stress (tonte, absence de nourriture, changement drastique dans l'alimentation)
- ◁ Carence importante en calcium dans la ration
- ◁ Surplus alimentaire de calcium et déséquilibre soudain
- ◁ Ration fortement déficiente en vitamine D

C'est le calcium sanguin qui ira assurer la croissance fœtale et la production de colostrum. Et ce calcium proviendra en partie de l'alimentation de la femelle, mais aussi du calcium présent dans ses os, soit la source de calcium osseuse prête à être mobilisée en cas de besoin... Et en fin de gestation, c'est le cas!

Les sujets plus à risque sont les femelles âgées et principalement celles qui présentent une forte prolificité (forte demande en calcium par les nombreux fœtus en croissance). Le problème surviendra rarement chez les primipares et les femelles en bonne condition et de moins de 4 ou 5 ans, bien que ce ne soit pas impossible. Pourquoi les sujets âgés sont-ils plus à risque? Parce que chez ces derniers, les fonctions physiologiques reliées au métabolisme du calcium sont moins efficaces, surtout en ce qui concerne la mobilisation du système osseux. Ces femelles doivent toujours être considérées comme potentiellement à risque... Ce qui constitue un autre très bon argument pour réformer les sujets trop âgés qui ne font qu'attirer des problèmes dans l'élevage, réduire la productivité et augmenter les pertes!

Lorsque le problème survient subitement chez une ou même plusieurs brebis dans l'élevage, c'est un signe que la ration ou la conduite d'élevage a présenté une lacune. Comme indiqué précédemment, on doit réagir promptement en appelant le vétérinaire praticien pour sauver les animaux « à terre ». Il faut aussi savoir que les brebis qui s'en remettent doivent être surveillées de près dans les jours suivants, les risques de récurrences étant assez élevés et les risques d'avortement aussi (stress important). Puisque la cause d'une hypocalcémie est principalement d'origine alimentaire et/ou d'une mauvaise régimes, il faut tout de suite songer à corriger la situation pour prévenir le problème. En effet, si une ou des femelles présentent cette pathologie et qu'on en retrouve quelques-unes « au plancher » quelques heures après le repas, il faut penser que les autres brebis sont potentiellement à risque et que la situation n'est pas optimale! Il faut réagir!

Pour contrer le problème, certains diront : « Pas de problème, je vais pousser le calcium à fond dans la ration! » ... malheureusement, ce n'est pas toujours aussi simple!

Bien comprendre le métabolisme du calcium pour prévenir l'hypocalcémie dans l'élevage

Le calcium est un élément si essentiel à la vie que l'organisme humain ou animal possède un robuste système de contrôle hormonal dont le rôle est d'assurer un niveau constant de la concentration sanguine en calcium.

Afin de maintenir constante la concentration de calcium dans le sang, trois principaux organes sont

appelés à faire des ajustements fréquents. Ces derniers visent la libération ou l'absorption du minéral pour l'organisme. Ces trois organes sont : le petit intestin, les os et les reins.

- **Le petit intestin** : Évidemment, son rôle vise l'absorption du calcium présent dans l'alimentation. Néanmoins, il absorbera uniquement la quantité requise afin de maintenir constant le niveau sanguin en calcium.
- **Les os** : Les os constituent le réservoir en calcium pour l'organisme. Ils sont en mesure de libérer le calcium en cas de carence et d'y déposer le minéral lorsque les besoins ne sont pas élevés et que les conditions sont adéquates.
- **Les reins** : Les reins jouent un rôle clé dans le maintien de la concentration sanguine de calcium, mais aussi du phosphate. Ils sont responsables de l'élimination du calcium dans l'urine ou de sa réabsorption pour le retourner vers le sang.

Un contrôle hormonal puissant fait ensuite appel à trois différents métabolites qui permettent de contrôler les échanges de calcium dans le sang et les fluides du corps.

- Une hormone nommée **parathyroïde** a pour fonction de hausser la concentration en calcium du sang. Lorsque sécrétée, elle facilite la mobilisation du calcium osseux disponible. Elle stimule les reins à réabsorber le calcium pour le diriger vers le sang et non vers l'urine. Finalement, puisque la vitamine D est essentielle à une bonne assimilation du calcium, la parathyroïde permet de stimuler la production d'une forme bio-

logiquement active de vitamine D, celle-ci favorisant l'assimilation du calcium dans le petit intestin.

- La **vitamine D**. Rappelons-nous toujours que le principal rôle de la vitamine D est de faciliter l'absorption du calcium par le petit intestin dans l'organisme. Générée par l'activité de la parathyroïde dans les reins, celle-ci a donc pour fonction de hausser le niveau sanguin de calcium. Avec la parathyroïde, elle permet également de faciliter la mobilisation du calcium osseux.
- Évidemment, une dernière hormone, nommée **calcitonine**, permet de réduire la concentration en calcium dans le sang. En cas de surplus calcique sanguin, elle indique aux reins de réabsorber le calcium pour l'excréter dans l'urine et stopper la mobilisation du calcium osseux.

Évidemment, chez un animal sain qui reçoit une ration équilibrée jour après jour, ces mécanismes sont en équilibre et permettent un balancement adéquat du calcium sanguin et de son soutien aux différentes fonctions de l'organisme. Toutefois, en situation de déséquilibre, soit de carence ou de surplus alimentaire de calcium, l'un ou l'autre de ces mécanismes fonctionne à plein régime alors que l'autre est ralenti, voire non fonctionnel. Donc, en réponse à quelques mythes sur le sujet...

1. *Supplémenter la ration au maximum en calcium permet d'éviter l'hypocalcémie* : **NON.**

Et c'est parfois dans cette situation que l'on observe le problème. La ration étant abondante en calcium, le métabolisme qui permet de prélever le calcium des os devient « paresseux ». Pour l'animal, la mobilisation n'est pas nécessaire puisque la ration compense tous les besoins. Mais ce n'est pas la meilleure solution et les animaux demeurent à risque.



Le tableau suivant résume bien ce qui arrive en cas de carence ou de surplus de calcium

| | Carence en calcium alimentaire | Surplus en calcium alimentaire |
|---|---|--|
| Parathyroïde (stimule la hausse du calcium sanguin) | ↑ sécrétion | ↓ sécrétion |
| Vitamine D (favorise l'absorption par le petit intestin) | ↑ production dans les reins par la parathyroïde | Synthèse supprimée (bas niveau parathyroïde) |
| Calcitonine (favorise la baisse du calcium sanguin) | ↓↓↓ sécrétion | ↑↑↑ sécrétion par le haut niveau Ca du sang |
| Absorption intestinale | ↑ | ↓↓↓ |
| Mobilisation du calcium des os | ↑ | ↓↓↓ |
| Excrétion par les reins dans l'urine | ↓↓↓ Le calcium est réabsorbé | ↑ Le surplus excrété, urine |
| Réponse générale | Carence courte : mécanismes internes permettent l'équilibre calcique sanguin. Si la carence est longue, perte de calcification osseuse. | ↓ absorption intestinale ↑ de l'excrétion urine Prévient l'hypercalcémie (surplus de Ca) |

Pourquoi? Voici quelques exemples de ce qui peut arriver à tout moment et occasionner la problématique :

- Les bols à eau gèlent, les brebis mangent moins, peu ou pas durant quelques heures;
- On change de boudin d'ensilage et le fourrage, à prédominance de graminées, contient beaucoup moins de calcium que la ration généralement consommée;
- La tonte a lieu, les brebis sont stressées et mangent moins dans les heures suivantes; ...

Ce qui arrive au point de vue métabolique pour l'animal : une réduction brusque du calcium provenant de l'alimentation, une baisse au niveau sanguin, une mobilisation du calcium osseux trop lente parce que le métabolisme n'est pas déjà « prêt » à faire face à ce manque soudain, les femelles plus âgées et les fortes productrices tombent en carence et l'hypocalcémie survient.

Réduire l'apport calcique au minimum permet d'éviter l'hypocalcémie : NON.

Très délicat de se lancer dans ce genre de régie, surtout chez les ovins où l'on gère de larges cohortes de brebis de différents âges. Par ailleurs, une étude a démontré que chez des brebis gestantes alimentées d'une ration appauvrie en calcium durant le dernier tiers de la gestation, le développement squelettique des fœtus était affecté comparativement à des brebis recevant une ration comblant les besoins. Ainsi, bien qu'il soit pertinent de stimuler le système hormonal permettant aux brebis de prélever leur propre calcium osseux et de stimuler l'absorption par une réduction de l'apport alimentaire, en les rendant moins dépendantes du calcium présent dans la ration, cette

option est peu conseillée.

La prévention

Quoi faire alors? L'équilibre est de mise et une ration bien adaptée et recommandée par votre conseiller est à appliquer. Mais puisqu'il est possible que les ingrédients varient dans le temps, soit principalement les fourrages, le producteur a également sa part à faire dans la prévention de l'hypocalcémie dans son élevage. Son rôle est ainsi de s'assurer qu'il n'y a pas de variations importantes dans les fourrages servis par rapport à ce qui est recommandé sur le programme alimentaire. Généralement, les fermes qui soignent aux balles enrobées sont plus à risque de rencontrer cette situation. Ce qu'il faut ainsi savoir, c'est que les fourrages riches en légumineuses (luzerne, trèfle) contiennent beaucoup plus de calcium que les fourrages à prédominance de graminées. Il faut donc prendre les précautions nécessaires pour éviter les variations, surtout en fin de gestation. La régie en fin de gestation doit également permettre de limiter tout stress qui risquerait d'entraîner une réduction de la consommation et ainsi amoindrir l'apport en calcium (ex : tonte, vaccination trop tardive, transport, ...). Rappelons que les élevages qui utilisent l'ensilage de maïs dans la ration doivent porter une attention particulière au calcium puisque celui-ci est très pauvre en ce minéral. La ration doit être bien équilibrée pour ne pas causer de carence calcique importante. Finalement, notons que l'apport de vitamine D, essentielle à l'absorption du calcium, ne doit pas non plus être négligé. Cette vitamine, souvent abandonnée des programmes de conduite d'élevage (parce qu'épaisse et longue à administrer), devrait donc reprendre sa place ou du moins, le minéral servi

quotidiennement devra en contenir une quantité permettant de combler tous les besoins.

Prévenir par l'alimentation... des écoles de pensée différentes

Chez les bovins laitiers, l'hypocalcémie est largement documentée de même que les moyens de la prévenir et de la traiter. Chez ceux-ci, l'hypocalcémie la plus fréquente se présente surtout sous la forme de la fièvre du lait ou encore fièvre vitulaire. Sensiblement similaire à celle observée chez les ovins, la pathologie survient cependant immédiatement après le vêlage, due à une très importante demande de la glande mammaire pour le démarrage de la lactation. La sélection de vaches plus fortes productrices a donc probablement augmenté les risques de fièvre vitulaire au fil des générations. Aussi, il a été noté que certains individus, lignées ou races étaient plus à risque, comme la race Jersey. Notons également que chaque fièvre de lait réduit la vie productive des vaches et leur production laitière, en plus d'augmenter les frais vétérinaires pour les traitements. Les observations précédentes pourraient ainsi être transposables chez les ovins.

Afin de prévenir ce problème qui peut être très fréquent chez les bovins laitiers, les recherches ont apporté différentes alternatives dans le mode d'alimentation, soit de réduire, ou du moins contrôler l'apport calcique des vaches tarées en fin de gestation ou de contrôler l'apport anions-cations dans la ration.

Contrôler l'apport en calcium.

En ce qui concerne le contrôle de l'apport calcique, il a été démontré que des rations riches en légumineuses augmentaient fortement les risques de fièvre vitulaire chez la

vache tarie, puisque ces fourrages sont généralement beaucoup plus riches en calcium que les graminées. Et comme indiqué précédemment, si le niveau de calcium de la ration est plus haut que les besoins réels, l'efficacité de l'absorption du calcium par l'intestin et la mobilisation du minéral des os deviennent lentes, moins efficaces, voire paresseuses et les risques sont alors fortement augmentés au vêlage. Chez cette espèce, le service de légumineuses est donc à proscrire chez les femelles tariées. Ce qu'on souhaite, c'est que le métabolisme du calcium soit déjà prêt et « réveillé » pour utiliser le calcium osseux lors du vêlage. Voilà pourquoi la ration des vaches tariées est plutôt composée de graminées, de minéraux et de concentrés.

La balance anions-cations.

Malheureusement, même les graminées peuvent parfois causer des problèmes, puisqu'elles peuvent être riches en d'autres minéraux, comme le potassium, ce qui peut aussi contribuer à l'apparition de fièvres vitulaires. Voilà pourquoi le contrôle de la balance anions-cations s'est développé. « Chimiquement parlant », les minéraux sont des ions qui possèdent une ou des charges positives ou négatives. On parle de cations (positifs) dans le cas du calcium, du potassium, du sodium et du magnésium par exemple (Ca^{2+} , K^+ , Na^+ , Mg^{2+}) et d'anions (négatifs) dans le cas du chlore, du phosphore et du soufre (Cl^- , P^{3-} , S^{2-}). D'un point de vue physiologique, les minéraux anioniques acidifient le pH sanguin et favorisent ainsi la mobilisation du calcium osseux alors que les minéraux cationiques ont pour effet d'alcaliniser le sang et de nuire fortement à la mobilisation du calcium des os, rendant le métabolisme calcique interne plus « pa-

resseux » et à risque. Le potassium, un minéral présent dans les fourrages de légumineuses, mais aussi de graminées (varie selon la variété, la fertilisation du sol, le cultivar...), est un élément qui contribue fortement aux fièvres vitulaires car il alcalinise le sang. Afin de contrer le problème, lors de la préparation de la ration (basée sur les analyses des fourrages servis), on s'applique à rendre la balance ou l'apport de minéraux cationiques et anioniques négative. Pour ce faire, la réduction de sodium et de potassium (Na^+ et K^+) et l'ajout de chlorure (Cl^-) dans les rations sont très efficaces pour prévenir les problèmes associés aux fièvres vitulaires. Comparativement au calcium, ces minéraux sont assimilables à 100% par l'animal ; il est ainsi plus facile d'en prédire les effets. Afin de réaliser le tout, le simple ajout de sels anioniques (de minéraux négatifs comme les chlorures) est préconisé, et ce, sans toutefois réduire l'apport calcique. Ces sels, comme le chlorure d'ammonium, sont toutefois peu appétents et doivent être incorporés à un aliment plus « intéressant » comme un supplément ou une moulée. Ces minéraux doivent également être servis uniquement avec un programme alimentaire bien établi, puisqu'ils peuvent affecter d'autres fonctions métaboliques. Chez les bovins, on connaît la balance « idéale »... ce qui n'est pas le cas chez les ovins.


Chez les ovins... quels fourrages servez-vous en fin de gestation? Très souvent, on observe que les producteurs ovins servent des fourrages riches en légumineuses avant la mise bas, question d'apporter de bons nutriments et une bonne dose de protéines aux brebis qui se préparent pour la lactation à venir. Toutefois, l'utilisation

de fourrages à prédominance de graminées pourrait être à privilégier chez les brebis en fin de gestation, bien entendu à condition d'avoir un programme d'alimentation adapté, qui inclut du minéral, des concentrés énergétiques (au besoin) et un apport protéique suffisant (supplément, tourteau de soya). Cette logique d'utilisation stratégique des fourrages permettrait également de réserver les légumineuses, riches en protéines, pour les périodes critiques de besoin comme la lactation. Notons finalement que l'utilisation de sel anionique est très peu documentée chez les ovins mais que cette avenue devrait être étudiée plus à fond... surtout dans le contexte actuel où nous pouvons supposer que le nombre de brebis de races ou de croisements prolifiques sera à la hausse.

Et l'apport calcique après la mise bas...

Bien que l'apport de calcium soit à contrôler avant la mise bas chez les bovins laitiers et les ovins, on recommande de donner un apport très important immédiatement après la mise bas. À ce moment, les fourrages de légumineuses seront à prioriser, ceux-ci étant généralement en plus beaucoup plus riches en protéines que les fourrages de graminées! Donc bénéfiques à la lactation!

En conclusion...

Ce texte vous permettra peut-être de mieux choisir les fourrages que vous servirez aux femelles qui approchent de la mise bas. Mais le plus important, c'est d'avoir vos analyses de fourrages, un programme alimentaire adapté aux besoins de vos animaux et surtout, de respecter ce programme d'alimentation! Bonne saison d'agnelage! 

Pratiques postabattage et qualité de la viande d'agneau au Québec : constat, solutions de rechange et perspectives



RECHERCHE

Éric Pouliot, Département des sciences animales, Université Laval, Québec

Avec la collaboration de C. Gariépy², M. Thériault^{1,3}, C. Avezard², J. Fortin², N. J. Simmons⁴, F. Castonguay^{1,3}

¹Département des sciences animales, Université Laval, Québec; ²Centre de recherche et de développement sur les aliments, AAC, Saint-Hyacinthe;

³Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc, AAC, Sherbrooke, ⁴Carne Technologies Ltd, Nouvelle-Zélande.

Puisque la viande d'agneau est perçue comme un produit haut de gamme relié au plaisir, il est primordial d'être en mesure de satisfaire les besoins des consommateurs et de combler leurs attentes en offrant un produit de qualité supérieure... à la hauteur de leurs attentes! Ceci est d'autant plus vrai dans le contexte actuel de mondialisation où la concurrence devient de plus en plus féroce, non seulement en termes de prix et de quantité, critères difficiles à égaler, mais également en termes de qualité. La Nouvelle-Zélande et l'Australie travaillent sur la qualité de leur produit depuis des années. Ils ont mis sur pied des programmes de contrôle qui touchent l'ensemble des pratiques de production afin d'optimiser la qualité de la viande produite pour les différents marchés visés. Ils sont en mesure d'offrir un produit de qualité en grande quantité : un produit homogène dont le prix est inférieur à celui de l'agneau du Québec, ce qui fait d'eux des concurrents plus que sérieux. Il est donc primordial que l'industrie ovine québécoise se dote de pratiques qui lui permettent de mettre en marché une viande de qualité supérieure afin d'assurer sa pérennité.

Parmi tous les facteurs pouvant influencer la qualité organoleptique de la viande d'agneau, ceux reliés aux procédés postabattage sont reconnus pour être les plus importants, d'abord de par leur niveau d'influence (Sanudo et al. 1998), mais aussi en raison de leur position-clé dans la chaîne de production (passage obligé de l'ensemble des agneaux commerciaux et maillon plus facilement contrôlable en raison du petit nombre d'abattoirs comparé au nombre d'éleveurs). Au Québec, les agneaux sont abattus dans quelques abattoirs non spécialisés. Les chambres de refroidissement et les systèmes employés sont plutôt conçus pour refroidir efficacement des carcasses de bœufs et/ou de porcs afin d'assurer une qualité microbiologique élevée. Puisque les carcasses d'agneaux sont plus petites, elles disposent d'un plus grand rapport surface/volume, ce qui favorise les échanges thermiques et engendre un refroidissement plus rapide. Or,

il est généralement admis qu'un refroidissement trop rapide des carcasses occasionne une contraction du muscle engendrée par le froid, mieux connu sous le nom de « cold shortening » (Lawrie 1998; Honikel 2004). Essentiellement, le « cold shortening » est causé par une baisse trop rapide de la température des carcasses, ce qui réduit la capacité de séquestration du calcium alors que les réserves énergétiques des cellules musculaires sont encore élevées. Comme chez les animaux vivants, cette présence simultanée de calcium et d'énergie favorise la contraction musculaire, donc un raccourcissement des fibres, ce qui cause une importante diminution de la tendreté de la viande (Pearson et Young 1989). Plus ce raccourcissement dû au froid est important, plus la tendreté sera affectée négativement (Locker et Hagyard 1963; Marsh et Leet 1966). Il est donc plus que probablement que la tendreté de la viande d'agneau ne soit pas

optimale au Québec due à un refroidissement trop rapide des carcasses. Une autre pratique postabattage pourrait également « nuire » à la tendreté de l'agneau retrouvé au marché : une période de maturation trop courte. En fait, pour des raisons économiques (coûts d'entreposage, espace limité, débit d'abattage, etc.) et microbiologiques, les coupes de viande se retrouvent très rapidement dans les comptoirs de vente ou chez les restaurateurs. Or, il est depuis longtemps reconnu que la viande subit d'importants changements durant les jours suivants le *rigor mortis* (rigidité cadavérique qui s'établit suite à l'épuisement des réserves énergétiques) ; des changements qui mènent à l'attendrissement de la viande (Devine 2004). L'activité protéolytique, c'est-à-dire la dégradation des structures musculaires par les différentes enzymes, explique une grande partie des changements qui surviennent durant cette période (Koohmaraie et

Geesink 2006). Chez l'agneau, une période de huit jours et plus permettrait d'améliorer considérablement la tendreté de la viande (Dransfield et al. 1981).

Il est donc fort possible que les pratiques actuelles en abattoir (refroidissement rapide et maturation très courte) ne favorisent pas l'expression du plein potentiel de tendreté de l'agneau du Québec. Heureusement, il existe des outils afin de contrer le problème et d'améliorer la tendreté de la viande. Il y a plus de 50 ans, les chercheurs ont découvert que la stimulation électrique des carcasses était un moyen fort intéressant d'y parvenir. En effet, l'application d'un courant électrique à une carcasse provoque des contractions musculaires qui engendrent une chute rapide du pH due à l'utilisation des réserves énergétiques en absence d'oxygène (Hwang et al. 2003; Devine et al. 2004). Cette chute de pH plus hâtive permet d'accélérer l'atteinte du *rigor mortis* et conséquemment de réduire les risques de « cold shortening ». De plus, comme la maturation de la viande semble débuter près du *rigor mortis*, le processus d'attendrissement pourrait

également être devancé chez les carcasses stimulées (Simmons et al. 2008). La stimulation électrique représente donc une opportunité intéressante afin d'optimiser la qualité de la viande produite. Pour cette raison, elle est devenue une procédure standard lors de l'abattage des bovins et ovins en Australie et en Nouvelle-Zélande (Simmons et al. 2008; Pearce et al. 2009). L'objectif est maintenant de permettre à un maximum de carcasses d'atteindre le pH 6 entre 18 et 25 °C : conditions qui permettraient d'obtenir une tendreté optimale (Thompson et al. 2005). Il était donc primordial de valider les impacts de ces pratiques (stimulation et maturation) afin de savoir si elles peuvent être des outils appropriés pour permettre à l'industrie ovine québécoise de mettre en marché une viande de qualité supérieure. Pour cette raison, un projet de recherche a été réalisé.

Des visites préliminaires qui en disent long...

Ce projet a débuté par une phase préliminaire durant laquelle trois abattoirs ont été visités à une ou deux reprises afin de mesurer les chutes du pH et de la température des carcasses d'agneaux. À chaque visite, les mesures ont été effectuées dans les heures suivant l'abattage sur une douzaine de carcasses. Les résultats montrent que le refroidissement des carcasses est très rapide dans les trois abattoirs. Lors de quatre des cinq expériences préliminaires réalisées, les carcasses ont atteint une température inférieure à 10 °C alors que le pH était toujours supérieur à 6,2. Or, il a été démontré que sous ces conditions, les carcasses d'agneaux sont susceptibles au raccourcissement dû au froid. Il

est donc probable que la qualité organoleptique des carcasses soumises à ces conditions ne soit pas optimale, principalement la tendreté. Ces résultats supportent l'hypothèse de départ et confirment la pertinence de ce projet.



L'ABC du projet!

Au cours du projet, 76 agneaux mâles issus de béliers Suffolk et de brebis prolifiques (Arcott Rideau ou 1/2Dorset/1/2Romanov) ont été abattus dans un abattoir commercial lorsqu'ils ont atteint le poids vif de 48-52 kg. Ces derniers provenaient de neuf producteurs commerciaux du Québec et ils ont été élevés à la station d'évaluation des agneaux du CEPOQ à partir de 60 jours d'âge. Les abattages se sont déroulés sur huit semaines. En tout, 38 carcasses ont été stimulées électriquement dix minutes post-mortem, pendant 60 secondes, à l'aide d'un appareil industriel à bas voltage (21 V; 0,25 A, Jarvis, Modèle ES-4, Middletown, Connecticut, É.U.). Les 38 autres carcasses n'ont pas reçu de traitement particulier. Durant les premières 24 h de refroidissement (0,75; 3; 6; 12 et 24 h), la température des carcasses et la chute du pH ont été mesurées sur le *longissimus dorsi* (LD; longe complète). Après 24 h de refroidissement, les carcasses ont été découpées et des périodes de maturation de 1, 3 ou 8 jours ont été attribuées aléatoirement à trois sections du LD pour chacune des carcasses. Le pH ultime (48 h), la couleur, la perte en eau, la perte à la cuisson, la force de cisaillement, la longueur des sarcomères, l'indice de fragmentation myofibrillaire (IFM) ainsi que la qualité sensorielle ont été déterminés en laboratoire.



Un refroidissement très rapide... trop rapide!

Au cours du projet proprement dit, la chute de la température a été la même pour les carcasses stimulées et non stimulées ce qui est parfaitement logique puisqu'elles étaient soumises aux mêmes conditions de refroidissement (Figure 1). La chute de température a été très rapide : les carcasses ont atteint 10 °C moins de 4 h post-mortem et 5 °C en 5 h. À ce moment, le pH des carcasses non stimulées était autour de 6,6. Ces conditions de pH et de température sont très propices au phénomène de « cold shortening » (Devine et al. 2004;

Simmons et al. 2008). Pour sa part, la stimulation électrique a permis aux carcasses d'atteindre la température de 10 °C à un pH inférieur à 6,1. Dans ces conditions, le risque de raccourcissement dû au froid est réduit. En fait, il est suggéré que les carcasses doivent atteindre un pH de 6,0 avant que la température ne soit sous les 10 °C afin de minimiser les risques de raccourcissement dû au froid (Devine et al. 2004; Simmons et al. 2008). Par contre, bien qu'intéressant, ce traitement de stimulation n'est pas optimal puisqu'il n'a pas permis d'atteindre le pH 6 entre 18 et 25 °C tel que recommandé par le programme

australien « Sheep Meat Eating Quality » (Thompson et al. 2005).

Des effets mesurables!

La stimulation électrique et la maturation ont permis d'améliorer la tendreté de la viande déterminée par la force de cisaillement et par l'analyse sensorielle (Tableau 1). Indépendamment du traitement de stimulation, la tendreté de la viande s'est améliorée en fonction du temps de maturation. Cet attendrissement de la viande serait dû à la dégradation des protéines myofibrillaires comme en témoigne l'augmentation de l'indice de fragmentation myofibrillaire (Tableau 1). Un tel effet de la maturation est bien connu et documenté (Bate-Smith 1948; Dransfield et al. 1981; Koohmaraie et al. 1991). La différence notable de tendreté entre trois et huit jours de maturation, démontre qu'il est important pour l'industrie ovine québécoise d'accorder un certain délai avant de commercialiser la viande afin d'optimiser la qualité de son produit. Le fait d'expédier rapidement les carcasses ou les découper aux fournisseurs (\approx 48 h post-mortem) augmente le risque que la viande soit consommée avant qu'elle ait atteint son potentiel de tendreté.

De son côté, la stimulation électrique a amélioré la tendreté de la viande, et ce, peu importe le temps de maturation (Tableau 1). Ce constat est en accord avec de nombreuses études qui ont démontré l'effet bénéfique de la stimulation sur la tendreté. Cet effet serait en partie dû à la longueur des sarcomères qui était supérieure pour la viande de carcasses stimulées (Tableau 1). Tel que le laissent présager les données sur les chutes du pH et de la température, les différences de longueur des sarcomères et de tendreté démontrent que les conditions actuelles de refroidissement sont trop sévères pour les carcasses d'agneaux.

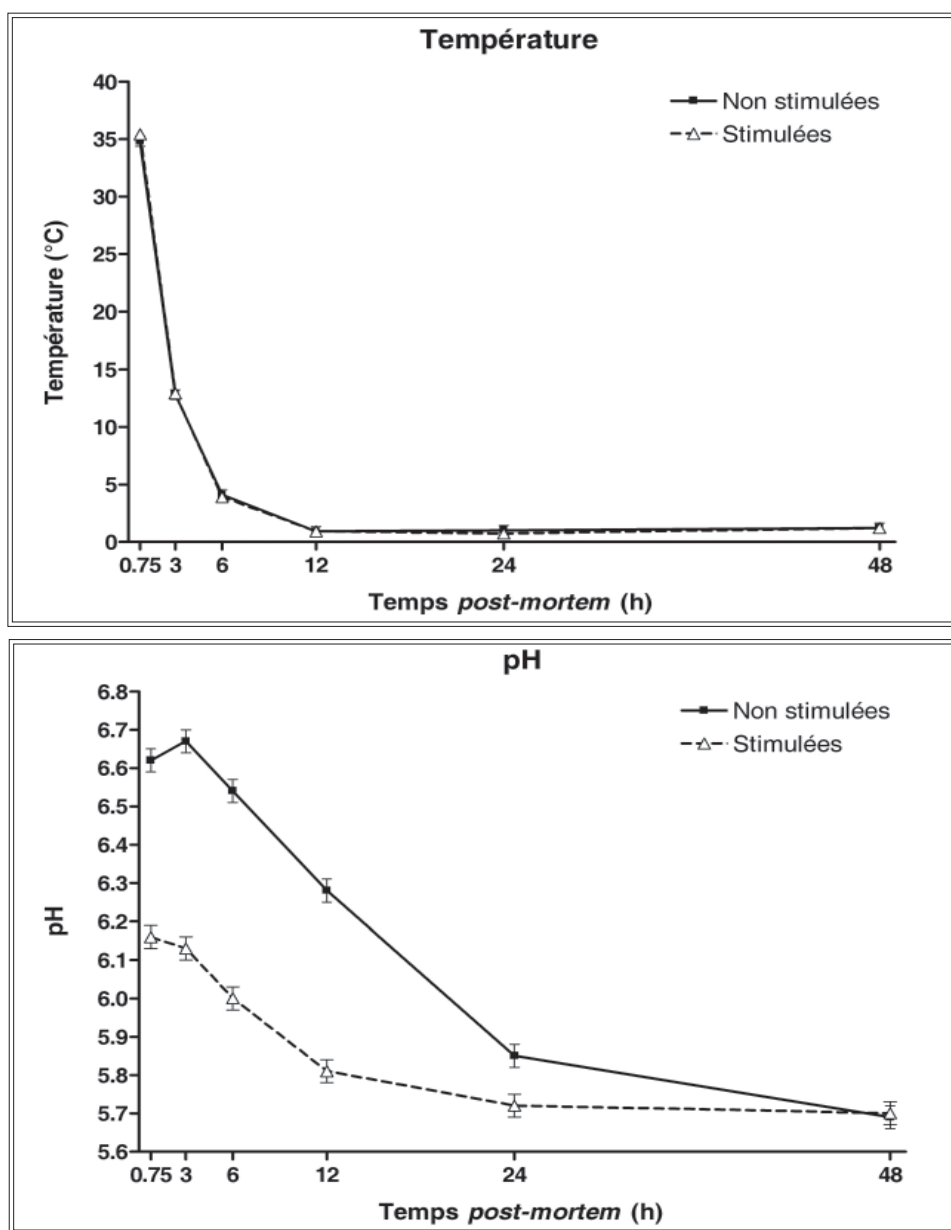


Figure 1. Chute du pH et de la température de carcasses d'agneaux stimulées ou non en fonction du temps post-mortem

Tableau 1. Paramètres reliés à la tendreté des LD provenant de carcasses soumises ou non à un traitement de stimulation électrique (Sti.) et maturées 1, 3 ou 8 j (Mat.)

| Variables | Traitements post-abattage | | | | | | Sti. | Mat. |
|--|---------------------------|--------|--------|-----------|-------|--------|------|------|
| | Non Stimulées | | | Stimulées | | | | |
| | 1 j | 3 j | 8 j | 1 j | 3 j | 8 j | | |
| Force de cisaillement ¹ (kg) | 7,60 | 6,28 | 4,48 | 5,46 | 4,56 | 3,03 | *** | *** |
| Fermeté ² | 4,87 | 4,70 | 3,73 | 4,45 | 3,53 | 2,93 | *** | *** |
| Longueur des sarcomères ³ (µm) | 1,66 | | | 1,75 | | | *** | |
| Indice fragmentation myofibrillaire ⁴ | 88,02 | 103,11 | 111,22 | 87,92 | 98,89 | 109,86 | N.S. | *** |

*** P < 0,001; N.S. non significatif

¹Mesure objective de la force nécessaire pour couper un morceau de viande cuit.

²Perception de la fermeté de la viande par des juges entraînés.

³Mesure de la longueur de l'unité de contraction des fibres musculaires.

⁴Mesure de l'état de dégradation de la structure musculaire.



Ces dernières sont sujettes au phénomène de « cold shortening » qui cause une diminution de la tendreté finale du produit. La chute plus rapide du pH engendrée par la stimulation a permis de réduire le phénomène et d'améliorer la tendreté, ce qui démontre qu'il est possible d'optimiser la tendreté de la viande d'agneau du Québec en modifiant les pratiques postabattage. Par contre, même dans le cas des carcasses stimulées, les sarcomères étaient relativement courts, ce qui laisse croire qu'il y a encore place à amélioration en optimisant la procédure de stimulation. Ce constat est logique puisque le pH 6 n'a pas été atteint dans la fenêtre de 18 à 25 °C, tel que recommandé par le programme australien. D'ailleurs, l'absence de différence entre les in-

dices de fragmentation myofibrillaire de la viande provenant des carcasses stimulées ou non démontre qu'il n'y a pas eu d'accélération de la maturation suite à la stimulation. Ce constat appuie l'idée que la procédure n'est toujours pas optimale en termes de fenêtre pH-température. Malgré tout, après seulement trois jours de maturation, la viande provenant des carcasses stimulées a atteint une tendreté équivalente à celle des carcasses non stimulées maturées huit jours. Or, ce délai correspond relativement bien au temps nécessaire aux carcasses pour atteindre les comptoirs de vente. Toutefois, la tendreté la plus marquée a été obtenue en combinant la stimulation électrique à une période de maturation de huit jours. Il importe de souligner que la stimulation et la maturation n'ont eu que de faibles impacts sur les autres paramètres de qualité et que la majorité d'entre eux étaient plutôt positifs (Pouliot et al. 2009).

Ce qu'il faut retenir...

Les résultats de cette étude démontrent que le refroidissement des carcasses d'agneaux est actuellement trop rapide dans les abattoirs ovins visités et qu'il ne permet pas à la viande d'agneau d'atteindre son plein potentiel de tendreté. Cette recherche a démontré qu'une période de maturation de la viande de huit jours serait bénéfique afin de mettre en marché un

produit de qualité supérieure. L'utilisation d'un système commercial de stimulation électrique à bas voltage a engendré une amélioration notable de la tendreté de la viande d'agneau, qu'elle soit mesurée objectivement par les forces de cisaillement ou lors de tests sensoriels exécutés par un panel de dégustateurs.

Un outil prometteur!

La stimulation électrique s'avère donc une avenue très intéressante pour l'industrie ovine québécoise afin d'améliorer la tendreté de la viande d'agneau dans un délai raisonnable pour l'ensemble de la chaîne. Par contre, d'autres recherches seront nécessaires afin d'optimiser la technique et d'engendrer le plus de bénéfices possible pour la qualité du produit. Les Australiens et les Néo-Zélandais travaillent depuis des années sur le sujet. Ils ont comme objectif d'utiliser un système permettant à la grande majorité des carcasses d'atteindre le pH 6 dans une fenêtre de température allant de 18 à 25 °C. Un objectif que l'industrie ovine québécoise devrait également partager.

Remerciements

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier et technique du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec, du CEPOQ, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, d'Agribrands Purina Canada inc., de Sélection Berarc et des abattoirs Luceville inc., Rolland Pouliot et fils inc. et Forget Ltée. Des remerciements plus que sincères à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce projet.



Les références sont disponibles auprès de l'auteur : eric.pouliot.1@ulaval.ca

La sélection génétique pour une meilleure qualité de carcasse

GÉNÉTIQUE

Robie Morel, Coordonnateur du secteur génétique au CEPOQ

Depuis plusieurs années, nous savons que le consommateur préfère une viande maigre...

Mais avons-nous réagi en conséquence???

En 1990, un sondage mené auprès de 2000 consommateurs canadiens a démontré que l'excès de gras et le faible rendement en viande étaient les deux principales raisons pour lesquelles le consommateur canadien refusait d'acheter de la viande d'agneau (Jeremiah et al., 1990). Suite à ce sondage, en 1999, une étude de Goulet et al. a démontré qu'une quantité importante des carcasses d'agneaux produites au Québec étaient trop grasses. De plus, une analyse récente (Ovin Qc, automne 2009) de la FPAMQ confirme que les producteurs québécois produisent encore une quantité importante de ces agneaux trop gras. C'est en effet 24 % des agneaux lourds mis en marché en 2008-2009 qui ont obtenu un indice inférieur à 100.

Il est important de réagir maintenant si nous voulons rester compétitifs face à la concurrence mondiale et ainsi assurer la pérennité de nos entreprises agricoles. Aussi, le nouveau modèle d'assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA) oblige ces mêmes entreprises à s'adapter à de nouvelles conditions. Et ces conditions risquent de les rendre vulnérables si elles ne deviennent pas plus productives...

Quoi faire?

Une des solutions qui doit être envisagée est la sélection et l'utilisation de sujets évalués pour leur qualité bouchère. On entend par qualité bouchère un animal qui aura une progéniture dont la croissance sera bonne, mais aussi avec une bonne musculature et une couverture de gras adéquate. L'utilisation de ces sujets permettra d'augmenter la quantité de kg en viande maigre et ainsi d'améliorer l'indice moyen des carcasses vendues. Concrètement, une ferme qui vend 500 agneaux lourds par année et qui réussit à augmenter d'un kg et de 1 % l'indice moyen de ses carcasses mises en marché aura un revenu additionnel d'environ 3800 \$, sans compter la compensation supplémentaire du programme ASRA.

Comment?

Pour faire ce choix, il existe au Québec un programme d'évaluation génétique qui s'appelle GenOvis. Depuis 2005, cet outil permet aux éleveurs de races pures de sélectionner les meilleurs sujets reproducteurs au sein de leur élevage, lesquels engendreront ensuite des agneaux dont la croissance en viande maigre sera améliorée.

La technique pour mesurer la musculature et la déposition de gras de couverture chez des animaux vivants est l'utilisation des ultrasons. Plus précisément, celle-ci permet de mesurer l'épaisseur de l'œil de longe et l'épaisseur du gras dorsal, lesquelles sont ensuite utilisées pour calculer une évaluation génétique qui permettra une sélection basée sur l'amélioration de la qualité de carcasse. Ce type de mesures est d'ailleurs utilisé avec succès chez d'autres espèces, comme le porc et le bovin, pour l'évaluation génétique des reproducteurs. Plusieurs pays utilisent également cette technique pour améliorer la qualité des sujets reproducteurs. À titre d'exemple, mentionnons qu'en Écosse, une sélection de trois ans basée sur la réduction des mesures de gras (ultrasons) entre la 12^e et la 13^e côtes, à un poids vif donné, a entraîné une augmentation du rendement en maigre de la carcasse de 13,5 g/kg et une réduction du gras de 13,8 g/kg (Cameron et Bracken, 1992).

Mais attention!

Au Québec, l'amélioration génétique des ovins de races pures de type « paternel » (des races reconnues pour leurs performances de croissance et la qualité de leur carcasse)

est encore orientée principalement sur la vitesse de croissance. Le Dr. Jacques Chesnais, alors généticien au Centre Canadien pour l'amélioration des porcs, mentionnait, dans une conférence présentée au Symposium ovin 2002, que la sélection des races paternelles sur la vitesse

de croissance est loin d'être optimale « car la corrélation génétique entre la croissance et le degré de musculature est légèrement négative, de telle sorte que, si toute la sélection est faite sur la croissance, on obtient progressivement des sujets avec une qualité de carcasse inférieure. De

plus, on risque d'augmenter le poids adulte de nos sujets reproducteurs, ce qui aura un impact significatif sur les coûts d'alimentation (voir l'exemple dans l'encadré). Il faudrait donc sélectionner les races paternelles à la fois pour la croissance et pour la qualité de carcasse ».

Comparons une brebis de 80 kg et une de 100 kg (1,2 agnelage/an; 2 agneaux nés/agnelage)

Besoins nutritionnels quotidiens (cvms, énergie et protéine) de brebis de 80 et 100 kg

| Stade | Nb de jours | CVMS (kg/j) | | EM (MCal/kg) | | Protéine (g/j) | |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|-------------|----------------|------------|
| | | 80 | 100 | 80 | 100 | 80 | 100 |
| Entretien-Saillie | 75 | 1,43 | 2,25 | 2,74 | 3,24 | 115 | 137 |
| Début gestation | 105 | 1,84 | 2,15 | 3,52 | 4,10 | 157 | 182 |
| Fin gestation | 45 | 1,99 | 2,87 | 4,75 | 5,48 | 208 | 258 |
| Début lactation | 45 | 2,15 | 2,48 | 5,15 | 5,92 | 330 | 376 |
| Fin lactation | 30 | 2,33 | 2,68 | 4,45 | 5,13 | 278 | 317 |
| Besoins moyens | 300 | 1,85 | 2,25 | 3,85 | 4,47 | 192 | 225 |

Source : NRC (2007)

Si on sert à ces animaux un mélange fourrager de graminées et légumineuses à 130\$/tonne, du maïs à 230\$/tonne et un minéral en cube à 960\$/t pour combler les besoins moyens totaux, on obtient une ration quotidienne au coût de 0,34\$/t/jour pour une brebis de 80 kg comparativement à 0,40\$/t/jour pour une brebis de 100 kg. Cette différence de 0,06\$/j semble minime, mais, si on reporte le tout sur une période d'un an et pour un troupeau de 400 brebis, on obtient des coûts d'alimentation supérieurs pour le troupeau de plus gros gabarit (100 kg) de 8760\$/an.

En contre partie, si la sélection est basée seulement sur la musculature, on risque d'avoir un effet négatif sur l'ossature et la couverture de gras. En effet, il existe une corrélation positive entre la musculature et la déposition de gras, ce qui veut dire qu'en sélectionnant seulement sur la musculature, on aura des carcasses qui seront plus grasses. Aussi, une étude australienne a démontré qu'une sélection basée seulement sur l'épaisseur de l'œil de longe (muscle) entraînait un raccourcisse-

ment des os de la patte et une réduction du squelette (Cake et al., 2007).

L'indice de sélection terminal... pour faire le bon choix!

Il faut donc, pour atteindre notre objectif d'augmenter les kg en viande maigre des carcasses vendues au Québec, utiliser un indice de sélection qui permettra d'améliorer à la fois la croissance des agneaux mais aussi la qualité de leur carcasse. Le programme GenOvis a un indice de sélection terminal (IST) qui permet

justement d'atteindre ce but. Celui-ci est calculé à partir des ÉPD croisances (poids à la naissance, 50 jours et 100 jours) et des ÉPD qualité de carcasse (épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal).

D'ailleurs, un projet portant sur l'IST est sur la planche à dessin. Les principaux objectifs seraient :

- 1) Établir les performances de croissance et de qualité de carcasse des agneaux issus de béliers ayant des indices terminaux



différents pour les valider ensuite avec les performances théoriques calculées par le programme d'amélioration génétique GenOvis ;


2) Évaluer l'impact des variations de l'indice de sélection terminal sur les caractères de qualité de carcasse et de croissance ;

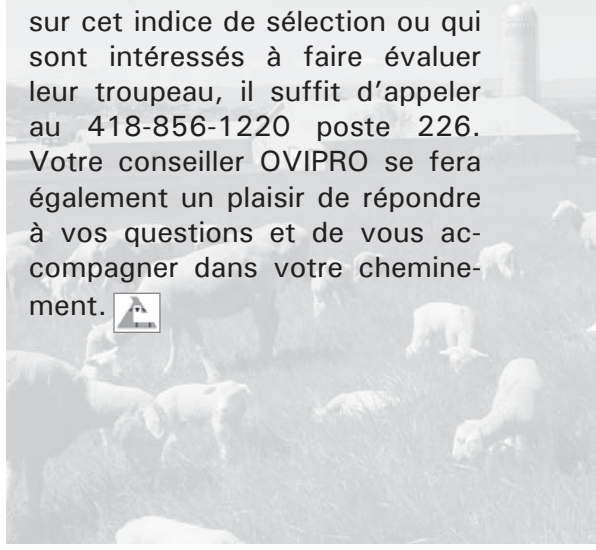
3) Établir, pour les producteurs ovins commerciaux, les avantages techniques et économiques découlant de l'utilisation de béliers de génétique supérieure.

Il est important de valider ce type d'indice pour démontrer concrètement auprès des producteurs l'importance de cet outil lorsque vient

le temps de sélectionner un sujet qui permettra d'augmenter la rentabilité de leur entreprise. Tous les pays qui ont un programme d'évaluation génétique et qui ont des indices de sélection du même type ont évalué et validé cet indice après quelques années suivant leur mise en place. Que ce soit en Australie, en Nouvelle-Zélande ou en Angleterre, les validations sont toutes arrivées à la même conclusion, soit que l'utilisation des indices de sélection qui évaluent la croissance des agneaux et leur qualité de carcasse améliore le kg en viande maigre et ainsi la productivité des fermes qui l'utilisent.

Le CEPOQ est là!

Le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) est là pour vous aider. Ceux et celles qui désirent en savoir plus sur cet indice de sélection ou qui sont intéressés à faire évaluer leur troupeau, il suffit d'appeler au 418-856-1220 poste 226. Votre conseiller OVIPRO se fera également un plaisir de répondre à vos questions et de vous accompagner dans votre cheminement. 



Participants au projet pilote *Maedi visna* en date du 21 décembre 2009

| Ferme | Nom de l'éleveur | Municipalité | Téléphone | Race(s) | Statut accordé (depuis) |
|-----------------------------------|-----------------------|-------------------------|--------------|-------------------------|-------------------------|
| Bergerie de l'Estrie | Andrée Houle | Coaticook | 819 849-3221 | Romanov | Or (mars 08) |
| Bergerie du Margot | Sylvain Arbour | Bonaventure | 418 534-3701 | Arcott-Rideau | |
| Bergerie Hexagone | Ruth Waldon | Ulverton | 819 826-3212 | Croisées Arc.-Rid. | |
| Bergerie Les Moutaines | Benoît Laprise | Hébertville | 418 344-9026 | Arcott-Rideau | |
| Bergeries Mimeault | Marc Mimeault | St-Stanislas-de-Kostka | 450 377-8209 | Dorset | Or (mai 2006) |
| CEPOQ | CEPOQ | La Pocatière | 418 856-6322 | Dorset | Or (avril 2004) |
| Elmshade Suffolks | Larry Mastine | Richmond | 819 826-1163 | Suffolk | Argent (août 2007) |
| Ferme Agronovie | Marie-France Bouffard | Granby | 450 379-5298 | Rideau/Polypay | Or (juin 2009) |
| Ferme Amki | Garry Jack | Québec | 418 842-2637 | Arcott-Rideau | Or (octobre 2003) |
| Ferme André Toulouse | André Toulouse | St-Alfred | 418 774-9592 | Arcott-Rideau | Argent (novembre 2005) |
| Ferme Arc-en-ciel | Yvon Leclerc | Weedon | 819 877-3658 | Romanov | Or (octobre 2003) |
| Ferme Beausoleil | Michel Viens | St-Joseph-de-Kamouraska | 418 493-2310 | Dorset | Argent (février 2008) |
| Ferme Don. Tremblay | Donald Tremblay | St-Hilarion | 418 457-3066 | Croisées Arc.-Rid. | Or (octobre 2006) |
| Ferme JMJ Gilbert | Jean-Marc Gilbert | Cookshire | 819 875-5124 | Finnoise | Or (janvier 2004) |
| Ferme Laurens | Gérard Laurens | Ste-Clothilde-de-Horton | 819 336-3681 | Romanov | Or (novembre 2008) |
| Ferme Lénique | Sophie Gendron | St-Denis-de-Kamouraska | 418 498-3254 | Polypay | Argent (février 2004) |
| Ferme Ludger Frigon | Ludger Frigon | Albanel | 418 279-5854 | Dorper | Argent (mai 2007) |
| Ferme Ovimax | Josée Couture | St-Philippe-de-Néri | 418 498-9989 | Arcott-Rideau | Or (mai 2006) |
| Ferme RIDO | Sonya Rioux | La Pocatière | 418 856-5140 | Arcott-Rideau | Or (avril 2004) |
| Moutons de Panurge | Gilles Dubé | St-Jean-Port-Joli | 418 598-6501 | Arcott-Rideau | |
| Porcherie Pelletier-Proulx | Christine Proulx | St-Roch-des-Aulnaies | 418 354-2674 | Rideau-Polypay-Croisées | |
| Bergerie Ovigène | René Gagné | Ste-Hénédine | 418-935-3701 | Romanov | Or (juin 2009) |
| Ferme Philippe Lapointe | Philippe Lapointe | St-Augustin | 418-374-2073 | Île de France – Dorset | |

Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Pour plus d'informations, consulter le site Internet du CEPOQ (www.cepoq.com) ou contacter Françoise Corriveau au CEPOQ, 418 856-1200, poste 231 ou francoise.corriveau@cepoq.com.

Les dystocias fœtales... présentations anormales du ou des fœtus à la mise-bas



Léda Villeneuve, agr. M.Sc., Adjointe à la recherche au CEPOQ &

Françoise Corriveau, agr. mv., Coordinatrice du secteur santé au CEPOQ

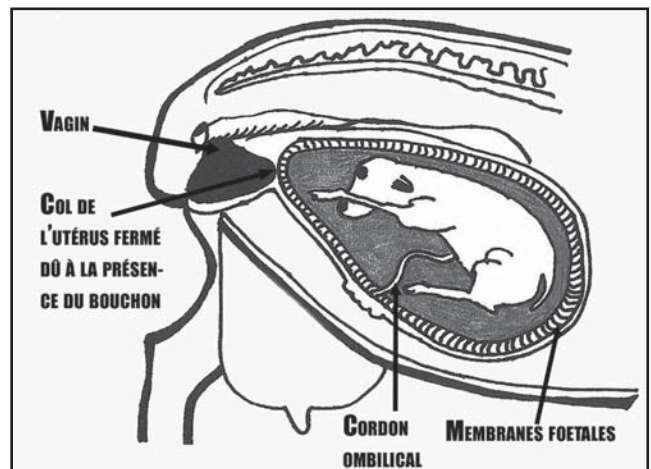
Qui n'a jamais agnelé une brebis? Les eaux sont crevées depuis un moment déjà ; votre brebis force au gré de ses contractions mais rien ne se passe... Vous décidez donc d'aller jeter un coup d'œil. Vous enfiler une paire de gants, bouteille de lubrifiant à la main et vous vous lancez. Le col est bien dilaté, votre main entre facilement. Au toucher, vous sentez que les pattes antérieures de l'agneau se présentent mais où est la tête?

Les dystocias ou difficultés de la mise-bas peuvent être d'origine fœtale ou maternelle. Règle générale, 95% des brebis vont mettre-bas sans problème. Toutefois, dans 5% des cas, le producteur devra intervenir pendant l'agnelage. Une intervention rapide et adéquate fera certes la différence entre un agneau mort et un agneau vivant! La plupart du temps, les dystocias fœtales sont dues à des fœtus trop gros, une mauvaise présentation, des fœtus emmêlés ou à une malformation des fœtus. D'autre part, une insuffisance de développement de la brebis ou l'étroitesse du bassin, des anomalies au niveau de l'appareil génital (torsion utérine...), la non-dilatation du col utérin ainsi que l'absence de contractions seront toutes des facteurs responsables des dystocias d'origine maternelle. Dans cet article, nous nous attarderons aux dystocias d'origine fœtale, et plus particulièrement aux mauvaises présentations.

Agnelage normal : 3 étapes

1) Dans un premier temps, la dilatation du col de l'utérus prendra de 3 à 4 heures. Cette étape passera inaperçue dans la plupart des cas et permettra l'évacuation d'un mucus blanc et épais (soit le bouchon cervical) par la vulve. La dilatation est stimulée par les nombreuses contractions qui pousseront la première membrane fœtale dans le col utérin. A la fin de cette première étape, le col est dilaté d'une dizaine de centimètres environ.

2) La seconde étape consiste en l'expulsion de l'agneau. Une fois les deux membranes fœtales rupturées, la mise-bas proprement dite devrait se faire en moins d'une heure, et pas plus de 2 heures. L'expulsion des membranes permet la lubrification du conduit génital et facilite donc la sortie du ou des fœtus. Ces membranes, l'allantoïde et le chorion, sont



Fœtus dans l'utérus quelques temps avant la mise-bas¹

¹ OMAFRA, Agdex 433/22, [En ligne : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/livestock/sheep/>] Dernière consultation : 1 décembre 2009.

Agnelage normal : 3 étapes... suite

en fait des sacs pleins de liquides qui nourrissent le fœtus, emmagasinent ses déchets et le protègent au cours de la gestation. Au moment de la mise-bas, leur volume contribuera aux efforts d'expulsion et leur contenu visqueux servira de lubrifiant pour le passage du ou des fœtus. Elles constituent également le placenta qui est attaché à la paroi utérine par des dizaines de cotylédons. Normalement, l'agneau présente d'abord les pattes antérieures puis la tête (le grand plongeon). Il peut arriver que même en position antérieure, il faille intervenir. Dans le cas d'un agneau trop gros par exemple, la tête ne s'engage pas dans le canal pelvien et la poussée lors de la contraction ne suffit pas pour engager l'agneau. Il faudra donc une force externe supplémentaire, synchronisée avec les contractions de la brebis, qui l'extraira. Le travail et l'expulsion durent 5 heures dont les 4 premières passent souvent inaperçues !



Source : OMAFRA¹

3) La dernière étape est ce qu'on appelle la délivrance. Comme le rôle du placenta se termine avec la mise-bas, celui-ci est expulsé dans les 2 à 3 heures qui suivent la naissance des agneaux. Il y aura expulsion d'autant de placentas que d'agneaux nés.

Si on s'aperçoit de la rupture des membranes et de l'écoulement de liquide, alors cela devrait vous sonner une cloche : **dans moins d'une heure, le premier agneau devrait être né!** Il faut donc être attentif et voir à ce que le travail de la brebis

s'effectue dans un délai raisonnable; il peut tout de même être plus long pour une agnelle qu'une brebis et s'il y a plus d'un agneau à naître.

Conseil du Vet :

La règle 3x30 !

Une règle utile pour savoir quand intervenir.

Examinez la brebis 30 minutes après le début des contractions ou la rupture des eaux pour voir si l'agneau se présente bien. Attendez 30 minutes avant de commencer l'assistance à la mise-bas. 30 minutes après l'expulsion d'un fœtus, examinez la brebis pour savoir s'il y a un autre agneau à naître. N'hésitez pas à contacter votre vétérinaire praticien si vous éprouvez des difficultés.

Causes reliées aux problèmes à l'agnelage

La plus grande cause rapportée de dystocie est... **l'ABSENCE du berger** au moment de l'agnelage. De nombreuses études rapportent une amélioration du taux de survie des agneaux du simple fait de la présence d'une personne qui s'occupe d'eux dès leur naissance, mais aussi parce que cette personne est là pour constater les difficultés que peuvent éprouver certaines brebis à mettre-bas et les aider rapidement. En effet, bien des anomalies de posture sont faciles à corriger en début de parturition alors que l'utérus est encore bien dilaté et qu'il n'enferme pas encore le fœtus, qu'il y a suffisamment

de liquide amniotique pour lubrifier et que l'agneau est en vie. Dès que la mise-bas est enclenchée, l'agneau ne dispose que de quelques heures pour venir au monde et survivre. Certaines dystocies peuvent être causées par un stress en fin de gestation tel qu'une ration trop haute en fibres, des toxines dans les fourrages et les grains, un haut taux de phyto-œstrogènes dans les aliments ou encore des manipulations diverses et brusques des animaux. Parmi les causes de dystocies, mentionnons :

- les disproportions foeto-pelviennes (agneau unique trop gros pour un bassin trop étroit

de la mère; c'est souvent le cas des agnelles)

- les mauvaises présentations des agneaux
- l'embonpoint par suralimentation des brebis (les graisses accumulées encombrent le passage pelvien et nuisent à la dilatation)
- la dilatation insuffisante du col
- les avortements infectieux
- les prolapses rectaux ou vaginaux
- les malformations des agneaux (beaucoup plus rares).

Règles d'hygiène à respecter avant et pendant l'intervention

Ces règles sont simples mais essentielles. Sauver les agneaux c'est bien, mais encore faut-il le faire sans infecter l'utérus de la brebis et disséminer les agents infectieux qui profitent toujours de la période de l'agnelage pour se propager aux moutons et aux humains (ex. fièvre Q, *Maedi Visna*)!

Lorsque vous préparez votre intervention, vous devriez avoir avec vous les items suivants :

- ✓ du savon doux non parfumé
- ✓ une chaudière d'eau propre, tiède et abondante
- ✓ un désinfectant tel que de l'iode 1% (Iodovet®, Proviodyne®), de la chlorhexidine (Hibitan®) ou des serviettes humides lave-pis
- ✓ des serviettes jetables ou linges propres
- ✓ un licou
- ✓ des gants à usage unique longs (dits « à insémination »)
- ✓ une bouteille de lubrifiant (commercial J-Lube® ou Light Lube®, avec ou sans antiseptique) ou une bouteille de savon gras le plus naturel possible (sans détergent et non parfumé)
- ✓ une corde et un lasso d'agnelage préalablement lavés et désinfectés
- ✓ et pourquoi pas.... une surface propre où poser tout ça ailleurs que sur le sol
- ✓ ah oui... un paillage propre aussi svp!

Tout d'abord, isolez la brebis. Si personne n'est avec vous pour la tenir, vous pouvez l'attacher avec un licou à une barrière.

Il y a 3 règles d'or :

1- L'environnement et l'opérateur doivent être propres

2- Les mains et les voies génitales doivent être lubrifiées

3- Les manipulations doivent se faire en douceur... même quand il faut beaucoup de force de traction!

Important :

Il est indispensable d'enlever bagues, montres, bracelets et d'avoir les ongles bien courts pour éviter de blesser la brebis, surtout si on est appelé à entrer et sortir fréquemment la main. Relevez vos manches au moins au-dessus du coude.

1) Dans un premier temps, il faut laver la vulve au savon doux et la rincer ou l'essuyer avec des linges propres. Cette étape est essentielle pour éviter d'introduire dans le vagin toute impureté ou excrément au cours des manipulations. Pour laver, utilisez des serviettes jetables que vous humecterez préalablement avec de l'eau pour ainsi garder propre l'eau que vous avez dans votre chaudière, et ce, tout au long des opérations. S'il y a beaucoup de laine souillée autour de la région vulvaire, il est parfois plus rapide de la couper.

2) Après s'être lavé les mains, appliquez du désinfectant sur la vulve et la région qui l'entoure, puis enfiler une paire de gants. Si vous n'êtes pas convaincus qu'ils sont nécessaires pour protéger la brebis et votre troupeau, dites-vous que c'est pour votre santé et celle de vos proches que vous le faites. En période d'agnelage, entre autres à cause de la fièvre Q qui s'attaque aux humains, aucune manipulation d'agneaux, placentas ou agneaux morts-nés ne devrait se faire à mains nues.

3) Pour ne pas créer d'inconfort à l'animal lors de l'introduction de votre main et pour limiter les risques d'inflammation des parois, il est fortement recommandé d'appliquer abondamment du lubrifiant sur la main et l'avant-bras, et ce, fréquemment, soit chaque fois que vous devez introduire ou sortir votre main des voies génitales. Il ne faut pas oublier que « la fouille » est un acte très invasif pour l'animal et il faut sortir et entrer les mains le moins souvent possible. Les « entrées et sorties » trop fréquentes irritent la paroi vaginale, la font enfler et la rendent plus sèche. Il faut aussi relaver le périnée s'il devient trop souillé.

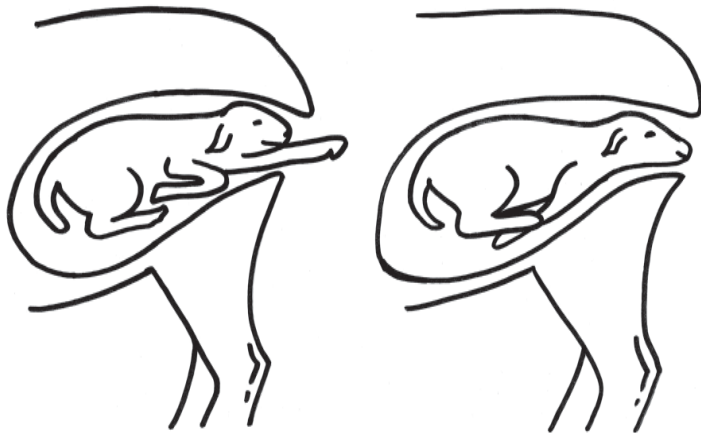
4) Les manipulations doivent se faire en **douceur**. Les doigts légèrement repliés, la main doit être introduite doucement pour laisser le temps aux parois de se dilater. Si vous infligez trop de douleur à la brebis en cours de route, elle cessera totalement de forcer et pire, elle vous opposera de la résistance pour ne pas souffrir. Il faut agir vite, mais en douceur !

Les mauvaises présentations

Tout d'abord, lorsque vous introduisez votre main dans le vagin, il faut palper l'agneau, reconnaître ses parties et ainsi sa position. La tête semble-t-elle repliée ou se présente-t-elle normalement? Est-ce les pattes avant ou arrière que vous sentez? Combien de pattes se présentent à la sortie: une seule, deux, quatre? À qui sont-elles? Est-ce une queue que je sens là? Voici donc divers trucs et techniques d'intervention pour vous aider lors de l'une ou l'autre des dystocias les plus fréquentes en ce qui a trait aux mauvaises présentations. Les images qui suivent vous aideront à mieux visualiser les diverses positions.

Présentation par devant avec une ou les deux pattes repliées

Dans ce cas, il ne faut pas tirer sur l'agneau avant d'avoir déplié sa ou ses pattes. Il faudra que vous repoussiez l'agneau vers l'intérieur de l'utérus pour y arriver. D'ailleurs, toutes les manipulations pour rectifier une présentation doivent se faire autant que possible dans l'utérus plutôt que dans le détroit pelvien qui est trop étroit pour cela. Une fois dépliée(s), vous pouvez utiliser un lasso d'agnelage ou une corde de balle que vous nouez autour des pattes afin de vous aider à hisser



Source : OMAFRA¹

l'agneau à l'extérieur. Assurez-vous toujours que la tête soit bien placée entre les pattes avant.

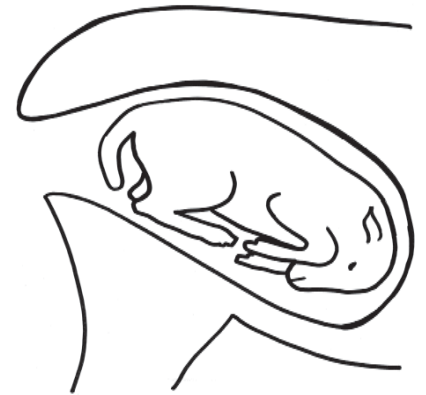
Présentation par le siège

On ne sent pas la tête, mais juste une masse ferme anguleuse. La présence de la queue est l'élément qui nous permet d'identifier cette position. Lors d'une présentation par le siège, rien ne sert de vouloir retourner l'agneau pour le sortir dans le bon sens; c'est une légende urbaine. Il suffit de déplier les pattes arrière et de les tirer horizontalement jusqu'à ce que le bassin de l'agneau soit complètement sorti. Pour les déplier, il faut d'abord repousser délicatement l'agneau vers l'avant dans l'utérus.

Attention! Si la paroi utérine est trop resserrée sur l'agneau, il peut la déchirer avec ses onglons postérieurs; cela causerait une péritonite qui risque de tuer la brebis. Ainsi, pour prévenir ce type de déchirure, il faut, au moment de déplier un membre, recouvrir son extrémité avec les doigts. Une personne habituée peut s'aider en passant une corde autour de la patte et exercer une légère traction avec la main extérieure libre. Une fois les deux membres dépliés, il faut poursuivre le mouvement en tirant l'agneau à l'horizontal jusqu'à ce que le bassin

soit sorti puis tirer vers le sol. Si vous le tirez vers le bas avant que son bassin soit complètement sorti, il se retrouve alors coincé dans le canal pelvien et vous risquez de blesser l'agneau et

la brebis. Une fois sorti, il est bon de suspendre l'agneau la tête en bas quelques instants pour que le liquide amniotique s'évacue des poumons.



Source : OMAFRA¹

Présentation des pattes arrière seulement

En fait, cette position est normale du moment que les membres arrière se présentent en premier. Elle représente environ 5% des présentations normales. Elle est un peu plus difficile parce qu'elle est moins « aérodynamique » alors que l'agneau se présente par sa partie la plus volumineuse avant même que le détroit pelvien soit assez dilaté. Il suffit simplement de tirer l'agneau horizontalement jusqu'à ce que le bassin soit sorti (lubrifier pour faciliter le travail), puis on tire vers le bas. L'autre difficulté dans cette présentation,



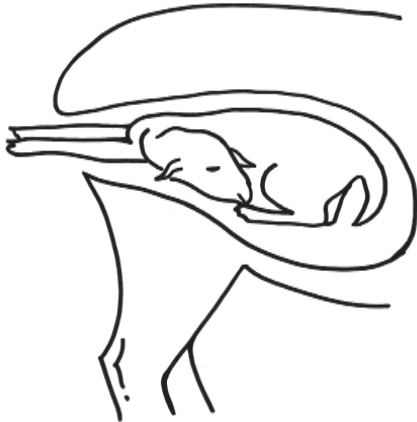
Source : OMAFRA¹

Les mauvaises présentations... suite

c'est que le cordon ombilical est comprimé dans le détroit pelvien, déclenchant ainsi le réflexe de respiration alors que l'agneau a encore la tête dans le liquide amniotique. C'est une bonne pratique dans ces circonstances de suspendre l'agneau la tête en bas dès sa sortie pour vider ses poumons du liquide qu'il a pu inspirer, en plus d'amener un afflux de sang à la tête et stimuler les fonctions vitales.

Présentation par devant avec la tête repliée sur le côté

Cette position est parfois l'indice qu'un agneau est trop volumineux pour le passage pelvien. En effet, sous la pression des contractions utérines, la tête bute contre le pelvis et se retourne sur le côté. Elle est aussi parfois l'indice que l'agneau est déjà mort. Dans le cas de cette présentation, il faudra repousser l'agneau à l'intérieur de l'utérus pour ensuite repositionner la tête. Au moment de la retourner, il faut y aller doucement en cachant le museau dans sa main, ceci pour ne pas déchirer la paroi utérine ni casser la mâchoire de l'agneau. On peut s'aider en passant une loupe de corde derrière les oreilles et dans la bouche puis en exerçant une traction avec la main libre pendant que la main à l'intérieur manipule la tête. Une



Source : OMAFRA¹

fois redressée, la tête peut rester enfoncée dans la loupe pour s'assurer qu'elle s'introduit dans le bassin et reste dans la bonne position entre les membres avant. Il est conseillé d'attacher les pattes avant avec un lasso ou une corde pour faciliter la sortie par la suite.

Présentation par devant avec les coudes pliés

Encore ici, il s'agit d'un agneau disproportionné par rapport au bassin. Cette position est une présentation normale à l'exception que les coudes, étant pliés, sont coincés dans le canal pelvien. Il vous faudra repousser l'agneau légèrement vers l'intérieur de l'utérus pour étirer les pattes avant. Il faut lubrifier beaucoup avant l'extraction, exercer de la force tout en laissant le temps au vagin de dilater pendant l'expulsion. Le synchronisme entre la force exercée et les contractions est particulièrement important dans cette situation.



Source : OMAFRA¹

Présentation des jumeaux, un vers l'arrière et l'autre vers l'avant

Le premier agneau devrait sortir de façon normale puisque ses pattes avant sont bien étendues et que sa tête est entre celles-ci. Toutefois, la

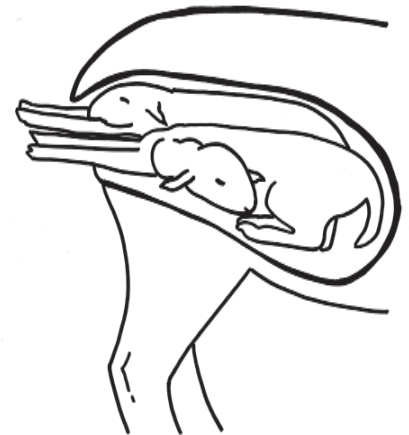
complication de l'agnelage surviendra au second agneau. Il faudra donc évaluer sa position une fois que le premier sera né. A ce moment, il faudra le retourner ou encore déplier un ou ses membres avant de le faire sortir.



Source : OMAFRA¹

Présentation des jumeaux, les pattes entremêlées

Les deux agneaux veulent sortir en même temps. Cette mauvaise position est généralement la plus difficile à replacer et est celle qui épuise le plus la brebis puisque l'intervention est parfois longue. Dans un premier temps, il faut tenter d'identifier à qui appartiennent les pattes et les associer à la bonne tête avant de tirer. Habituellement, il faut repousser les deux agneaux dans la cavité utérine afin de les démêler.



Source : OMAFRA¹

Utilisation du lasso d'agnelage ou d'une corde de nylon



Dans le cas de l'utilisation d'un lasso d'agnelage, il faut s'assurer de toujours le laver et le désinfecter avant et après chaque utilisation. Si vous ne possédez pas de tel lasso, une corde en nylon à usage unique peut très bien faire l'affaire.



Premières interventions sur l'agneau...

Une fois né, il arrive que l'agneau soit encore dans son enveloppe ; il faut donc s'assurer le plus rapidement possible qu'aucune membrane n'obstrue les voies respiratoires de ce dernier. Il faut en effet que celui-ci déclenche son réflexe de respiration. Avec un brin de paille, vous pouvez « chatouiller » l'intérieur des narines ou bien envoyer quelques gouttes d'eau dans les oreilles du nouveau né. Ces deux techniques stimulent ce réflexe chez l'agneau et celui-ci secouera sa tête. Vous pouvez également le tenir par les pattes arrière (tête en bas) pendant quelques secondes en le balançant doucement d'avant en arrière, ce qui contribue à faire descendre les liquides qui pourraient être dans les poumons et à apporter plus de sang au cerveau. Il est aussi recommandé d'utiliser une poire nasale pour aspirer les liquides par les narines. Lors de mises-bas prolongées, ce qui est souvent le cas avec une mauvaise présentation, les agneaux sont généralement affaiblis. L'agneau devrait donc avoir pris un repas de colostrum dans les deux heures après sa naissance. Des études ont démontré qu'un repas de colostrum servi dans les 30 minutes suivant la naissance réduit considérablement le taux de mortalité. Au total, dans les 18 premières heures de vie, l'agneau devra avoir ingéré une quantité adéquate de colostrum (210 ml/kg de poids vif). Au besoin, il peut être pertinent d'utiliser un tube à gaver pour s'assurer d'une ingestion suffisante.

Puis, on ne le répètera jamais assez... désinfection du nombril !! Dès que votre intervention est terminée, pourquoi ne pas désinfecter immédiatement et adéquatement le nombril avec une solution iodée de 5 à 7%? La littérature rapporte que dans les trois premières semaines de vie des agneaux, la majorité des maladies infectieuses provient de la pénétration de microbes par le nombril. Dans les troupeaux où les taux de mortalité néonatale sont élevés, on peut désinfecter le nombril deux fois à 12 heures d'intervalle. Par la désinfection rapide, vous contribuez à augmenter considérablement les chances de survie de votre agneau. Finalement, dans le cas des agneaux plus faibles, offrez-leur un environnement chaud, c'est-à-dire bien paillé avec une lampe chauffante. Passé les 12 premières heures de vie sans alimentation, l'agneau perd son réflexe de tétée et ne pourra plus se supporter par lui-même. Dans les cas plus extrêmes, il peut être préférable de mettre l'agneau directement dans une *warming box*.

N'oubliez pas de caser votre brebis et sa progéniture pour une période d'au moins 24 heures suivant l'agnelage, et ceci est d'autant plus important dans le cas de mises-bas difficiles.

Et la brebis... on la traite ?


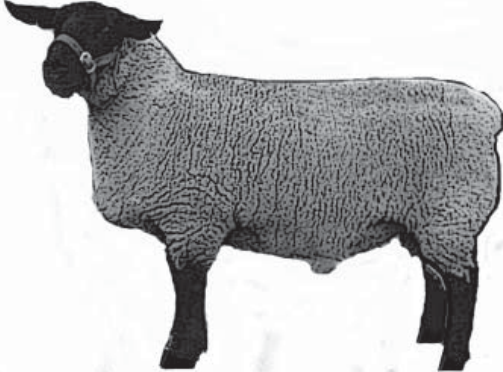
Si on a respecté les mesures de lavage et d'asepsie citées plus haut et que la mise-bas n'a pas été compli-

quée (peu de manipulations ont été nécessaires), il n'y a pas besoin de traitement médical. L'injection d'ocytocine pourrait être pertinente dans certains cas pour aider à la délivrance du placenta et à l'expulsion des contaminants. Par contre, s'il a fallu beaucoup de manipulations pour extraire les agneaux ou qu'il y a rétention placentaire, on peut administrer un ou des bolus utérins et/ou on peut compléter avec un antibiotique à large spectre tel que recommandé par votre vétérinaire praticien. Assurez-vous d'avoir dans votre pharmacie les médicaments nécessaires pour intervenir au besoin, et ce, bien avant le début des agnelages.

Dans les jours qui suivent, prenez la température rectale de la brebis pour vous assurer qu'elle se remet bien de vos interventions. Retirez immédiatement le ou les placentas hors des enclos dès que vous les apercevez pour réduire la transmission de maladies telles que la chlamydia, la fièvre Q et le *Maedi Visna*.

En terminant, mentionnons qu'avec les années et l'expérience, vous deviendrez certes de bons « naisseurs » et sauverez certainement un plus grand nombre d'agneaux! Il suffit d'être attentif lors des périodes d'agnelage et d'intervenir lorsque nécessaire en suivant les règles d'hygiène pour ne pas compromettre votre santé et celle de votre brebis.

Bon succès !

| BÉLIER 1 : SUFFOLK BEST 8W | BÉLIER 2 : SUFFOLK MIDDLE 12U |
|--|---|
|  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> △ Âge : 8 mois △ ISC : 2,41 △ Percentile de l'animal dans la race Suffolk pour ISC = 94% | <ul style="list-style-type: none"> △ Âge : 15 mois △ ISC : 1,90 △ Percentile de l'animal dans la race Suffolk pour ISC = 85% |


4 **Maintenant, quel est votre choix?**

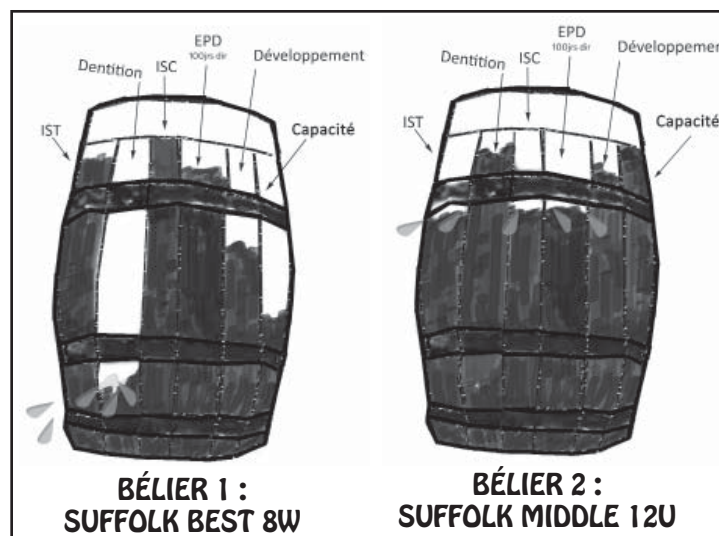
Les chiffres sont essentiels, mais ce n'est pas TOUT. L'animal doit être capable de se porter sur ses membres, il doit avoir une dentition lui permettant de s'alimenter adéquatement, il doit avoir une capacité adéquate pour ingérer suffisamment d'aliments, ... Bref, l'animal doit présenter une conformation qui lui assurera une certaine longévité dans l'élevage, ce qui n'est vraiment pas le cas du bélier de gauche. En plus, si on considère que ce dernier a seulement 8 mois, il y a fort à parier que sa conformation risque de se détériorer dans les mois à venir. L'équilibre entre la **CONFORMATION** et les **CHIFFRES** est donc de mise et il faut être **LOGIQUE** puisque la conformation de l'animal pourrait jouer un rôle dans l'expression de son potentiel génétique. C'est aussi un investissement, cet animal, alors on veut qu'il soit en mesure de saillir au moins plus d'un groupe de femelles! Avez-vous utilisé le guide de sélection des reproducteurs pour vous aider dans votre choix (CEPOQ-SEMRPQ 2008©)?

Parlons chiffres maintenant, ou plutôt de la course aux meilleurs chiffres... Si on examine rapidement, à prime abord, il semble y avoir une différence majeure entre un indice de 2,41 et un de 1,90! Pourtant, du point de vue des percentiles, ces deux béliers sont améliorateurs pour la croissance (au-dessus du 50^e percentile)... mais le bélier de gauche est définitivement détériorateur pour la conformation et ce serait un désastre de l'utiliser pour l'accouplement en pur sang. Malheureusement, comme intervenant, nous sommes parfois déçus de rencontrer ce type de béliers au sein des entreprises... Fâchant, mais c'est une triste réalité. La course aux meilleurs chiffres devrait donc immédiatement laisser sa place à l'**objectif d'un équilibre entre une conformation très fonctionnelle en combinaison avec les meilleures performances génétiques**, qu'elles soient basées

sur les EPD et indices maternels ou terminaux. La balle est dans le camp des éleveurs...

5 **En conclusion ... La sélection génétique... c'est comme remplir un baril de bois!**

Imaginez un baril de bois. Chaque planche représentant un indice, un EPD ou un caractère relié à la conformation. Considérant que l'eau que l'on met dans le baril serait le revenu qui nous revient par l'utilisation de l'un de ces mâles... quel baril sera le plus facile à remplir ? 



Si vous avez des commentaires, suggestions ou questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Johanne Cameron, agr. M.Sc.



L'AGNEAU DE
MATEO'S
LAMB
ENR.



TONTE DE MOUTONS - SHEEP SHEARING

MATHIEU FORAND
450 266-4292

mattforand@gmail.com
967, ROUTE 104 DUNHAM (QUEBEC) JOE 1M0



bergerie
FLEURIAULT

productivité • rusticité • maternelle • désaisonné

- Spécialisé dans l'élevage de sujets de remplacements
- Troupeau de race pure Dorset de bonne génétique, Genovis
- Sélection :
 - Désaisonné
 - ISM positif et supérieur à la moyenne du troupeau
 - Bonne capacité et conformation
 - Laitière
- Troupeau saillie naturelle avec un intervalle de 1.33 agnelages/années
- Béliers génotypés pour la tremblante (codon 171)
- Élevage de sujets Dorset
 - Productifs
 - désaisonnés
 - maternelles
- Production de femelles hybrides prolifiques (DP X RV)
 - rustiques
 - désaisonnées
 - prolifiques

Ayez le regard juste, pour des sujets de productions de qualités !

CHEZ NOUS, NOTRE REVENU C'EST LE DORSET !

Meggie Parent • Saint-Gabriel de Rimouski
418 798-4315 • meggioparent@globetrotter.net



Troupeau fermé - GenOvis
Statut or - maedi-visna
F1 Dorset/Romanov
Béliers génotypés

Andrée Houle & François Roux

559, rue Des Muguets
Coaticook, QC J1A 3A9

Tél. : 819 849-3221

Télec. : 819 849-0475

froux1@videotron.ca

Bergerie de l'Estrie



Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Tondeur à temps plein

Finition de qualité

Tonte de moutons

Presse de Laine Hydraulique
Diplômé de Nouvelle-Zélande
Voyage au Québec et Ontario
Tarifs concurrentiels
Dépositaire de laine pour CCWG
Système de Manipulation Personnalisé



Disponibles toute l'année

Terry Spicer

613-473-1278 LOST.HORIZON@SYMPATICO.CA

Annonces classées

ANIMAUX

Béliers Hampshire, contrôle Génovis, gras dorsal, œil de longe, lignées productives, musculature équilibrée, gigots développés. Joël Girard, 418-345-2321, joelmuc@hotmail.com

UN NOUVEAU
FORMAT PUBLICITAIRE
EST MAINTENANT DISPONIBLE

pour d'informations :
Marion Dallaire
450-679-0540 poste 8332
mdallaire@upa.qc.ca

Nouveau format
publicitaire

Gagnants du concours de photographie 2009

de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

1^{ère} place : Simon Gélinas

« *La tête dans les nuages* » (en page couverture)



2^e place :

Jean-Pierre
Bériault

« *Nid douillet* »

3^e place : Annie Daignault

« *En liberté dans le pré* »

Catégorie spéciale paysage :

Jacques Kirouac



Domaine du Mouton D'Or Inc.

Hybrides FI Dorset/Romanov

SERVICE D'ÉCURAGE

Estrie-chaudières Appalaches-Boisfrancs
Autres régions possibles...

Pour informations:
1-866-458-2929
vletourneau@domainedumoutondor.com




Agence de vente des agneaux lourds

CALENDRIER de janvier à avril 2010

Le **mardi** est la limite pour le producteur d'annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds qu'il désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de la livraison. * | À noter que les contrats annuels débutent dès le 3 janvier 2010 (SEM 1).

| JANVIER 2010 | | | | | | | | | |
|--------------|----|-----|----|----|----|----|----|----|----|
| P2 | P3 | SEM | D | L | M | M | J | V | S |
| 26 | 17 | 52 | | | | | | 1 | 2 |
| 1 | 1 | 1 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 1 | 1 | 2 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 2 | 1 | 3 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 2 | 2 | 4 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 3 | 2 | 5 | 31 | | | | | | |

| FÉVRIER 2010 | | | | | | | | | |
|--------------|----|-----|----|----|----|----|----|----|----|
| P2 | P3 | SEM | D | L | M | M | J | V | S |
| 3 | 2 | 5 | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 3 | 2 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 4 | 3 | 7 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 4 | 3 | 8 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 5 | 3 | 9 | 28 | | | | | | |

| MARS 2010 | | | | | | | | | |
|-----------|----|-----|----|----|----|----|----|----|----|
| P2 | P3 | SEM | D | L | M | M | J | V | S |
| 5 | 3 | 9 | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 5 | 4 | 10 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 6 | 4 | 11 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 6 | 4 | 12 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 7 | 5 | 13 | 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

| AVRIL 2010 | | | | | | | | | |
|------------|----|-----|----|----|----|----|----|----|----|
| P2 | P3 | SEM | D | L | M | M | J | V | S |
| 7 | 5 | 13 | | | | | 1 | 2 | 3 |
| 7 | 5 | 14 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 8 | 5 | 15 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 8 | 6 | 16 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 9 | 6 | 17 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |

LÉGENDE : SEM : numéro de la semaine
P2 : période de deux semaines
P3 : période de trois semaines

* Les journées fériées peuvent faire décaler les dates prévues.